

2024-2025

Master 1 Archives

LES ARCHIVES DES LUTTES SOCIALES : RÉEMPLOI, MÉMOIRE ET POSTÉRITÉ

Les archives du conflit social Lip

MATHILDE JAMOT

Sous la direction de Patrice Marcilloux

Jury

Bénédicte Grailles : Maîtresse de conférences (Université d'Angers)

Patrice Marcilloux : Professeur des universités (Université d'Angers)

Soutenu publiquement le 6 juin 2025.



2024-2025

Master 1 Archives

LES ARCHIVES DES LUTTES SOCIALES : RÉEMPLOI, MÉMOIRE ET POSTÉRITÉ

Les archives du conflit social Lip

MATHILDE JAMOT

Sous la direction de Patrice Marcilloux

Jury

Bénédicte Grailles : Maîtresse de conférences (Université d'Angers)

Patrice Marcilloux : Professeur des universités (Université d'Angers)

Soutenu publiquement le 6 juin 2025.



L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.



Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussigné·e Mathilde JAMOT

déclare être pleinement conscient·e que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire cette thèse / rapport / mémoire.

signé par l'étudiant·e le 26 / 05 / 2025

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord adresser mes remerciements à mon directeur de mémoire, Patrice Marcilloux, pour son accompagnement et ses conseils avisés.

Je remercie également les personnes ayant accepté de répondre à mes questions, pour le temps qu'elles m'ont accordé et les informations particulièrement utiles qu'elles m'ont partagées, sans lesquelles ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour : Olivier Taxi, Laurent Kondratuk, Hélène Saudrais, Camille Abbiateci, François Guinchard ainsi que Guillaume Gourgues.

Enfin, je souhaite remercier mes parents pour la relecture de mon travail ainsi que ma camarade de classe et ami.e Lisa pour sa présence précieuse tout au long de la rédaction de ce mémoire.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AG : Assemblée générale

ANMT : Archives nationales du monde du travail

ASUAG : Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie AG

CEH : Compagnie européenne d'horlogerie

CGT : Confédération générale du travail

CHT : Centre d'Histoire du Travail

CFDT : Confédération française démocratique du travail

CNPF : Conseil national du patronat français

CRJFC : Centre de recherches juridiques de l'université de Franche-Comté

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

ESPE : École supérieure du professorat de l'éducation

IDI : Institut de développement industriel

PCF : Parti Communiste Français

PSU : Parti socialiste unifié

SEHEM : Société européenne d'horlogerie et d'équipement mécanique

INA : Institut national de l'audiovisuel

SOMMAIRE

Introduction générale	17
Partie 1 : Archives des luttes : cadre institutionnel et formes d'action	21
I/ Lip et les archives	21
II/ Les archives syndicales et militantes : quels acteurs, quels usages, quelles définitions ?	34
III/ Nouvelles formes d'archives, nouvelles formes d'actions.....	54
Bibliographie	69
État des sources	75
Partie 2 : Les archives de lip : usages, enjeux de mémoire et action politique	81
I/ La valorisation institutionnelle	83
II/ La mémoire, les mémoires : récits hiérarchisés, complémentaires, subis	102
III/ Archives politiques ou politisation des archives : quels acteurs, quels usages ?.....	121
Conclusion générale	147
Annexes	151
Table des matières	185
Abstract	189
Résumé	189

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le 20 mars 2025 est adoptée par l'Assemblée nationale une résolution visant à publier et numériser les « cahiers de doléances » du mouvement des « gilets jaunes » en assurant leur anonymisation¹, à la suite du projet de loi déposé par la députée écologiste Marie Pochon. Les débats ayant précédé cette décision renseignent alors sur le caractère complexe que revêtent les questions de communication d'archives contenant à la fois des informations personnelles et des revendications sociales communes, créées par et pour les citoyens en faveur de l'intérêt commun. Les archives des luttes sociales englobent par conséquent un nombre d'acteurs important. Ainsi, l'incommunicabilité de ces cahiers citoyens a été source de conflit pour les acteurs de la société civile. Le film *Les Doléances* s'interroge : « Comment ces textes, éminemment politiques, ont-ils pu être occultés du débat public ?² ». Le journal *Mediapart* rappelle de son côté « comment la ministre de la coordination gouvernementale, Marie-Claire Carrère-Gée, reçoit des associations qui cherchent en vain, depuis des années, à déterrer ces cahiers ensevelis par le pouvoir politique³ ». Toutefois, ces « cahiers de doléances » conservés dans les services départementaux d'archives ne sont pas soumis à une censure catégorique et insurmontable. Dans un communiqué de presse en décembre 2024, la déléguée générale de l'Association des archivistes français Claire Larrieux rappelle alors le rôle primordial que jouent les archivistes dans la conservation de ces documents, et la relative ouverture auxquels ils sont déjà soumis : « Notons que les cahiers et documents non immédiatement communicables ne sont pas pour autant « inaccessibles ». En effet, la législation prévoit une

¹ Conseil économique, social et environnemental, « Publicisation des cahiers de doléances », 20 mars 2025, [en ligne], disponible sur : [Publicisation des cahiers de doléances | Le Conseil économique social et environnemental](#) (consulté le 26 mai 2025).

² Hélène Desplanques, *Les doléances*, 13 prods, 2023, 52 min.

³ Antoine Perraud, « Cahiers de doléances de 2019 : de l'impérieuse nécessité de leur publication », *Mediapart*, 19 novembre 2024, [en ligne], disponible sur : [Cahiers de doléances de 2019 : de l'impérieuse nécessité de leur publicité | Mediapart](#) (consulté le 26 mai 2025).

procédure de communication par dérogation⁴ ». Ainsi, il est possible pour les chercheurs de consulter les archives, et de travailler sur ces mouvements sociaux. Se pose néanmoins la question de l'appréhension des archives des luttes sociales, et des liens formés entre les acteurs des luttes et l'institution Archives.

Ainsi, nous pouvons comprendre, dans le cadre de ce mémoire, la définition d'archives des luttes sociales comme les documents produits par les acteurs des luttes sociales dans un cadre souvent contestataire, et/ou par des acteurs extérieurs rendant compte de ladite lutte sociale. Ces archives peuvent être publiques comme privées, ce qui favorise un dialogue entre services publics et acteurs des luttes. Dans cette étude, nous allons ainsi nous intéresser à ces archives à travers le cas du conflit Lip, mouvement social bisontin s'étendant sur près de dix ans, entre 1973 et 1981. L'objectif sera alors de comprendre comment les archives des luttes sont mobilisées par ce panel d'acteurs, et d'étudier les enjeux qui en découlent. En cela, nous pouvons nous demander : De quelles manières les archives des luttes sont-elles soumises à des usages conditionnés par les acteurs qui les emploient, et peuvent-elles devenir des outils au service de discours divers ? Ce questionnement principal sous-tend plusieurs interrogations. Quelles sont les différences d'usages entre les acteurs ? Existe-t-il des typologies d'archives privilégiées quant au réemploi ? Quels sont les liens entre acteurs politiques et services publics ? Une approche politique de ces archives par les services publics est-elle possible ?

L'originalité du sujet réside ainsi dans l'approche du conflit, dont les archives n'ont pas encore été un objet d'étude à part entière. Étudier les archives réemployées, le contexte et les acteurs de cette réutilisation nous renseigne alors sur la mémoire et la postérité du conflit qui se sont construites au fil des décennies. Les archives deviennent en ce sens un objet d'étude à part entière, non plus uniquement pour ce qu'elles disent, mais également pour ce que leur usage signifie. Cette réflexion se base alors sur une analyse des usages et objectifs des acteurs sociaux qui emploient les archives des luttes.

⁴ Claire Larrieux, « Non, les cahiers de doléances ne sont pas cachés aux archives ! », *Association des archivistes français*, 15 décembre 2024, [en ligne], disponible sur : Non, les cahiers de doléances ne sont pas cachés aux archives ! (consulté le 26 mai 2025).

Pour ce faire, des lectures sur les archives syndicales ont été nécessaires. Plus globalement pour comprendre les archives des luttes et le courant dans lequel elles s'inscrivent, des lectures sur les *community archives*, sources de réflexion sur la matérialité même des archives produites par des acteurs parfois marginalisés, ont complété cet axe. L'approche de ces documents par les services publics, qui en sont parfois les gestionnaires, a également été un point étudié. Pour approfondir le sujet autour du conflit Lip, une série de six entretiens a été menée avec des archivistes et des chercheurs, permettant alors de se renseigner sur des exemples concrets des différentes formes de réemploi de ces archives. Enfin, notre étude s'appuie sur l'analyse d'archives réemployées depuis les 10 ans du conflit.

Ainsi, l'état des connaissances s'attachera à faire un état des lieux de l'usage de ces archives des luttes, en introduisant le conflit Lip et ses lieux de conservation. Une fois le sujet établi, l'analyse s'élargira pour s'intéresser à l'approche à la fois par les militants et les services publics de ces archives, et les enjeux qui y sont liés.

L'étude de cas se penchera ensuite sur l'exemple précis du réemploi des archives du conflit Lip, sur une période allant de 1983 à 2023. Nous nous emploierons alors à mettre en lumière les discours construits durant cinquante ans autour de ces archives et les usages multiples qui en ont été faits.

PARTIE 1 : ARCHIVES DES LUTTES : CADRE INSTITUTIONNEL ET FORMES D'ACTION

Cette première partie a pour but de mettre en lumière le traitement des archives des mouvements sociaux et les enjeux qui en découlent, à la fois dans la pratique des institutions et des militants eux-mêmes.

Ainsi, introduire l'histoire de Lip et la diversité des fonds d'archives qui lui sont associés semble indispensable pour comprendre le contexte général de l'étude de cas, et illustrer la pluralité des instances par lesquelles sont concernées les archives des mouvements sociaux. Nous étudierons ensuite de manière plus globale les cadres de conservation et de collecte de ces archives, ainsi que les problématiques que la définition institutionnelle induit, afin de mettre en lumière les usages distincts entre les services et les producteurs eux-mêmes. Enfin, nous nous pencherons sur les évolutions induites par le numérique, et plus largement sur les logiques d'usages de ces archives des mouvements sociaux, alors conditionnées par le discours produit et les objectifs derrière leur réemploi.

Cette partie centre alors sa réflexion tant sur une forme de dualité entre institutions et militants que sur un appui commun, et tente d'éclairer l'approche complexe des archives des mouvements sociaux dont la définition comme les usages ne correspondent pas systématiquement à une pratique archivistique cadrée et normée.

I/ LIP ET LES ARCHIVES

Il convient tout d'abord de résituer le contexte et l'histoire complexe du mouvement social Lip qui s'étend sur plus de 10 ans. Ainsi, la portée nationale voire internationale du conflit a mené à la création d'archives diverses, dont la conservation est aujourd'hui répartie dans de différents services.

1. Histoire de Lip

Parmi les mouvements sociaux majeurs de Besançon, le conflit Lip a marqué par son ampleur et par ses actions.

1.1. *Le conflit de 1973 et ses influences*

Le nom de marque « Lip » est déposé en 1908 par Ernest Lipmann, père de Fred Lipmann, lequel intègre l'entreprise dans les années 1930 en tant que directeur de production. L'entreprise est alors prospère : en 1931, Lip s'impose comme le plus gros fabricant de montres de France. Son activité se diversifie et s'étend à l'armement avec la guerre⁵. Fred Lipmann, qui prend la direction de Lip après la seconde guerre mondiale maintient ce secteur en parallèle du développement d'un secteur de recherche dynamique et d'un département de mécanique de précision. Ainsi, en 1970, le chiffre d'affaires se partage entre la vente de montres (75%), la mécanique de précision, l'armement et les machines-outils. En 1962, l'entreprise s'installe dans le quartier de Palente. Ainsi, au moment du conflit, Lip est un des rares fabricants d'horlogerie à assurer fabrication et montage des pièces, induisant par conséquent un nombre de salariés important.

Ce sont ainsi plus de 1300 personnes qui sont employées chez Lip en 1973, la moitié des femmes majoritairement ouvrières spécialisées. L'embauche marchant en grande partie par contact contribuait à créer une identité forte chez les salariés Lip, lesquels bénéficiaient en plus du paternalisme intéressé de Fred Lip. Très proche de ses ouvriers, Fred Lip n'hésitait pas à leur rendre des services : attribution de logement, emploi de membres d'une même famille, dialogues réguliers... Ces services contribuaient à construire une image autocrate et généreuse du patron de l'horlogerie bisontine. La forte personnalité de Fred Lip profita longtemps de la faible syndicalisation dans l'entreprise, favorisant un dialogue faussement direct avec des salariés dépourvus d'une conscience de groupe.

L'épisode de Mai 68 s'impose comme absolument central et constitutif de la lutte des Lip. Roland Vittot, délégué CFDT-LIP, qualifie le conflit de 1973 d' « enfant de

⁵ Donald Reid, *L'affaire Lip*, Presses Universitaires de Rennes, 2020, 538 p.

Cet ouvrage fait état de référence pour toute la sous-partie « Histoire de Lip ».

Mai 68 ». En effet, un des principaux acquis fut l'organisation commune des travailleurs face au patronat, et cela à commencer par la décision même de débuter le mouvement social. En effet, l'union locale de la CGT Besançon tente de bloquer Palente dès le 20 mai 1968, et cela sans en avertir la CGT-LIP ou les salariés. Une assemblée générale est alors organisée par les délégués afin de voter, favorablement ou non, le blocage de Palente. Le blocage est alors le fruit d'une implication collective des travailleurs, chacun impliqué dans des commissions pour gérer les différentes responsabilités de l'usine, et libre de s'exprimer en assemblée générale. Ce mouvement social mène à un accord avec Fred Lip une semaine avant les accords de Grenelle, accord d'ailleurs bien plus avantageux incluant entre autres une augmentation du salaire mensuel minimum ou encore trois assemblées générales d'1H30 par an prises sur le temps de travail. Le conflit de 1968 marque un tournant dans l'expression des contestations des salariés. Après Mai 68, c'est un quart des salariés qui se syndiquent, majoritairement à la CFDT.

Un an auparavant (mai 68), Fred Lip ouvre les capitaux de l'entreprise et cède 25% des parts à Ebauches SA, filiale de l'Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie AG (ASUAG), holding suisse de fabricants de l'horlogerie. En février 1971, Ebauches SA remplace Fred Lip par Jacques Saintesprit à la tête de LIP. Ce dernier tente alors de convaincre l'Institut de développement de l'industrie (IDI) d'investir dans LIP, augmente les salaires, et renonce même aux licenciements prévus par Fred Lip, la menace desquels agite l'usine durant plusieurs mois en 1970. Dans le même temps, l'ASUAG travaille à un plan de restructuration complet de l'entreprise visant à transformer celle-ci en simple usine de montage pour les montres suisses. Cela a pour conséquence un démantèlement de secteurs clés de LIP, que sont notamment la recherche et l'armement, et provoque inévitablement des licenciements dans les secteurs concernés, garantissant le seul emploi des OS. Le secteur de la recherche serait lui transféré, avec les brevets LIP, en Suisse sous le contrôle de l'ASUAG, à un moment où la montre à quartz et la montre électronique s'imposaient comme les nouvelles technologies d'avenir. L'IDI soutient alors cette stratégie et y conditionne son soutien, au désarroi de Jacques Saintesprit qui annonce dès septembre 1972 au comité d'entreprise ses intentions de partir. Il finit finalement par démissionner le 17 avril 1973, un mois après le renoncement de l'IDI à investir dans LIP. Parallèlement, le comité d'entreprise

demeurant, malgré les obligations légales, non informé sur la situation de l'entreprise, les délégués commandent un rapport sur l'état des finances de celle-ci, et décident d'en communiquer les résultats en février 1973 pour alerter sur son sort. Ils accusent alors Ebauches SA d'être responsable des démantèlements et de la situation économique critique de l'entreprise. La situation devient d'autant plus tendue que Jacques Saintesprit n'étant pas remplacé, le tribunal de Besançon nomme deux administrateurs pour gérer la liquidation.

A la suite de rumeurs de dépôt de bilan, donc de la disparition des machines et des montres, un roulement de surveillance est organisé. L'usine est occupée à partir du 10 juin 1973. Deux jours plus tard, les informations demeurant partielles et non communiquées, les deux administrateurs provisoires venus pour rencontrer le comité d'entreprise sont séquestrés. Sont alors découverts les plans d'Ebauches SA ainsi qu'un plan de licenciement nominatif de 480 personnes et un rapport anticipant une grève à la suite de ces annonces.

En réponse, les salariés prennent en otage le stock de montres, montres dont la production avait été encouragée pour maintenir l'emploi sous Saintesprit. Elles sont alors cachées sur trente à quarante sites différents au total. La reprise de la production est quant à elle votée à l'assemblée générale du 18 juin, après la proposition du délégué syndical Claude Mercet. C'est le début de « On fabrique, on vend, on se paie ». Les assemblées générales constituent le cœur du mouvement, lieu d'expression libre, elles permettent la naissance d'un véritable sentiment d' « appartenance à la collectivité » (Donald Reid). En complément, des commissions sont créées, autogérées par les salariés qui rejoignaient celle de leur choix, peu importe leur profession initiale. La reprise de la production est également accompagnée de la vente des montres, sur place notamment, à la suite de visites de Palente par les salariés visant à expliquer la situation aux visiteurs. Le 31 juillet, l'assemblée générale vote les conditions pour toucher un salaire, lequel est distribué le 2 août. Cet épisode est absolument emblématique du mouvement.

D'un point de vue extérieur, bien que la responsabilité de la situation ne soit pas imputée aux salariés en grève, le gouvernement se voit forcé de prendre des mesures. Est alors établi le « plan Charbonnel » par Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique, qui propose de mettre à la tête de

l'entreprise l'homme d'affaires Henry Giraud. Dans le même temps, les salariés sont expulsés de Palente le 14 août par les CRS sur l'ordre de Pierre Messmer. Ils tiennent alors leurs assemblées générales dans cinéma paroissial Le Lux avec le soutien de l'abbé Marcel Manche et sont également accueillis dans plusieurs bâtiments mis à disposition par la ville de Besançon (Maison pour Tous, gymnase de l'école Jean Zay) d'où ils continuent la production à partir d'ateliers clandestins.

Henry Giraud, quant à lui, propose un plan de reprise sauvant plus de 300 emplois, en réduisant le nombre de licenciements à 159. En parallèle, une manifestation à l'appel de l'AG rassemble entre 30 000 et 100 000 personnes à Besançon le 29 septembre, preuve du soutien national dont Lip bénéficiait alors. Le plan d'Henry Giraud suscitait toutefois des désaccords profonds entre la CGT-LIP et la CFDT-LIP, la première en faveur de ce nouveau plan et la seconde fidèle aux conditions posées en premier lieu, c'est à dire aucun licenciement. Le plan est rejeté par les salariés le 12 octobre et marque une scission profonde entre les deux syndicats.

1.2. L'après 73 : la reprise et les coopératives

Du côté du patronat, deux visions s'opposent. Le Conseil national du patronat français (CNPF) est la tête de proue d'un patronat persuadé de voir en Lip un échec certain. Face à eux s'élèvent un groupe de patrons progressistes, désireux de sauver l'entreprise, incarné par les hommes d'affaires Antoine Riboud, José Bidegain et Renaud Gillet, qui voient dans ce sauvetage la preuve de leur capacité à appréhender le monde du travail post-68. Ces derniers trouvent un soutien en la personne de Jean Charbonnel, lui aussi investi dans le sauvetage de Lip à l'inverse du gouvernement lassé de ce mouvement, en témoigne l'hostilité du premier ministre Pierre Messmer et du ministre de l'Économie et des Finances Valérie Giscard d'Estaing. Ensemble et avec l'aval de Michel Rocard désireux de raviver l'influence du PSU, ils proposent à Claude Neuschwander de reprendre la tête de l'entreprise. Ancien secrétaire général de Publicis, Claude Neuschwander sait très bien user des médias et connaît bien Lip, ayant été responsable de sa publicité chez Publicis. Il n'est pas non plus étranger au monde du syndicat car administrateur de la fédération des cadres CFDT de 1962 à 1970. Le plan définitif est donc le suivant : Lip serait remplacée par une holding, la Société européenne

d'horlogerie et d'équipement mécanique (SEHEM), contrôlant deux filiales : la Compagnie européenne d'horlogerie (CEH), à laquelle reviendraient pour trois ans l'usine de Palente et la marque Lip, et Spemelip, pour la fabrication de pièces de montres, le secteur armement, et la mécanique de précision. Le 29 janvier, après négociations avec les syndicats, les accords de Dole sont signés, engageant la réembauche de tous les salariés.

Le début du directoire Neuschwander est marqué par des tensions autour des réembauches. Les accords de Dole prévoyaient une réembauche graduelle et adaptée aux besoins de production. Ainsi, celle-ci était incertaine pour près de 830 salariés. De plus, les critères de la réembauche se basaient du côté de la direction sur l'ancienneté, le niveau professionnel ainsi que les obligations familiales quand les salariés voyaient dans la participation à la lutte et le vote du 12 octobre des conditions plus justes. A la mi-novembre 1974, Claude Neuschwander confirme toutefois que l'entièreté des salariés allaient être réintégrés à Lip, respectant l'essence du mouvement.

Pour Claude Neuschwander, « patron de gauche » selon ses termes, la communication et le dialogue avec les syndicats était primordiale, considérant ceux-ci comme indispensables. Il visitait quotidiennement les ateliers, organisait des réunions avec tout le personnel et se trouva notamment à l'écoute sur les questions du travail des femmes lancées par le groupe-femme.

Toutefois, en septembre 1975, le premier ministre Jacques Chirac convoque alors Antoine Riboud, José Bidegain et François Ceyrac pour les avertir que Lip ne peut pas continuer, notamment en raison du symbole que Lip représentait en pleine crise économique. À cela s'ajoutait les mauvais résultats de la SEHEM au second trimestre 1975. Ces derniers, contraints de procéder à des licenciements dans leurs propres entreprises à partir de l'automne de la même année, voient alors dans Lip « un handicap pour leurs propres entreprises et pour leurs rapports avec le gouvernement Chirac ».

Ainsi, le plan soumis par le conseil d'administration de la CEH aux objectifs irréalisables couplé à l'échec de Claude Neuschwander de créer une structure scientifique de soutien aux horlogeries pour développer la technologie de la montre à quartz pour faire face à la concurrence forcèrent celui-ci à démissionner, ne voyant pas d'autres issues à la crise économique, en février 1976. Le SEHEM

dépose la bilan quelques mois plus tard, en avril, après le court passage de Jean Sargueil à la tête de l'entreprise.

Est alors décidée une nouvelle occupation d'entreprise par les salariés. La situation est quelque peu différente de 1973 : tous bénéficient d'une indemnité chômage à hauteur de 90% de leur salaire durant un an, donnant alors le temps de s'organiser et de réfléchir à un plan d'action. Une autre différence est notable, la participation d'ingénieurs et de cadres montant des projets comme l'équipe 4M ou encore l'entreprise Service, conseil, études industrielles, promotion (SCEIP). Palente est alors investie de façon tout à fait distincte de la mobilisation trois ans auparavant, diversifiant complètement ses activités en créant des ateliers gérés par des commissions où étaient produits divers objets comme des cadres, des jouets, de la broderie... Des portes ouvertes étaient régulièrement organisées pour présenter le site. Lip s'érige alors non plus en entreprise désireuse de générer du profit mais plutôt en tant que communauté soucieuse de promouvoir un monde du travail alternatif solidaire. Cela s'illustre notamment par l'important soutien aux chômeurs et aux autres travailleurs en lutte. La relance de la production de montres est votée en mai 1977, mais les saisies par les forces de l'ordre, les rumeurs de saisie des machines, etc, démontrent alors la non-viabilité de la relance.

La situation n'était toutefois pas vouée à rester en l'état indéfiniment et les travailleurs de Lip espéraient après le dépôt de bilan une reprise par l'État ou par des investisseurs privés. La reprise ne venant pas, le choix de la coopérative fut finalement avancé, impulsé par l'espoir d'une victoire de la gauche aux élections législatives de 1978.

Les Industries de Palente (SCOP L.I.P) furent donc créées en janvier 1978. Les travailleurs étant soumis à un contrat collectif sanctionnant les absences et imposant une importante implication, le fonctionnement de la coopérative marquait une forme de rupture avec la culture de la démocratie et de la non-hierarchie. Le principal problème résidait toutefois dans le besoin d'obtention d'un statut légal, en grande partie car la vente de pièces à la SCOP par des grandes entreprises comme Ebauches SA y étant conditionnée. L'autorisation du ministre de l'Économie et des Finances se faisant attendre, le projet est finalement soumis au ministère de l'Industrie en juillet 1978 mais pose de dures conditions : la

nomination d'un directeur extérieur à Lip et surtout la non-assurance de la réembauche de tous les travailleurs. Libero Penna est nommé en février 1979 et le vote de confiance est voté en octobre de la même année en assemblée générale, entérinant la mise sur le coté de plus de 100 personnes, majoritairement des femmes ouvrières spécialisées.

La coopérative obtient ainsi son statut légal et est reconnue officiellement en juin 1980, entraînant un déménagement de l'usine de Palente en mars 1981. Pour l'accompagner, plusieurs soutiens financiers : la MGEN, la confédération des sociétés coopératives, la municipalité de Besançon ou encore une aide de programmes de l'État. Bien que des solutions soient cherchées pour les laissés de côté, la situation des employés même était incertaine. En effet, la production des Industries de Palente cesse en 1986, et la coopérative est liquidée en 1987, laissant de côté 95 personnes, dont 60% avaient travaillé à Lip.

2. Les archives de Lip

Le conflit produit donc de nombreuses archives, introduisant alors une forme de déséquilibre entre les archives de l'entreprise, et les archives du mouvement social, lesquelles sont alors diverses tant par leur forme que par leur nombre et leurs lieux de conservation.

2.1. *Les archives de l'entreprise : les grandes disparues ?*

Les archives de Lip sont très nombreuses, en témoigne la multiplicité des travaux universitaires sur l'usine d'horlogerie bisontine. Lesdits travaux se concentrent toutefois majoritairement sur le conflit social débuté en 1973, et très rarement sur l'entreprise en elle-même, et cela pour une raison : les archives de l'entreprise sont rares et difficiles d'accès, quand les archives du conflit sont au contraire abondantes⁶. Cela s'explique premièrement par plusieurs déplacements

⁶ Jean-Claude Daumas, « Lip, les archives et l'histoire », dans Hubert Bonin et Laure Quenouëlle-Corre, sous la dir. de, *Explorer les archives et écrire l'Histoire Autour de Roger Nougaret*, Genève, Librairie Droz, 2022, p. 110.

subis par les archives de l'entreprise. Les deux déménagements en 1907 et 1962 ont provoqué à minima des pertes de documents, sinon des destructions. S'ajoute à cela l'aryanisation de l'entreprise qui a mené à des destructions volontaires, et les deux liquidations de 1973 et 1976 à l'issue desquelles la trace des dossiers du personnels et les livres de comptabilité a été perdu⁷.

Le contenu des archives d'entreprises restantes, disponibles sous la cote 5Z aux Archives municipales de Besançon, est très parcellaire, d'un point de vue chronologique mais également thématique. La lacune la plus importante est l'absence d'archives avant 1930, rendant impossible toute étude de l'évolution de l'entreprise née en 1867. Un panorama historique complet de l'entreprise est donc impossible à réaliser. Pour les années suivantes, ce sont surtout des rapports des assemblées générales annuelles et des procès-verbaux des conseils d'administration qui documentent la vie de l'entreprise jusqu'à la seconde guerre mondiale⁸.

L'après-guerre est marquée par deux directions : celle de Fred Lip et celle de Claude Neuschwander. Si la direction de Fred Lip reste la plus documentée, elle demeure toutefois lacunaire, et cela notamment en raison de l'entreprise de microfilmage des archives à l'initiative de Fred Lip lui-même qui a entraîné la destruction précoce de dossiers et de documents jugés inutiles. Ce serait environ 250 000 documents qui auraient été détruits à la suite de cette opération. Les bobines de microfilm ont quant à elles disparu dans leur quasi-entièreté. Ainsi, bien que lourdement fragmentées, les archives conservées pour cette période concernent majoritairement les assemblées générales, les procès-verbaux de conseils d'administration, les dossiers sur les relations avec les pouvoir publics et les articles écrits par Fred Lip⁹.

Les archives sous la direction de Claude Neuschwander sont quant à elles très complètes et contrebalancent les manques importants des décennies précédentes. En effet, les archives personnelles de ce dernier recouvrent avec précision et diversité l'ensemble de la vie de l'entreprise entre 1974 et 1976. Celles-ci ont été

⁷ *Ibid*, p.111.

⁸ *Ibid*, p.112.

⁹ *Ibid*, p. 113.

collectées par le chercheur Guillaume Gourgues et ont notamment servi à la rédaction de l'ouvrage *Pourquoi ils ont tué Lip* paru en 2022. Elles sont récemment entrées aux archives départementales du Doubs.

Ainsi, les archives de l'entreprise restantes permettent difficilement de retracer une histoire complète de l'entreprise, tant les archives disponibles sont à la fois inégales et partielles.

2.2. *Les archives relatives au conflit*

Les archives les plus importantes sont celles couvrant le conflit social, et sont, contrairement aux archives d'entreprise, aussi diverses que nombreuses. La diversité concerne premièrement les typologies d'archives. Le conflit ayant été largement couvert par la presse, de nombreuses photographies et images vidéographiques ont été produites, permettant par la même occasion de conserver des témoignages oraux pris sur le vif. Des articles de presse ont également été produits en quantité. Concernant les archives produites par les salariés eux-mêmes, les affiches et tracts sont assez nombreux. Nous allons ici dresser un état des fonds conservés dans différents services de conservation¹⁰.

Les fonds sont majoritairement conservés dans les services de la ville de Besançon.

Ainsi, les archives départementales du Doubs conservent actuellement plusieurs fonds relatifs à Lip. Le plus important est le fonds Michel Jeanningros (45J), inventaire de toutes les occurrences de Lip de 1973 à 2015. Le fonds Joëlle Beurier est constitué de 29 témoignages oraux, collectés par la chercheuse dans le cadre de son travail d'historienne. Ces témoignages couvrent toute la durée du conflit et sont le fruit d'entretiens avec une importante diversité de personnes, tant sur le genre, l'expérience ou encore l'ancienneté. Aucun contrat n'ayant été signé, la communication de ces entretiens reste compliquée et sous réserve d'une

¹⁰ L'état des fonds développé dans cette partie reprend l'état des sources créé par les Archives départementales du Doubs au sujet de Lip : [Etat des sources Lip](#).

autorisation de la directrice des Archives départementales. Le 27 mars 2025 sont également officiellement entrés cinq nouveaux fonds relatifs à Lip. Tout d'abord, le fonds Claude Neushwander (192J), constitué des archives de l'ancien directeur de Lip, dont une grande majorité concerne les archives de Lip. Il n'est toutefois pas en libre accès et sa consultation est conditionnée à l'autorisation de sa famille. Le fonds Charles Piaget, leader CFDT du mouvement, Gaston Bordet, historien local, Jean Vuittenes, trésorier de la CGT-Lip et Marc Wattel, photographe, sont également entrés aux Archives départementales¹¹. D'autres fonds y sont conservés, bien que non centrés sur Lip, mais possédant des dossiers concernant le conflit. C'est tout d'abord le cas du fonds Yvonne Bühler (177J), secrétaire administrative à l'Union départementale CGT au moment du conflit. En ce sens, une importante partie de son fonds est consacrée à de la documentation sur Lip pendant et après le conflit. Les fonds de l'Union locale CFDT Besançon (43J), de l'Union régionale CFDT Franche-Comté (85J) ainsi que du centre d'études sur le mouvement ouvrier (149J) sont dans le même cas. De même, des documents concernant Lip sont trouvables dans des fonds publics comme ceux de la préfecture ou du Tribunal de grande instance. Enfin, sont conservés aux archives départementales du Doubs des documents figurés, entrés par achat entre 2018 et 2020 ainsi que quelques périodiques. Les Archives départementales du Doubs se veulent alors centre de documentation de référence sur le conflit. Un état des sources situant l'ensemble des fonds et documents relatifs à Lip a également été réalisé.

Les Archives municipales de Besançon conservent également quelques fonds, et mènent des projets communs avec les Archives départementales du Doubs. En 2022 est lancée une collecte de témoignages oraux sur Lip, commune aux deux services et menée par les archivistes François Guinchard et Olivier Taxi, désormais disponible sur le site Mémoire Vive, de la ville de Besançon. Le fonds principal est le fonds Lip (5Z), qui contient le gros des archives de l'entreprise. Il a été constitué par Joëlle Mauheran, première conservatrice du musée du Temps. Le fonds 19Z est également un fonds consacré à Lip, ouvert toutefois car constitué de pièces

¹¹ Archives départementales du Doubs, « Lip – De nouveaux fonds arrivés aux Archives », 2025, [en ligne], disponible sur : [Lip - De nouveaux fonds arrivés aux Archives](#) (consulté le 26 mai 2025).

isolées résultant de dons successifs. Le fait que ce fonds soit ouvert témoigne de la vivacité de la mémoire de Lip à Besançon et de la conscience par les responsables de conservation de potentiels dons, plus de cinquante ans après le premier conflit. Est notamment conservé sous cette cote un exemplaire de Chomageopoly. Le fonds Michel Jeanningros (34Z) conservé aux Archives municipales complète celui des Archives départementales. Constitué majoritairement de périodiques, ce fonds illustre de manière complète les soutiens à Lip et sa postérité. Le fonds de l'Union des industries et métiers de la métallurgie du Doubs (10Z) est également composé de trois dossiers sur Lip au moment du premier conflit de 1973. Enfin, comme aux Archives départementales, des dossiers relatifs à Lip sont contenus dans des fonds plus généraux. C'est le cas du fonds Claire Martin-Michon (6Z), chanteuse locale ayant soutenu les Lip ; du fonds Gérard Falin (7Z), ingénieur chez Lip ; et du fonds du service Économie, Emploi, Tourisme de la ville de Besançon (86W).

Le musée du Temps de Besançon conserve cinq fonds relatifs à Lip, assez différents les uns des autres. Le fonds Jeannette Rossolet (28MDT) donne un aperçu du rôle de la CGT au moment du conflit de 1973. Le fonds Jean Charles (32MDT) offre un aperçu complet du conflit de 1973 jusqu'aux coopératives. Le fonds Lip (7MDT) est une partie du fonds 5Z partagé avec les archives municipales. Le fonds du service photographique de Lip (39MDT) est composé de photographies du conflit, mais également de la vie de l'entreprise avant celui-ci, couvrant alors une période allant de 1950 à 1977. Le fonds a été intégralement numérisé en 2024. Enfin, le fonds 2MDT est un fonds constitué de documents isolés : photographies, brochures, affiches publicitaires, etc, sur une période allant de 1907 à 1990. Des dossiers sur les mouvements sociaux de 1973 et 1976 sont également consultables dans le fonds Jean-Marc Loiseau (8MDT).

Enfin, la Bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon conserve le fonds photographique de Bernard Faille, photographe pour l'Est républicain qui a couvert le conflit, notamment la marche des 100 000. Ce fonds a été numérisé et est consultable sur Mémoire Vive. Les archives diocésaines possèdent également une petite documentation sur Lip, notamment dans le fonds Monseigneur Lallier, archevêque de Besançon ayant apporté son soutien à Lip.

De manière générale, le site Mémoire Vive de la ville¹² de Besançon permet de consulter de nombreuses archives numérisées sur le conflit Lip.

Si la majeure partie des archives de Lip sont conservées dans des services de Besançon, certaines peuvent néanmoins être conservées ailleurs.

Ainsi, certaines archives relatives à Lip peuvent se trouver aux Archives nationales, dans des archives ministérielles, notamment en raison de la place qu'ont occupé certains ministères pendant le conflit. Le ministère de l'Industrie sous Jean Charbonnel ou encore de la Justice ont par exemple des archives relatives aux négociations et plans passés avec l'entreprise durant les périodes de lutte. De même, les fonds du PSU hébergent certaines archives de Lip en raison de l'implication de Claude Neuschwander mais également de l'adhésion au parti de figures phares comme Charles Piaget. De même, les Archives nationales du monde du travail conservent quelques dossiers sur Lip, notamment dans des fonds consacrés au Conseil National du Patronat Français.

Certains services départementaux d'archives conservent également des archives relatives à Lip. Parmi ceux-ci les archives départementales du Calvados, où le mouvement social des Caron-Ozanne s'est intéressé à Lip ; ou encore les archives départementales du Jura, en raison de la proximité géographique et par conséquent du soutien local au mouvement.

Le musée et centre d'archives La Contemporaine, spécialisé dans l'histoire des XIXe et XXe siècle, conserve notamment les archives de l'association des amis de Lip, la revue des Cahiers de Mai qui a largement couvert le conflit ainsi que des affiches et des tracts de soutien. La Fondation Nationale des Sciences politiques, puisqu'elle conserve le fonds Jean Charbonnel, possède également des archives relatives à Lip (CHA22 et CHA23).

Au niveau central, les archives confédérales de la CFDT possède également quelques archives concernant Lip, notamment le secrétariat confédéral et

¹² Ville de Besançon, *Mémoire vive, patrimoine numérisé de Besançon*, [en ligne], disponible sur : [Mémoire Vive patrimoine numérisé de Besançon](http://memoriavive.besancon.fr/) (consulté le 26 mai 2025).

fédération de la métallurgie. Quelques photographies et documents figurés sont également conservés. Un fonds sur Lip est en cours de classement à l'IHS CGT.

Enfin, la Suisse, en raison de sa proximité géographique, a également produit, et conserve, des archives relatives au mouvement. Elles peuvent se trouver dans les archives du consulat de Suisse à Besançon, de la police suisse, du département politique ainsi que du bureau du Commerce extérieur. Le fonds de l'ambassade de Suisse aux archives diplomatiques possède également des documents relatifs à Lip.

Les archives de Lip sont donc nombreuses. Elles conservent toutefois en majorité le mouvement social, qui s'est étendu sur plus de dix ans, et qui justifie en réalité la multiplicité de ces archives. Un simple état des fonds donne déjà un aperçu de la portée nationale, voire internationale, que le conflit a incarné et pose plus largement la question de la gestion et de la conservation des archives des luttes.

II/ LES ARCHIVES SYNDICALES ET MILITANTES : QUELS ACTEURS, QUELS USAGES, QUELLES DÉFINITIONS ?

Comme étudié dans la partie précédente, il est donc possible de trouver des archives syndicales et militantes dans des services divers. Nous nous demanderons ainsi d'abord comment les archives syndicales et militantes sont conservées, intégrées à la chaîne archivistique. Nous nous pencherons ensuite sur la définition même de ces archives et sur son évolution, en fonction des acteurs mais également des usages et des formes.

1. Les archives syndicales et militantes

Le traitement des archives militantes et syndicales peut se faire par les producteurs eux-mêmes comme par des services d'archives publics. Nous allons donc étudier la manière dont ces archives sont traitées et comment le numérique provoque une évolution de pratiques, de la création à la collecte.

1.1. *Les archives syndicales*

Lors de sa création en septembre 1895 au congrès de Limoges, la Confédération Générale du Travail (CGT) anticipe la gestion de ses archives, laquelle est inscrite dans les statuts. Bien que cette compétence soit mise de côté dès le congrès de Montpellier en 1902, cette première préoccupation témoigne d'un intérêt précoce pour la conservation de la mémoire syndicale et l'appréhension des archives comme un outil nécessaire au fonctionnement d'une organisation sur le long terme. La CGT reste précurseure sur ces questions puisqu'est créé en 1938 le premier centre confédéral d'archives, dont l'activité, lourdement affectée par la seconde guerre mondiale, s'essouffle rapidement. Il faut donc attendre 1992, puis 1993 afin qu'ouvrent conjointement le Centre confédéral d'archives (CCA) et l'Institut CGT d'histoire sociale (IHS CGT), en réponse au déménagement du siège et à la prise de conscience de l'urgence de répondre à la question des archives¹³. Les rôles des deux structures sont donc complémentaires : la gestion et la communication. Les objectifs dépassent alors la simple conservation, la communication des archives de la CGT et par la CGT se présentant comme tout à fait essentielle pour le syndicat. Ainsi, cette organisation permet une ouverture à l'histoire syndicale pour un public large, mais aussi la mise en place d'actions de valorisation, culturelles et scientifiques, visant à éduquer les syndiqués et travailleurs eux-mêmes à l'histoire sociale à travers des colloques, ou encore des revues¹⁴.

La CFTC-CFDT porte également une certaine attention aux archives selon une chronologie plutôt précoce. En effet dès sa création est prévu un poste d'archiviste/militant et une section « Archives » voit le jour dès 1970¹⁵. Son service

¹³ Agnès Magnien, Henri Sinno, « Les archives syndicales CGT », *Bulletin de l'Institut du Temps Présent*, n°67, 1997, p. 42.

¹⁴ Élyane Bressol, Myriam Goncalves, Aurélie Mazet, « Valorisation de l'histoire du mouvement social, notamment celle de la Confédération générale du travail (CGT) et de ses archives : les objectifs de l'Institut CGT d'histoire sociale », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 22.

¹⁵ Élise Mavraganis, « Un exemple de dépôt de structures locales de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans les services d'archives territoriaux : le Maine-et-Loire », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 10.

d'archives confédérales est créé en mai 1985, également pour répondre aux défis concernant les archives que représentait le déménagement du siège. Ce service était conçu pour les archives confédérales uniquement. La gestion des archives était donc complètement décentralisée et dès 1985, les archives des unions départementales et régionales étaient versées aux archives départementales. Un service interfédéral est ensuite créé en septembre 1994¹⁶.

Ce sont donc plusieurs syndicats qui, de leur propre chef, prennent l'initiative d'organiser la gestion des archives en interne, cela de façon plus ou moins précoce. Toutefois, les services publics sont également concernés par la collecte de ces fonds syndicaux. Ainsi, la loi sur les archives n°79-18 du 3 janvier 1979 entérine la mission de collecte de fonds privés à intérêt historique par des services publics. Une quinzaine d'années plus tard est créé le Centre des Archives du Monde du Travail, en 1993. Cette ouverture intervient dans un contexte particulier qu'est celui du déclin des grands pôles industriels en France¹⁷ et de la prise de conscience de l'urgente nécessité de conserver l'histoire des mouvements ouvriers qui ont façonné le monde du travail français au XX^e siècle. La constitution de cadres fixes pour les archives syndicales se fait donc conjointement du côté des services publics et des syndicats eux-mêmes, qui prennent appui les uns sur les autres. En effet, bien que la CGT ou la CFTC-CFDT développent leurs propres cadres archivistiques, la coopération avec les services publics reste importante, et répond à des spécificités locales. Ainsi, le 5 novembre 1993 est signée une convention entre l'IHS CGT et le Conseil général de Seine-Saint-Denis ayant pour but une coopération concernant la sauvegarde, le traitement, la conservation et la communication des archives produites par la CGT. L'IHS CGT assure donc la conservation pérenne de ses archives en trouvant dans les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis un lieu de conservation définitif quand celles-ci y voient un intérêt historique, l'histoire du département étant caractérisée

¹⁶ Louisette Battais, « Les archives syndicales CFTC-CFDT », *Bulletins de l'Institut du Temps Présent*, n°66, 1996, p. 35-36.

¹⁷ Françoise Bosman, Guy Putfin, « Collecte, traitement et usages des archives syndicales », *La fédération de l'Éducation nationale (1928-1992)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 255.

par l'industrialisation et les luttes du mouvement ouvrier et syndical¹⁸. De même, en 2008, l'union départementale de Maine-et-Loire et les unions locales d'Angers et Cholet CFDT déposent leurs archives au archives départementales de Maine-et-Loire, déjà sensibles à l'histoire économique et sociale en raison de l'histoire du département¹⁹. Ainsi, si les syndicats sont précurseurs quant à la question de la nécessité de préserver leurs archives, l'intérêt grandissant des pouvoirs publics à partir des années 1980 les aide à se développer et à apporter de nouveaux regards et intérêts sur l'histoire syndicale.

1.2. *Les archives militantes*

Les services publics ne sont toutefois pas les seuls services à appuyer les syndicats dans la gestion et la valorisation de leurs archives, et les syndicats ne sont pas les seuls lieux de dépôt militants.

Ainsi, certaines associations spécialisées sur la question des mouvements sociaux ont aussi pour fonctionnalité propre la conservation d'archives sur ce sujet et peuvent se poser en institutions légitimes face au service public quant à la collecte, la sauvegarde ou encore la valorisation. Ce type de services d'archives, lieux militants vivants, peut par conséquent s'imposer comme lieu de conservation plus légitime pour les militants souhaitant déposer leurs fonds. Ainsi, leur action politique trouve une place dans un lieu de vie politique et militant, dans la continuité de leurs engagements.

L'Institut français d'histoire sociale (IFHS) occupe tout à fait ce rôle. Crée en 1948 et hébergé aux Archives nationales, il se dote d'un centre documentaire en 1965²⁰, lui assurant une autonomie dans la gestion de ses fonds militants, qui

¹⁸ Élyane Bressol, Myriam Goncalves, Aurélie Mazet, « Valorisation de l'histoire du mouvement social, notamment celle de la Confédération générale du travail (CGT) et de ses archives : les objectifs de l'Institut CGT d'histoire sociale », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 26.

¹⁹ Élise Mavraganis, « Un exemple de dépôt de structures locales de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans les services d'archives territoriaux : le Maine-et-Loire », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 9-20.

²⁰ Marie-Geneviève Dezès, « Les fonds de militants syndicaux de l'Institut français d'histoire sociale », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 66.

constituent l'importante majorité des archives conservées. Axé sur les mouvements syndicalistes et de gauche/extrême gauche et en particulier sur l'anarchisme, l'IFHS se donne parmi ses objectifs la collecte de fonds militants. La fréquence durable des dépôts de fonds de militants anarchistes²¹ témoigne par exemple à la fois de la confiance que les militants apportent à ce genre de lieu et de la crédibilité de l'IFHS à conserver ces fonds plutôt que dans des services d'archives publics. Ainsi, les objectifs ouvertement politiques et militants de l'IFHS permettent aux militants eux-mêmes de trouver une certaine continuité dans leurs engagements, à la fois en déposant leurs fonds dans ce type de structure, mais également en la faisant vivre en consultant les ressources disponibles.

C'est également le cas du Centre d'Histoire du Travail (CHT), créé en 1981 en réponse à la faiblesse de la documentation sur le mouvement ouvrier de Loire-Atlantique²². Ce projet militant avait pour objectif de conserver les archives dudit mouvement et de devenir un lieu de vie des organisations syndicales et ouvrières, ouvert aux militants. Ainsi, le CHT, en plus de conserver des fonds de syndicats locaux, accueille aussi de nombreux fonds de militants comme celui de François Le Madec, militant CFDT et cofondateur du CHT. Cela peut en partie s'expliquer par la pleine confiance et proximité entre les militants eux-mêmes et le CHT. Cette confiance s'est notamment bâtie sur le choix des organisations syndicales locales de verser leurs fonds au CHT plutôt qu'à d'autres services, légitimant alors l'action du centre. L'Union départementale CGT décide par exemple en 1990 de déposer ses archives au CHT plutôt qu'au Centre d'archives confédéral de Montreuil²³. Ainsi, le CHT a réussi à s'imposer comme un lieu de confiance, de continuité politique et surtout comme un lieu ouvert, accessible et transparent où il est possible de se réapproprier des archives en dehors des cadres institutionnels. En permettant la création d'un espace d'échanges entre salariés du centre et militants, le CHT assure une gestion commune des fonds militants, avec les militants eux-mêmes. Les services publics ne sont alors pas l'unique solution dans l'accompagnement des archives militantes et syndicales, des lieux militants étant parfois plus

²¹ *Ibid.*, p. 72.

²² Manuella Noyer, « Le Centre d'histoire du travail de Nantes et les archives de militants syndicaux », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 104.

²³ *Ibid.*, p. 105.

adéquats afin de conserver une mémoire dont l'essence politique ne serait pas défaite, mais vivante. Le CHT entretient néanmoins des liens avec les services publics, soutenu depuis 1990 par les Archives départementales de Loire-Atlantique en cas de dissolution du centre²⁴ pour des questions budgétaires par exemple. Cette mesure de sécurité assurée par les services publics témoigne de la reconnaissance de l'importance de ce genre de structure, et plus largement de l'importance de la conservation et de la communication de ces archives dans des logiques politiques qui sortent de la neutralité institutionnelle.

Les services centralisés d'archives syndicales institués par les syndicats eux-mêmes ne sont donc pas les uniques solutions pour les militants et les organisations locales. Des logiques de proximité, ou des logiques thématiques peuvent prévaloir sur une logique organisationnelle en favorisant des lieux qui concentrent également une diversité de sensibilités politiques plus importante. Ces lieux centrent alors leurs actions autour d'un travail commun et partagé peut être plus direct avec les militants concernant la gestion des archives. Toutefois, ces structures sont pour certaines également dépendantes des services publics qui constituent des filets de sécurité. Plus largement, il est possible que des fonds militants soient conservés dans des services publics, encore une fois en réponse à des logiques de proximité ou thématiques. Les Archives nationales du monde du travail conservent par exemple plusieurs fonds de militants. C'est le cas, parmi d'autres, du fonds Pierre Bance²⁵, enseignant, journaliste et militant anarchiste, syndiqué à la Confédération Nationale du Travail qui a fait don en 2013 de ses archives aux ANMT. Le souhait délibéré d'un militant de voir ses archives traitées au sein d'un service public témoigne également de la légitimité que ceux-ci peuvent incarner. Ainsi, les Archives nationales du monde du travail, par leur orientation thématique, se présentent comme une institution capable et légitime quant à la gestion d'archives militantes, même si ce n'est pas un lieu ouvertement politique.

Les archives militantes ne sont donc pas centralisées. Au-delà des archives produites et gérées par les syndicats, ces types de fonds constituent une source

²⁴ *Ibid.*, p. 106.

²⁵ Fonds Pierre Bance (2013 58).

précieuse pour comprendre l'histoire syndicale dans son ensemble car ils enrichissent un récit global, l'action des syndicats et de leurs organisations à différentes échelles, par des récits personnels et particuliers qui permettent de rendre compte de problématiques précises et propres à chaque individu. Les archives des militants sont donc tout à fait complémentaires des archives syndicales car elles mettent en lumière la diversité des militantismes et l'importance de conserver et communiquer des mémoires individuelles pour comprendre l'histoire globale.

Cette considération concerne tout autant les services publics. Ainsi, Françoise Bosman, directrice des Archives du Monde du Travail de 2007 à 2011, reconnaît l'importance de conserver la mémoire d'acteurs syndicaux moins centraux : « Il faut capter cette parole-là, qui n'est pas productrice d'archives institutionnalisées : le syndiqué de base, le trésorier de section syndicale, le gréviste de tel ou tel événement »²⁶. Pour cela, elle propose de compléter les collectes avec par exemple des interviews, initiées par les archivistes eux-mêmes. Cela démontre donc l'intérêt des services publics pour la collecte d'archives complémentaires sur des acteurs qui n'auraient pas, de leur propre initiative, laissé une trace de leur expérience.

Ainsi, tous les militants ne laissent pas les mêmes archives, s'ils en laissent. Toutefois, ne pas laisser d'archives ne signifie pas qu'aucunes ne sont produites. En effet, l'ère du numérique facilite la production d'archives qui prennent alors de nouvelles formes, et pour lesquelles la collecte n'a pas encore été complètement pensée.

1.3. Les nouvelles formes d'archives militantes

Les archives syndicales et militantes sont donc la plupart du temps conservées grâce à une action commune des acteurs sociaux et des services publics. Les archives militantes sont versées à la fin de la vie dudit militant, et ses documents

²⁶ Françoise Bosman, Guy Putfin, *op. cit.*, p. 261.

triés, classés, conservés et valorisés à des fins de conservation de la mémoire politique.

Toutefois, le numérique remet ainsi en cause la notion de document, et donc de versement à des services d'archives, publics ou privés. Se pose alors la question de comment rassembler ces archives, mais également de ce que sont les archives d'un militant précisément, ou bien même d'un syndicat. En effet, les posts sur les réseaux sociaux, les vidéos et photographies prises durant des manifestations ou des conférences, les témoignages oraux sont autant d'archives qui peuvent échapper aux réseaux traditionnels de conservation.

Des initiatives sont donc mises en place pour archiver ces nouvelles formes de lutte, notamment par les services publics. En France, la collecte de la presse nationale en ligne et des médias audiovisuels, effectuées par la BnF et l'Ina permet d'archiver les mouvements sociaux français et d'assurer une documentation continue sur le traitement de l'histoire sociale française par les médias. En complément, la BnF est à la tête d'une collecte ciblant le Web militant, ayant mené à la conservation de 520 sites web depuis 2008 autour de thèmes comme la défense des droits et acquis de travailleurs, les mouvements des « sans » ...²⁷ Les services publics mettent donc en place des moyens de conservation de la mémoire et d'archivage de ces nouvelles formes d'archives. Il est toutefois important de prendre en compte le fait que ces moyens découlent de préoccupations et choix politiques, lesquels reflètent la prise de conscience de l'importance de la conservation des luttes sociales dans l'histoire française. Ces moyens peuvent par conséquent être remis en cause pour des considérations politiques inverses. Ainsi, en 2012 est signé un accord entre la Library of Congress et Twitter, visant à archiver tous les posts du réseau social depuis sa création en 2006²⁸, afin de les mettre à disposition des chercheurs. En 2017, la Library annonce toutefois limiter sa collecte pour des questions de stockage et se limiter à une sélection de

²⁷ Valérie Schafer, « Sous les pavés, l'archive ! Luttes sociales et archives du Web », *Le Temps des Médias*, n°35, 2020, p. 123-124.

²⁸ Ibid., p.124.

thèmes²⁹. Les politiques d'archivage et de communication étant déjà laborieuses, l'achat du réseau social par Elon Musk et l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis risquent d'aggraver ces manques, voire d'annihiler la démarche. Un exemple concret est donné par l'archiviste américain Ben Blake qui parle d'un « boom in labor archives » dans les années 1960 et 1970, illustré notamment par la Walter P. Reuther Library of Labor. Ce « boom » est alors annihilé par les politiques néo-libérales des années 1980, provoquant un important frein et de nouvelles problématiques quant à la documentation des mouvements sociaux étatsuniens³⁰.

Les initiatives privées sont donc absolument nécessaires pour assurer la conservation de ce type d'archives militantes, comme en témoigne la collecte effectuée par Nuick Ruest, bibliothécaire à l'université de York qui a collecté plus de 14 millions de tweets liés à la marche des femmes en 2017³¹. Il est donc tout à fait nécessaire que l'archivage des archives numériques, aussi diverses soient-elles, n'échappe pas aux militants eux-mêmes, lesquels doivent se doter de moyens efficaces pour conserver des traces de leur passé.

En ce sens, l'archivage du Web est également une façon d'assurer l'archivage du militantisme. Toutefois, le sens n'en est pas le même et redéfinit le rapport entre producteurs d'archives et institutions. En effet, les producteurs de vidéos, photographies ou encore posts disponibles sur le web ne décident pas de verser leurs archives à des fins de conservation, ni même ne sont conscients d'en produire. Les initiatives visant à archiver les luttes numériques sortent donc d'un cadre traditionnel en archivant sans échanges ni accords des traces désormais publiques d'une activité militante, reflétant les évolutions et mœurs sociétales. La question de la confiance ou la dimension de continuité politique ne caractérisent donc plus les relations entre services et militants, et les collectes souvent larges, bien qu'organisées selon des thématiques spécifiques, ne spécialisent pas le

²⁹ Library of Congress, Timeless, [en ligne], disponible sur : <https://blogs.loc.gov/loc/2017/12/update-on-the-twitter-archive-at-the-library-of-congress-2/> (consulté le 7 mai 2025).

³⁰ Vladan Vuklis, Anne J. Gilliland, « Archival Activism : Emerging Forms, Local Applications », *Archives in the Service of People – People in the Service of Archives*, UCLA, 2016, p. 16.

³¹ Valérie Schafer, *op. cit.*, p.124.

service sur un sujet. Dans le cas de ces collectes, comme l'archivage de Twitter mené par l'Ina depuis 2014³², c'est toute la pratique archivistique qui est repensée, et en particulier la notion de versement et de connaissance du producteur dont l'identité devient moins centrale que le sujet qu'il défend, tant le nombre comme les informations personnelles sont difficiles à appréhender.

Les archives syndicales et militantes sont donc sujettes, comme toutes archives, à des évolutions de format et de nature induisant donc de nouveaux défis dans la définition même des archives et dans leur appréhension par les professionnels du métier et les militants.

2. Archives : essai de définition

Pour mieux appréhender ces archives, il est donc nécessaire de les définir, d'en montrer les limites et d'éclairer les possibles ouvertures à de nouvelles formes. Ainsi, bien que l'usage militant appelle à une forme d'ouverture de ces archives, les limites institutionnelles instaurent une forme de dualité dans cet usage, et mettent en lumière des conflits de définition.

2.1. *Définition et limites du document d'archives dans son cadre légal*

Ainsi, en France, selon l'article L 211-1 du code du patrimoine, les archives sont « l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité³³ ». Beaucoup de choses ne sont donc pas déterminantes dans cette définition : la date, le lieu de conservation, la forme et le support. L'objet central est alors la notion de document d'archives.

Le dictionnaire de terminologie archivistique définit le document d'archives comme un « ensemble constitué d'un support et de l'information qu'il porte, utilisable comme preuve ou à des fins de consultation³⁴ ». Deux éléments sont

³² *Ibid.*, p.125.

³³ Code du Patrimoine, art. L 211-1.

³⁴ Archives de France, « Document (d'archives) », *Dictionnaire de terminologie archivistique*.

absolument principaux dans cette définition : la valeur de l'information et la finalité. La question de la finalité n'est toutefois pas mentionnée dans la définition du Code du Patrimoine et n'est abordée qu'à l'article L 211-2 du Code du patrimoine : « la conservation de ces documents est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche³⁵ ».

Ainsi, les archives semblent être définies par trois points centraux : le document, la valeur d'information et les finalités qui leur sont associées. Le document est lui principalement défini par sa valeur d'information et ne tient compte ni du support ni du format, ce qui permet d'appréhender une définition des archives élargie aux données³⁶ et plus largement à la diversité induite par le numérique. Celui-ci rend alors nécessaire une importante révision et adaptation des pratiques archivistiques à ces nouvelles formes d'archives, qui n'ont de point commun avec des documents traditionnels que la valeur d'information qu'elles portent. Toutefois, l'impact du numérique dans le fonctionnement de nos sociétés impose cet élargissement car il porte des façons de communiquer inédites et globales qui contraint à développer de nouvelles compétences et créer une méthodologie permettant de collecter et classer des documents jusqu'alors inédits.

Si la définition des archives évolue en réponse à des besoins sociétaux, nous pouvons nous demander pour quelles raisons elle ne pourrait s'élargir à de nouvelles formes documentaires. En effet, étant moins déterminant que la valeur d'information, le support pourrait être soumis à une forme de souplesse dans son appréhension par les professionnels de l'information. Un témoignage oral est par exemple un document d'archives puisqu'il a valeur d'information. Ce n'est pas son support ou son format qui sont des archives, mais ils déterminent toutefois ce que l'on peut appeler archives ou non. Une des questions à se poser concerne donc les finalités. En tant qu'institution, les archives sont conservées à des fins de preuve juridique, pour un intérêt historique, pour des objectifs de gestion. Toutefois, toutes ces finalités sont guidées par une dimension politique systémique,

³⁵ Code du Patrimoine, art. L 211-2.

³⁶ Loi 2016-925 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

responsable donc à la fois de ce que l'on appelle archives, et de la sélection de celles-ci. Cette dimension politique obéit au nom du principe de la neutralité, adopté en 1996 dans le premier Code de déontologie par le Conseil International des Archives (ICA), qui présente l'impartialité et l'objectivité comme constitutifs du métier. Bien que soumis à des critiques, ces principes guident la profession et la pratique au niveau institutionnel, et limitent donc l'ouverture des archives.

Cela ne veut pas dire que les lacunes concernant certains groupes d'individus ne sont pas prises en compte par les services publics. Les campagnes de Grandes Collectes en France peuvent par exemple partiellement combler ces manques. Cela peut être le cas de la Grande Collecte Archives de Femmes, lancée en 2016, qui démontre toutefois les limites de ces démarches. Dans son mémoire *Retour sur une opération d'ampleur nationale entre 2016 et 2018 : la Grande Collecte Archives de femmes, Histoire des femmes XIXe-XXIe siècles*, Clara Chabot-Lagana démontre la difficulté des archivistes à s'approprier le thème trop vague, et le peu de résultats obtenus par les services³⁷. Cet exemple met d'abord en lumière les lacunes et besoins des institutions, qui, pour combler leurs manques, se reposent sur les individus. Les faibles résultats peuvent également être attribués à la pratique archivistique de manière générale : la difficulté à définir clairement le thème et les objectifs démontre une forme de tâtonnement dans les documents recherchés, et le peu de participation peut plus largement refléter un désintérêt général pour les documents laissés par les femmes, puisque peu considérés jusqu'alors. Au-delà de ces problématiques peut également se poser la question des autres traces que les femmes ont laissé et de la pertinence des archives traditionnelles à combler ces manques.

Dans son article « Archival Activism : Independant and Community-led Archives, Radical Public History and the Heritage Professions », Andrew Flinn met toutefois en lumière les réticences de la profession à ouvrir la notion d'archives à d'autres objets, qui, en raison de leur contexte de création ou d'utilisation, ne pourraient être catégorisés comme tels : « Some more traditional archivists

³⁷ Clara Chabot-Lagana, *Retour sur une opération d'ampleur nationale entre 2016 et 2018 : la Grande Collecte Archives de femmes, Histoire des femmes XIXe-XXIe siècles*, mémoire de master Archives, Université d'Angers, 2022, p. 94-95.

question whether the term archive is appropriate to describe personal and community collections. They often characterize such materials (like oral histories) as not properly archival in their creation, ephemeral, and without any lasting value³⁸ ». Ces réticences peuvent de manière générale être mises en regard avec le concept d'« archivisation », développé par Eric Ketelaar, qu'il définit comme : « le choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) qui fait qu'on considère que quelque chose vaut la peine d'être archivé³⁹ ». Ainsi, les réticences de la profession ne concernent pas seulement les formes d'archives mais sont conditionnées par un système de pensée plus large influencé par des normes sociales et culturelles.

Les limites institutionnelles restreignent donc à elles seules une ouverture du champ des archives sur la base de leur support. La méthodologie archivistique peut également être un frein. En France, la théorie des trois âges correspond à un usage administratif, où le passé, le présent et le futur se suivent mais ne sont pas intrinsèquement liés, contrairement à un usage militant des archives. Les Lesbian Herstory Archives à New York présentent par exemple les objectifs de leur projet comme « to connect the present struggles ... to the past, to show the legacy of resistance and to give the keys needed to unlock the sometimes coded liberation battles of another time⁴⁰ ». Cette idée est notamment soulevée par Michelle Caswell, qui rappelle que la vision linéaire du temps, loin d'être universelle, est aussi une forme de domination qui par sa nature exclut des formes documentaires, et des communautés qui ne répondent pas à ce modèle⁴¹.

Ainsi, les limites du document d'archives d'un point de vue institutionnel résident dans le cœur de la pratique professionnelle. La méthodologie comme les principes d'éthique du métier conduisent à sélectionner et prioriser des vecteurs d'informations. Toutefois, les archivistes peuvent impulser des mouvements

³⁸ Andrew Flinn, « Archival Activism : Independant and Community-led Archives, Radical Public History and the Heritage Professions », *InterActions*, volume 7, 2011, p. 6.

³⁹ Eric Ketelaar, « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°82, 2006, p. 67.

⁴⁰ Andrew Flinn, *op. cit.*, p. 11.

⁴¹ Michelle Caswell, « A matter of time », dans *Urgent Archives. Enacting liberatory memory work*, Routledge, 2021, p. 27.

d'ouverture. Andrew Flinn et Ben Alexander mettent en lumière des pratiques comme l'« archiving activism » et l' « active archivism», dans lesquels des archivistes professionnels sont engagés dans la collecte d'archives de mouvements sociaux, voire militent en faveur d'approches alternatives⁴².

2.2. *Rapports de pouvoir et archives communautaires : comment se détacher du cadre institutionnel permet-il de repenser la nature des archives ?*

La seule définition du code du patrimoine demeure donc incomplète pour comprendre le sujet. En effet, elle ne prend ainsi pas en compte la conception tout à fait subjective des archives, et la remise en cause du champ très limité de cette définition même, impulsée par les mouvements d'archives communautaires, mais également de la critique de la pratique archivistique dans sa globalité, caractérisée par une neutralité présentée comme intangible et indispensable. Cette dernière critique est notamment portée par l'historien Howard Zinn, lors du congrès annuel de la Society of American Archivists en septembre 1970. Ainsi, il dénonce l'absence de lecture politique des instances archivistiques, empêchant alors de réaliser les formes de domination qui structurent la société et d'agir sur celles-ci ; tout cela en promouvant une pratique plus consciente et politisée : « Our choice is to follow the politics of the going order, that is, to do our job within the priorities and directions set by the dominant forces of society, or else to promote those human values of peace, equality, and justice, which our present society denies⁴³ ». La neutralité des archives et de la pratique archivistique relève alors de considérations institutionnelles qui sont, par essence, empreintes de biais systémiques, jugeant conséquemment la pertinence ou non à conserver certains documents. De fait, les formes alternatives de conservation de la mémoire ne sont pas non plus comprises dans la définition dominante des archives. De nombreux groupes ont pourtant des façons de conserver la mémoire qui sortent du

⁴² Andrew Flinn, Ben Alexander, « "Humanizing an Inevitability Political Craft": Introduction to the Special Issue on Archiving Activism and Activist Archiving », *Archival Science. International Journal on Recorded Information*, n°15, 2015, p. 331.

⁴³ Vladan Vuklis, Anne J. Gilliland, *op. cit.*, p. 14.

traditionnel écrit, sur des supports et documents non conventionnels, sans pour autant perdre la valeur de l'information. C'est une des problématiques auxquelles souhaitent répondre les *community archives*, développées d'abord dans le monde anglo-saxon dans les années 1970. Andrew Flinn rappelle alors que celles-ci, bien que collectant des documents dits traditionnels, comptent également dans leurs collections des objets, œuvres d'arts, vêtements, etc, qui sont considérés comme des archives au même titre que des documents papiers⁴⁴. Il est donc tout à fait nécessaire de se pencher sur des pratiques archivistiques parallèles, moins normés, se détachant de l'institutionnel.

Premièrement, il est important de rappeler que les archives reconnues comme telles peuvent aussi incarner une certaine forme de transgression face à des archives considérées *de facto* comme majoritaires. En effet, bien que les archives orales soient incluses dans la définition des archives, leur collecte peut toutefois être un moyen de répondre à l'exclusion systémique que veut la supposée neutralité archivistique. Ainsi, initier des campagnes d'enquêtes orales constitue une ouverture vers des récits alternatifs d'individus qui, en raison de leur statut social, n'ont pas eu l'occasion de produire des archives écrites. *L'Eastside Community Heritage*, projet qui vise à documenter la diversité et l'histoire de la classe ouvrière de l'East Side londonien, compte par exemple parmi ses objectifs la conservation de l'histoire orale des lieux. La question se pose toutefois des individus à interroger pour rendre compte de la multiplicité de cette histoire et ne pas conserver une histoire figée, racontée par un groupe majoritaire en excluant d'autres⁴⁵. De même, dans son article « Archival Activism, Symbolic Annihilation, and the LGBTQ2+ Community Archive », Elspeth H. Brown explique alors à quel point les relations de pouvoir peuvent influencer même les archives communautaires, et tendent à exclure des groupes d'individus minoritaires ou moins considérés au sein d'une dite communauté. En partageant son expérience comme volontaire au sein du projet LGBTQ Digital Oral History Collaboratory, elle démontre que les campagnes de collecte orale auprès de personnes transgenres sur des sujets variés ont permis d'apporter une visibilité et de conserver la

⁴⁴ Andrew Flinn, *op. cit.*, p. 6.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 10.

mémoire d'un groupe marginalisé dans les archives LGBTQI+ : « a community archive can be understood – simultaneously – as both an activist, radical archive (from the perspective of the state and/or the mainstream archives profession) and as the epitome of a mainstream, white, cisnormative archive (from the perspective of many others, such as queer women, trans people, and people of colour)⁴⁶ ».

Toutefois, les archives officielles ne sont pas des canaux de conservation de la mémoire universels et intangibles. Le Mouvement de Libération des Femmes a par exemple délibérément rejeté l'écrit et favorisé la transmission orale dans une démarche de « refus conscient de la transmission et de la filiation⁴⁷ ». Certains documents sont aussi parfois bien plus pertinents pour comprendre un mouvement ou une communauté, tout simplement car la mémoire a pu échapper aux canaux traditionnels de conservation en raison de rapports de force exercés de la production d'archives à la collecte et la mise en valeur (accès à l'écrit compliqué, groupes marginalisés donc peu documentés même par eux-mêmes...). En ce sens, les archives sont donc excluantes et outils d'un système plus large. Le philosophe Michel Foucault développe alors dans son ouvrage *L'Archéologie du savoir* (1969) le concept d'« archive » au singulier qu'il définit comme « la loi de ce qui peut être dit, le système qui régit l'apparition des énoncés comme événements singuliers. [...] C'est le système général de la formation et de la transformation des énoncés⁴⁸ ». Il présente alors l'archive comme une construction qui conditionne l'apparition et disparition des « énoncés », comme un système construit qui rend possible la production d'archives. Nous pouvons dans notre cas interpréter ce système comme au service d'une politique systémique et non transgressive, laquelle vise à collecter, conserver, raconter des « énoncés » dominants.

Dans le cas des archives communautaires, ou plus largement militantes, ce n'est donc pas leur matérialité qui définit leur transgression mais plutôt leurs finalités et leurs usages. En utilisant les archives comme des moyens de visibiliser les

⁴⁶ Elspeth H. Brown, « Archival Activism, Symbolic Annihilation, and the LGBTQ2+ Community Archive », *Archivaria*, n°89, 2020, p. 20.

⁴⁷ Bénédicte Grailles, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », dans Stéphane Péquignot, Yann Potin, sous la dir. de, *Les conflits d'archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 138.

⁴⁸ Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, 294 p.

marginalisés, remettre en cause une pratique générale excluante ou encore questionner les manières de se détacher d'un cadre institutionnel, les archives deviennent des moyens d'actions. Elles s'intègrent pleinement dans le présent et rendent caduque la vision linéaire du temps qui efface les relations centrales et continues entre passé, présent et futur pour appréhender, comprendre et définir les luttes. Andrew Flinn met notamment cet aspect en évidence avec le projet de sauvegarde de l'histoire orale de l'Eastside Community Heritage : « In this context, such acts of historical recovery are not just an academic or even a leisure activity; they are also informed by a political understanding of how this material and doing this type of activity might help people and communities in their contemporary lives and struggles⁴⁹ ». En devenant des moyens d'actions, les archives se constituent en outils nécessaires aux luttes contemporaines, mais marquent également une rupture avec un usage institutionnel, qui voit dans les archives des objets finis et immobiles.

2.3. Les objets, les lieux... Nouvelles formes d'archives ?

La transgression de la notion d'archives semble donc pertinente dans un usage militant. Ainsi, la définition même d'archives est complètement modifiée, et à l'importance de la question du document se substitue l'importance de la signification, à la fois mémorielle et politique, par les groupes ou individus initiateurs de ces archives.

La dimension mémorielle est un point capital dans l'élargissement des archives. En effet, la conservation d'objets-archives par des groupes communautaires est une réalité tangible et commune. À Toronto, le centre d'archives communautaires ArQuives conserve le sex toy utilisé par l'artiste transgenre Mirha Soleil Ross durant ses performances⁵⁰. L'archivage de cet objet, faisant alors partie intégrante de la mémoire à la fois de l'artiste, mais également des mémoires d'artistes LGBTQI+, semble donc s'intégrer dans une dynamique plus globale de conservation de la mémoire des marginalisés. À échelle individuelle, et sans

⁴⁹ Andrew Flinn, *op. cit.*, p. 11.

⁵⁰ Elspeth Brown, *op. cit.*, p. 12.

politique d'archivage, les objets du quotidien peuvent également constituer des vecteurs de mémoire aussi important que les archives traditionnelles, voire en faire partie intégrante tant ils les complètent. Ainsi, dans son ouvrage *Sorti d'usines. La « perruque », un travail détourné.*, Robert Kosmann aborde les « perruques », « bricoles » ou encore « pinailles », qu'il définit comme « l'utilisation de matériaux et d'outils par un travailleur sur le lieu de l'entreprise, pendant le temps de travail, dans le but de fabriquer un objet en dehors de la production réglementaire de l'entreprise⁵¹ ». La diversité des termes pour désigner ces objets, mais également des dits objets produits rend compte de l'importance de cette pratique, ainsi centrale dans l'appréhension du travail ouvrier. Ces objets constituent alors de véritables archives personnelles, produites en dehors des cadres de domination. En effet, leur production n'est pas conditionnée à un rapport de force comme pourraient en rendre compte d'autres archives comme les fiches de paie, les horaires de travail, etc. Robert Kosman la qualifie alors de « forme de résistance » et la présente comme un objet de « réappropriation d'un savoir-faire sur le dos du patron⁵² ». L'ambiguïté même de la légalité de ces « perruques », souvent considérées par les patrons comme du vol, démontre alors la transgression qu'elles incarnent, et la nécessité de conserver cette forme de mémoire finalement peu connue. La nature de ces objets est ainsi empreinte d'une forte dimension mémorielle, ou politique et est finalement difficilement dissociable de l'activité syndicale et ouvrière dans sa globalité. En effet, ces « perruques » ne sont pas issues de pratiques individuelles uniquement, et leur production peut s'inscrire dans une politique d'action plus large, notamment durant les grèves. L'intérêt de ces « perruques de grève » et leur cohérence avec des fonds syndicaux plus larges est toutefois entendue. Ainsi, les archives nationales du monde du travail en conservent une collection, parmi lesquelles une bouteille de parfum floquée « Touche pas à mon emploi ! » ou encore un paquet de cigarettes sur lequel est mentionné « fabriquées par les travailleurs en lutte ». Il est tout à fait notable qu'un service d'archives public conserve des objets, bien que cela ne soit pas inédit. En effet, les fonds d'architectes sont par exemple parfois accompagnés

⁵¹ Robert Kosman, *Sorti d'usines. La « perruque », un travail détourné.*, Paris, Éditions Syllepse, 2018, 184 p.

⁵² Robert Kosman, « Sorti d'usine », *Conserveries mémoriailles*, n°11, 2011.

de maquettes, dont la séparation du fonds d'archives en entraverait l'intégrité et la compréhension. Toutefois, ces objets ont une forme d'originalité en ce qu'ils ne complètent pas un fonds, car collectés en raison de leur forme, par l'artiste Jean Moulène. Ce n'est donc pas une initiative des ANMT, mais plutôt un apport reposant sur une initiative individuelle enrichissant les fonds documentaires du service, alors jugé compétent pour conserver ce type d'objets. La question qui se pose alors est celle du sens donné à ces objets. En effet, présentées comme un « patrimoine industriel » par Jean-Charles Leyris⁵³, ces « perruques de grève », une fois patrimonialisées, perdent leur essence de moyen d'action. Présentées dans des expositions, comme celle des étudiants en Master à l'Université de Lille en partenariat avec les ANMT en 2023⁵⁴, l'objectif est de les replacer dans un contexte historique, mais finalement pas de les replacer dans le contexte large de l'usine, et du rapport au travail que ces objets induisent. En effet, la non-conservation et non-collecte de « perruques » produites dans un contexte quotidien démontre que la conservation de ces objets de grève découle plus d'une politique d'exclusivité et d'extraordinarisme que de visibilisation. On ne montre pas comme on ne conserve pas le quotidien, au profit de l'extraordinaire. En clair, la conservation de ces « perruques de grève » par les ANMT aurait une valeur politique plus importante si elles étaient conservées parmi d'autres « perruques » relatant de l'ordinaire de la vie à l'usine. Il reste important de nuancer, et de noter que ces objets sont toutefois conservés dans un service dédié au monde du travail, et y trouvent donc une forme de logique et de continuité.

De manière générale, les objets comme archives demandent un cadre de lecture différent de celui des archives traditionnelles. L'ethnologue Noëlle Gérôme désigne ces objets comme des « archives sensibles », en raison de la multiplicité des sens nécessaires à l'appréhension d'un objet⁵⁵. Ainsi, des acteurs non-archivistes peuvent, par leur expertise dans un domaine différent, percevoir ces objets d'une meilleure manière qu'un archiviste professionnel. De même, les objets ne sont pas

⁵³ Jean-Charles Leyris, « Objets de grève, un patrimoine militant », *In Situ*, n°8, 2007.

⁵⁴ Aurore Garot, « À Tourcoing, une expo insolite présente des objets détournés par les ouvriers en grève », *Voyer*, 2023, [en ligne], disponible sur : [À Tourcoing, une expo insolite présente des objets détournés par les ouvriers en grève - Voyer](http://www.voyer.be/2023/05/07/vozer-a-tourcoing-une-expo-insolite-pr presente-des-objets-detournes-par-les-ouvriers-en-greve/) (consulté le 7 mai 2025).

⁵⁵ Jean-Charles Leyris, *op. cit.*

les seules formes de mémoire à incarner le rôle d'archives. Ainsi, dans le billet de blog des archivistes du Québec « L'archivistique dans le contexte militant : défis et mise en pratique », les archivistes Laura Simard-Lemaire et Valérie Grégoire proposent même une ouverture aux archives vers des lieux ou territoires porteurs de mémoire⁵⁶. Ainsi, pour les communautés pour lesquelles les traces écrites sont peu produites, voire inexistantes, la dimension mémorielle et historique peut avoir un sens bien plus important dans un lieu. Cette large ouverture est partagée par des chercheurs, comme Shannon Faulkhead, autrice et chercheuse, qui définit alors les archives comme « any account, regardless of form, that preserves memory or knowledge of facts and events. A record can be a document, an individual's memory, an image, or a recording. It can also be an actual person, a community, or the land itself⁵⁷ ». Ainsi, cette ouverture redéfinit complètement le sens même des archives, et appelle à une pratique révolutionnée et débarrassée de ses biais suprémacistes et coloniaux.

Il reste toutefois important de nuancer ces idées et de bien les placer dans un contexte militant, de rupture et de réparation. Michelle Caswell elle-même explique les risques 'un « archival pluralism » : « I worry that the concept of archival pluralism might perform the very epistemological damage it seeks to avoid, that is, hoovering up incommensurable worldviews into a singular rubric without a strong-enough power analysis ». Ainsi, en avançant cette idée, elle ferme la porte à une ouverture institutionnelle des archives, car ne marquant pas une rupture conséquente avec les pratiques archivisitiques mais plutôt une adaptation de celles-ci : « Pluralism has become an assimilationist strategy when what we need is a radical rupture that fully hauls, acknowledges, accounts for, and undoes the ongoing violences of colonialism, white supremacy, and hetero-patriarchy⁵⁸ ». L'élargissement des archives est donc envisageable, mais dans un cadre non normé, dans lequel les archives s'imposent comme des moyens d'action dont

⁵⁶ Laura Simard-Lemaire, Valérie Grégoire, « L'archivistique dans le contexte militant : défis et mise en pratique », *Convergence*. Blogue de l'Association des archivistes du Québec, 2023, [en ligne], disponible sur : [L'archivistique dans le contexte militant: défis et mise en pratique | Convergence AAQ](https://www.aaq.ca/convergence/larchivistique-dans-le-contexte-militant-defis-et-mise-en-pratique/) (consulté le 7 mai 2025).

⁵⁷ Michelle Caswell, *op. cit.*, p.41.

⁵⁸ Michelle Caswell, *op. cit.*, p.43.

l'usage, politique et mémoriel, marque une rupture claire avec des pratiques caractérisée par des rapports de domination.

L'ouverture des archives dépend donc de la définition qui leur est donnée. Dans le cadre d'un usage et traitement non professionnel, les archives se muent en moyens d'action et certaines formes semblent ainsi réservées au militantisme. Dans un cadre institutionnel, cette possible ouverture est freinée par des problématiques méthodologiques inhérentes à la profession. Cela n'empêche toutefois pas des archivistes professionnels de penser les archives de manière globale, et d'accompagner des mouvements communautaires dans un archivage élargi.

III/ NOUVELLES FORMES D'ARCHIVES, NOUVELLES FORMES D'ACTIONS

Nous allons maintenant nous intéresser aux usages qui sont fait des archives militantes, et des défis soulevés par le numérique tant dans la pratique professionnelle que dans la pratique militante. L'évolution de ces formes d'archives sous-entend de la même manière une évolution quant à l'usage qui en est fait, et par conséquent, un usage de la mémoire différent entre services et militants.

1. La redocumentarisation

Le développement du numérique modifie profondément notre rapport aux archives, tant dans la production que dans la gestion de celles-ci. Nous pouvons alors nous demander comment les services comme les militants appréhendent cet outil, et quels sont les défis qui lui sont liés.

1.1. Définition

L'appréhension des archives évolue en même temps que leur forme. Ainsi, l'arrivée du numérique, en plus de révolutionner la définition même des archives, impose de repenser leur traitement.

Jean-Michel Salaün distingue deux temps pour illustrer cette évolution : la documentarisation, et la redocumentarisation. La documentarisation caractérise la période d'explosion documentaire au tournant du XXe siècle qui a conséquemment mené au développement de techniques de gestion des documents diverses comme l'archivistique ou la bibliothéconomie. Ainsi, documentariser revient à classer, indexer, ou encore résumer un document, afin d'en « optimiser l'usage [...] en permettant un meilleur accès à son contenu et une meilleure mise en contexte⁵⁹ ». Cette documentarisation est donc mise en place en réaction à des nécessités sociétales, que sont l'organisation des documents et leur juste utilisation pour répondre aux besoins économiques et politiques de l'époque.

Toutefois, l'avènement du numérique modifie notre rapport au document, en même temps que la nature de celui-ci évolue. Il devient donc nécessaire d'adapter nos outils afin d'appréhender ces nouvelles formes documentaires de la façon la plus efficace et pertinente possible. En effet, les seules réalisations de la documentarisation ne suffisent plus pour un usage optimisé des documents dans toutes leurs formes et évolutions. Il n'est alors plus simplement question d'un traitement strict par les professionnels de l'information mais désormais d'un usage généralisé, difficilement contrôlable et accessible à tous. Ainsi, si le contrôle documentaire revêt toujours des enjeux politiques, économiques et sociaux, ceux-ci se sont modifiés avec le document lui-même. Ces évolutions se concentrent alors dans une nouvelle phase : la redocumentarisation.

Les professionnels des sciences de l'information se doivent alors premièrement de repenser l'usage des documents traités à l'ère de la documentarisation avec le numérique, d'où l'idée de re-documentarisation. Les documents traditionnels qui ont été numérisés doivent alors à nouveau être soumis à une gestion documentaire importante, mais d'une autre nature. Il est par exemple nécessaire de créer des métadonnées afin d'apporter toutes les informations nécessaires au document. Pour cela, des schémas de métadonnées sont créés afin de normaliser les informations complétant les documents, le Dublin Core parmi tant d'autres. Ce sont donc de nouvelles méthodologies, mais également de nouveaux outils pensés

⁵⁹ Jean-Michel Salaün, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de communication*, 2007, n° 30, p. 15.

et mis en place afin de traiter, à nouveau, les documents en s'adaptant au numérique.

Ainsi, la redocumentarisation insinue une évolution de notre rapport au document, et donc de notre rapport au monde⁶⁰. Le nouvel usage que nous faisons des documents modifie nos comportements. La numérisation des registres d'état-civil modifie par exemple nos habitudes, en offrant la possibilité de travailler sur sa généalogie depuis chez soi. Cette possibilité témoigne alors d'une évolution du rapport à l'espace et au travail, le numérique permettant un accès à l'information plus direct, modifiant nos habitudes de manière globale. Ainsi, les modalités d'appréhension des archives évoluent. Jean-Michel Salaün distingue trois dimensions dans le document classique : le vu, qui se focalise alors sur la « forme », le document est « un objet de communication régi par des règles [...] qui matérialisent un contrat de lecture » ; le lu qui se centre sur la signification propre du document dans son contenu ; et enfin le su, c'est-à-dire le « medium », la dimension sociale du document comme « un élément tangible d'une communication entre des personnes⁶¹ ». La redocumentarisation modifie alors ces dimensions en rendant la forme et la lisibilité du document moins tangibles, lequel est approfondi par un langage codé comme le XML ; mais également en modifiant l'accessibilité grâce à une diversité de mediums, ayant un impact sur nos habitudes sociales.

Toutefois, la redocumentarisation inclut également les nouvelles formes de documents d'archives, très éloignées des documents traditionnels. Les données, les sites internet, les blogues, le web sémantique, etc..., sont autant de nouvelles archives que de nécessités de créer un nouveau cadre archivistique, allant de la collecte à la communication, et provoquant par conséquent des évolutions sociales profondes modifiant nos rapports au monde et aux autres. En effet, ceux-ci induisent une nouvelle utilisation de l'information et du document et révolutionnent notre façon de nous informer, d'apprendre et de partager nos savoirs. Jean-Michel Salaün parle d'un « changement de paradigme » et voit par

⁶⁰ Jean-Michel Salaün, « La redocumentarisation... », *op. cit.*, p. 15.

⁶¹ Roger T. Pédaue, *Document : dorme, signe et medium, les reformulations du numérique*, CNRS, 2003.

exemple dans les réalisations de la redocumentarisation la création de Google ou de Wikipédia⁶². L'exemple de Wikipédia démontre que l'accès au savoir est désormais bien plus large, et qu'il est possible pour les utilisateurs de s'en emparer en créant des outils plus ou moins fiables, mais organisés selon un système normé. La gestion documentaire et du savoir échappe alors aux professionnels de l'information et s'ouvre à un champ bien plus large incluant des professionnels mais également des passionnés, des amateurs, des bénévoles. Pour permettre aux institutions publiques de maîtriser cette redocumentarisation, certains programmes sont toutefois menés comme Réseau thématique pluridisciplinaire « Documents et contenu : création, indexation, navigation » (RTP-DOC) du CNRS qui a pour but d'aider les institutions à « réduire ce décalage en tentant de mieux comprendre et de maîtriser la redocumentarisation explosive et désordonnée actuelle⁶³ ».

Les documents produits à l'ère de la redocumentarisation revêtent donc toujours des enjeux sociaux, politiques et économiques mais ceux-ci se sont modifiés avec à la fois les nouvelles formes documentaires, mais également les nouveaux acteurs qui les gèrent et les produisent. Ainsi, des acteurs privés spécialistes du numérique ont su s'imposer comme des acteurs indispensables au fonctionnement de nos sociétés, et devenir aussi puissants, d'un point vue économique comme politique, que des États. La gestion documentaire devient alors une forme de *soft power* et un enjeu démocratique. Ces formes particulières d'archives appellent alors à des réglementations. C'est notamment le cas du Règlement Général pour la Protection des Données au niveau européen, et la loi n°78-17 Informatique et Libertés en France qui limitent et rendent exclusives la conservation de certaines données sensibles à des « fins archivistiques dans l'intérêt public⁶⁴ », reconnaissant alors la légitimité des services publics à contrôler les données et renforçant le pouvoir de ceux-ci face aux géants du numérique.

⁶² Jean-Michel Salaün, « La redocumentarisation... », op. cit., p. 16.

⁶³ Jean-Michel Salaün, « Introduction : comprendre et maîtriser la redocumentarisation du monde », dans Roger T. Pédaque, sous la dir. de, *La redocumentarisation du monde*, Toulouse, Cépadues Éditions, 2007, p. 16.

⁶⁴ Loi 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, art 4.

1.2. Défis et usages de la redocumentarisation

La redocumentarisation concerne un nombre d'individus et d'acteurs extensible et non contrôlable. Les usages qui en résultent diffèrent ainsi en fonction des positions, intérêts et objectifs de chacun. Quels nouveaux usages archivistiques cette redocumentarisation induit-elle concrètement ? Quels usages les non professionnels de l'information font-ils de ce nouveau paradigme ?

Les services publics ont ainsi été contraints de s'adapter à ces nouvelles formes documentaires. En 1997 est par exemple créée Gallica, mettant alors à disposition quelques milliers de documents en format image. Ce développement se fait toutefois en parallèle de groupes privés, qui voient dans le numérique une manière de déployer et acquérir une large influence. Ainsi, le 15 décembre 2004, Google annonce lancer une opération de numérisation massive en partenariat avec de nombreuses et prestigieuses bibliothèques universitaires américaines comme Harvard. En réponse au projet hégémonique de Google, Jean-Noël Jeanneney, président de la BnF, publie l'année suivante une tribune dans le journal *Le Monde*, *Quand Google défie l'Europe : Plaidoyer pour un sursaut*, dans laquelle il appelle à un sursaut européen et à un travail commun entre les pays européens pour mener leur propre projet. Bien qu'obtenant une réponse favorable avec la création du projet Europeana en 2008, cette réticence face aux géants en devenir du numérique fut à l'époque loin d'être universelle, à commencer par les universitaires américains eux-mêmes, voyant dans le projet de Google une avancée plutôt qu'une menace. L'historien et ancien directeur de la bibliothèque universitaire d'Harvard Robert Darnton voit alors dans Google Books un « pas tangible vers l'instauration d'une république des lettres, et d'une citoyenneté universelle au sein de cette république⁶⁵ ». En France toutefois, les divisions sont partagées. En 2010, Bruno Racine, nouveau directeur de la BnF remet en cause ce refus de travailler avec Google dans son essai *Google et le nouveau monde*. Quelques années plus tard en 2013, Numélyo, projet de partenariat entre les

⁶⁵ Robert Darnton, « Robert Darnton : « L'initiative Google signe une étape dans la démocratisation du savoir » », *Books*, n°1, 2018, p. 16.

bibliothèques lyonnaises et Google voit le jour⁶⁶. Ces exemples nous montrent alors bien les ambiguïtés incarnées par les difficultés des services publics face aux nouvelles formes documentaires, lesquels, seuls, ont du mal à faire face à des entreprises privées disposant de moyens plus importants.

Les institutions publiques ne sont toutefois pas complètement fermées à la collaboration avec des acteurs privés. Ainsi, depuis le début des années 2000, la Bnf travaille avec Internet Archives pour archiver le web français⁶⁷. Créé en 1996 par Brewster Kahle, cet outil vise alors à archiver le web depuis sa création. Cette initiative a ainsi un double intérêt : soutenir les services publics rencontrant des difficultés dans la conservation et le traitement du web, et conserver les traces de cet espace façonné en grande partie par des utilisateurs anonymes. Ainsi, en considérant le web comme un document d'archives, et en le traitant comme tel, l'hégémonie de la conservation institutionnelle faiblit en même temps que les traces multiples d'activité sur internet sont conservées. L'archivage d'Internet ouvre alors un nouvel espace pour les utilisateurs, et pour les militants dans l'usage fait des archives de manière globale.

La redocumentarisation, facilitant donc l'accès au document et à son partage, est-elle outil militant efficace ? En effet, les documents pouvant être partagés de façon parfois infinie peuvent constituer des canaux militants et éducatifs. Les archives révolutionnaires de Montréal, collectif de recherche bénévole qui étudie les mouvements sociaux du Québec du XVIIe siècle à nos jours, numérisent les documents collectés dans un démarche historique et militante revendiquée. La question de la communication de l'information est tout à fait centrale, et est complétée par une activité sur les réseaux sociaux visant à communiquer sur les actualités du collectif. Les deux aspects de la redocumentarisation sont donc présents : les documents tangibles qui passent au numérique, et les archives produites directement via le numérique, avec les posts sur les réseaux sociaux.

⁶⁶ Nicolas Gros, Pierre Guinard, « Numelyo, la bibliothèque numérique de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2013, n°5, p. 12-15.

⁶⁷ BnF, « Consulter les Archives de l'internet », [en ligne], disponible sur : [Consulter les Archives de l'internet | BnF - Site institutionnel](http://www.bnf.fr/consulter-archives-internet.html) (consulté le 7 mai 2025).

Ainsi, les archives sont consultables de partout dans le monde, assurant l'accès à une riche documentation sur le sujet des mouvements sociaux au Québec.

La notion d'espace public est donc complètement transformée⁶⁸ quant à l'utilisation et l'accès au document. En effet, les cadres de conservation et communication fixés par la documentarisation sont remodelés et rendus caduques par les nouvelles formes de productions documentaires, et la multiplicité d'acteurs qui ont désormais accès à cette gestion. Ainsi, les archives ne sont plus systématiquement associées à un lieu, ni à un cadre. Il devient alors plus facile pour les usagers de s'en emparer car l'espace public est désormais intangible.

Toutefois, la redocumentarisation ne concerne pas uniquement l'espace sur lequel ces documents évoluent mais également la manière dont ils sont utilisés par les individus. Ils peuvent alors, dans le cadre d'initiatives personnelles, prendre la forme de moyens d'action sur la simple base de leur forme. Ainsi, le documentaire « *On n'est pas nos parents* »⁶⁹, de Matteo Severi, revenant sur la fermeture de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois en 2012 trente ans après la première grève qui avait secoué l'usine, mêle images d'archives et images contemporaines pour créer un parallèle entre les deux situations. En utilisant des images produites à la fois à l'ère de la documentarisation et de la redocumentarisation, le réalisateur montre le temps qui passe tout en mettant en lumière la continuité des enjeux de classe. Les archives sont alors ici utilisées pour servir un propos qui s'inscrit dans le temps long, tout en prenant des formes différentes en raison des évolutions d'enregistrement de l'information.

2. Les archives des mouvements sociaux : moyens d'action ou fixation de la mémoire ?

Les archives prennent donc des formes particulièrement diverses, et leur usage est par conséquent pensé de manières différentes en fonction des acteurs qui les traitent. Les archives des mouvements sociaux en particulier peuvent être envisagées de deux manières distinctes : comme des moyens d'action qui

⁶⁸ Jean-Michel Salaün, « La redocumentarisation... », *op. cit.*, p. 18.

⁶⁹ Matteo Severi, *On n'est pas nos parents*, Agat Films, 2024, 88 min.

s'inscrivent dans un schéma contestataire construit ou non, ou comme des objets figés destinés à commémorer une lutte sans en souligner la vivacité. Ce sont ces deux paradigmes que nous allons étudier dans cette sous-partie.

2.1. *Répertoires d'action collective et logiques d'usages*

Pour penser les archives comme des moyens d'action, il est important d'étudier les stratégies globales qui les intègrent, et la manière dont celles-ci sont mobilisées comme des outils pour servir des buts précis. Pour analyser cet usage militant des archives, il est intéressant de se pencher sur le répertoire d'action collective, concept théorisé par l'historien Charles Tilly dans son ouvrage *La France conteste. De 1600 à nos jours.* : « Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés. [...] Ces différents moyens d'action composent un répertoire. [...] Le répertoire en usage dicte l'action collective. Malgré la spontanéité qu'on associe parfois à l'idée de foule, les gens tendent à agir dans le cadre limité de ce qu'ils connaissent, à innover sur la base de formes existantes, et à ignorer toute une partie des possibilités qui leur sont en principe ouvertes⁷⁰ ». Le répertoire d'action collective représente ainsi un ensemble de moyens divers qui ont collectivement pour but de mener une contestation efficace et organisée. Dans le cadre d'un mouvement social, les archives peuvent donc en devenir des outils et appeler à différentes formes de luttes centrées autour de la mémoire, de la justice ou encore de l'histoire.

Leur utilisation concrète dépend donc de leur forme et de leur nature. Dans le chapitre « De nouveaux répertoires d'action » de son ouvrage *Mobilisations numériques. Politiques du conflit et technologies médiatiques*, Fabien Granjon rappelle les trois modes d'action les plus fréquents que sont la grève, la manifestation et la pétition, en démontrant la manière dont l'innovation numérique a particulièrement bouleversé ces « performances⁷¹ » en modifiant les rapports

⁷⁰ Charles Tilly, *La France conteste. De 1600 à nos jours.*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.

⁷¹ Charles Tilly, Sydney Tarrow, *Politique(s) du conflit, de la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, 402 p.

d'organisation, de distance et de public touché. Il prend notamment l'exemple de la grève des imprimeurs en 1994 à San Francisco durant laquelle fut créé le San Francisco Free Press, journal en ligne visant à documenter le conflit complété par une liste de diffusion encourageant au boycott de certaines entreprises soutenant leurs employeurs⁷². Le numérique devient alors un outil global permettant d'embrasser de nouvelles formes de luttes plus généralisées, et permet en cela l'utilisation d'objets communément évocateurs, que peuvent être les archives. Ainsi, l'exemple des Archives révolutionnaires de Montréal peut être perçu à travers ce prisme. En effet, la libre mise à disposition d'archives de luttes s'inscrit dans une démarche plus large de mise en lumière et d'appréhension des luttes à l'époque contemporaine, et complète un panel d'actions incluant notamment des conférences, des communications sur les réseaux sociaux et le relai d'informations d'actualité. En cela, la redocumentarisation joue pleinement un rôle dans l'évolution des répertoires d'action collective contemporains.

Les archives sont ainsi utilisées à des fins bien précises qui conditionnent l'usage qui en est fait. De cette façon, la mise en lumière des différentes logiques d'usages auxquelles elles sont soumises semble primordiale dans la compréhension du fonctionnement des archives comme outils dans les luttes. En effet, la logique d'usage politique apparaît comme la plus évidente. Les archives sont intégrées à des stratégies larges de contestation sociale et justifient un propos en invoquant des arguments démontrés par ces mêmes archives. Elles ont donc pour but de défendre des idées politiques, de raconter une autre histoire, de réhabiliter. Les usages des archives peuvent donc être divers mais répondent à une et même logique. Une autre logique d'usage, conjugable à la politique, peut être éducative. Ainsi, dans le cadre d'une lutte, les archives servent à se souvenir, à réfléchir à la concordance entre le passé et le futur, et donc à avoir une vision englobante et consciente des évolutions et actualités de ladite lutte. De fait, le 3 octobre 2024 est diffusé au cinéma Les 400 coups à Angers un documentaire constitué d'images d'archives sur les accomplissements du Conseil National de la Résistance, à l'initiative de l'union départementale de la CGT 49 et du Parti Communiste Français

⁷² Fabien Granjon, « De nouveaux répertoires d'action », dans *Mobilisation numériques. Politiques du conflit et technologies médiatiques*, Paris, Presse des Mines, 2017, p. 153-167.

49, accompagné de Michel Pigenet, historien et professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne⁷³. La logique d'usage des archives est ainsi éducative dans un premier temps, car revient sur un temps tout à fait significatif de la construction de la 5^e République, et la présence d'un historien pour répondre aux questions du public réaffirme ce but. Toutefois, la logique est également politique car visant à faire un parallèle et réfléchir sur l'époque actuelle. Enfin, parmi tant d'autres, les archives peuvent incarner une logique d'usage mémorielle visant par exemple à réhabiliter un événement, un personnage ; ou au contraire à questionner une certaine conception d'un épisode. Cette liste non-exhaustive vise ainsi à démontrer la diversité des logiques d'usage dans lesquelles peuvent être imbriquées les archives, et ainsi d'établir leur rôle en tant qu'actrices dans la survie d'un mouvement.

Les exemples mentionnés jusqu'alors démontrent la manière dont les archives peuvent être globalement intégrées à des stratégies mobilisatrices en raison du sens qu'elles renvoient. Toutefois, l'essence même des archives peut devenir un moyen de lutte. On ne s'intéresse plus aux archives uniquement pour ce qu'elles disent, mais également pour ce qu'elles ne disent pas, ce qui induit de travailler non plus uniquement sur le contenu mais sur le système général de production d'«énoncés» en réfléchissant à la forme même et ce qui n'a pu être dit. Ainsi, en 2001 est produit le film *The Battle of Orgreave* par l'artiste Jeremy Deller, reconstituant alors le conflit social mené par les mineurs en grève dans le Yorkshire en 1984, et notamment les affrontements violents avec les forces de l'ordre. L'objectif de Jeremy Deller était alors de mettre en lumière les mensonges des médias de l'époque, cela en utilisant notamment les archives désormais disponibles contredisant alors la version avancée jusqu'alors⁷⁴. Ainsi, en reproduisant un événement visant à s'opposer aux archives de l'époque qui avaient produit un discours contraire, Jeremy Deller produit un nouveau document d'archives visant à défaire ledit discours et ainsi d'inscrire dans une dynamique plus large de contestation des formes d'autoritarisme.

⁷³ Ciné-doc « Les jours heureux », 400 coups, Angers, 2024, [en ligne], disponible sur : [LES JOURS HEUREUX - Ciné Doc - jeudi 3 octobre à 20h15](#) (consulté le 7 mai 2025).

⁷⁴ Christophe Kihm, « Ce que l'art fait à l'archive », *Critique*, n°759-769, 2010, p. 707-718.

Cet exemple appelle alors à s'interroger plus largement sur le discours produit par les archives, et sur la manière dont celui-ci influe sur les usages qui en sont ensuite faits. En effet, la question qui se pose est celle de la confiance et de la transparence entre citoyens et institutions, et de la manière dont ces archives s'intègrent à des formes de lutte. À cela s'ajoute la problématique centrale du devenir des archives. En effet, les archives produites par les citoyens dans un cadre de contestation sont désormais nombreuses à être numériques, et la conservation et pérennité celles-ci pour assurer un nouvel usage dans des luttes futures peuvent être malgré tout imputées aux services publics. De plus, la question du nombre et de l'ampleur des mouvements militants en ligne pose la question de la représentativité. En effet, l'usage des réseaux sociaux facilite le déliement de la parole et des revendications communes, en créant un espace d'échanges et de rencontres. Le mouvement #MeToo en 2017 a par exemple rassemblé des témoignages de femmes du monde entier et initié des mouvements nationaux comme #BalanceTonPorc en France. Ce sont donc de nouvelles formes de mobilisations, et de nouvelles performances qui remplacent ou bien marquent une évolution face aux anciennes. Les collectes de ces tweets peuvent apporter une réponse exhaustive mais également représentative par le nombre et l'ampleur du mouvement, et donc constituer des outils globaux dans le cadre de la formation de répertoires d'action collective.

La création d'archives par les individus eux-mêmes peut donc être un moyen de s'insérer dans des répertoires d'action collective globaux. Ainsi, le mercredi 11 décembre 2024, la chanteuse iranienne Parastoo Ahmadi diffuse en direct sur sa chaîne YouTube un concert d'une demi-heure lors duquel elle apparaît sans voile⁷⁵, en plus de l'interdiction pour les femmes de chanter en public. Cette diffusion s'inscrit dans le mouvement « Femmes, vie, liberté », levé en 2022 après l'assassinat par les forces de police iraniennes de l'étudiante Mahsa Amini. Le choix de diffuser le concert sur les réseaux sociaux permet alors une forme d'archivage automatique, la vidéo étant alors partageable, d'autant plus que son caractère contestataire exceptionnel mène à sa conservation par les utilisateurs eux-mêmes.

⁷⁵ Parastoo Ahmadi, *Karvansara Concert*, Parastoo Ahmadi, 2024, 27 min, [en ligne], disponible sur : [Karvansara Concert, Parastoo Ahmadi](https://www.youtube.com/watch?v=KARVANSARA) (consulté le 7 mai 2025).

Ainsi, le mouvement de soutien à Parastoo Ahmadi sur les réseaux sociaux semble appuyer des « performances » plus traditionnelles comme la grève ou les manifestations, ce qui nous mène à nous interroger sur les possibles évolutions de ces dites « performances » avec le numérique. Le documentaire « Un pays qui se tient sage », de David Dufresnes, centré autour des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants durant le mouvement social des gilets jaunes⁷⁶ mobilise par exemple des archives pour venir en appui des manifestations. Les images de violences policières filmées durant les manifestations complètent alors celles-ci et s'inscrivent dans le répertoire d'action collective de la lutte contre l'autoritarisme et les violences institutionnelles et en faveur de la justice sociale. Les manifestations ne sont donc plus seulement un événement immobile, couvert par la seule presse, mais des moments de contestation sociale de masse, où chacun peut produire ses propres archives pour faire vivre le mouvement et réclamer justice.

Les archives semblent donc être des outils efficaces dans la construction de répertoires d'action collective, se posant en soutien à des « performances » plus traditionnelles comme la manifestation, les grèves ou encore les pétitions. Leur caractère militant n'émane alors pas uniquement du sujet qu'elles portent mais également du l'usage qui en est fait. Ainsi, les logiques d'usages des archives semblent jouer un rôle central dans la conception desdites archives comme objets de lutte.

2.2. *Patrimonialisation et mémoire*

Le traitement des archives des mouvements sociaux par les institutions ne revêt alors pas les mêmes objectifs que par les militants eux-mêmes. En effet, les logiques d'usage des archives qui motivent leur réemploi sont distinctes, et les objectifs que lesdites logiques d'usage servent sont conditionnés par certaines formes d'expression de la mémoire. Cette mémoire sert alors un récit historique, dont les formes de conservation sont justifiées par un caractère exceptionnel, inédit, fondateur d'un lieu ou d'un territoire.

⁷⁶ David Dufresne, *Un pays qui se tient sage*, Le Bureau, 2020, 86 min.

Ces logiques d'usage peuvent alors être similaires à celles mobilisées par les militants, sans pour autant incarner les mêmes fins. Par exemple, la logique d'usage éducative peut répondre à une utilisation des archives s'inscrivant dans la transmission de l'histoire d'un événement passé, à des individus qui n'auraient peu ou pas de connaissance de celui-ci. La mise en avant d'archives, et les choix faits pour mettre celle-ci en avant sont donc avant tout à but éducatif car elles donnent des éléments clés pour comprendre un moment. De même, la logique d'usage mémorielle peut être investie lors de commémorations, lors de l'anniversaire d'un événement. L'objectif est alors de réactiver la mémoire dudit événement en invoquant les acteurs principaux, les moments clés. Elle peut alors être accompagnée d'une forme de sanctuarisation, au risque de figer l'événement. L'usage des archives dans cette logique est alors presque illustratif, accompagnant un discours qui leur prévaut. Elle peut être conjuguée à une logique éducative.

Ainsi, les logiques d'usage qui motivent l'emploi des archives sont également conditionnées par leurs conjugaisons. Une logique d'usage éducative n'a pas du tout les mêmes ressorts si appuyée d'une logique d'usage mémorielle ou politique. C'est finalement la somme des logiques d'usage qui permet de comprendre les directions choisies. Nous pouvons alors nous questionner sur l'usage des archives déterminé par une logique mémorielle uniquement. En figeant la mémoire d'un événement, les nuances qui lui sont propres disparaissent alors au profit d'un discours servant une vision figée et déterminée par un système de valeurs et de conditions. Cet usage se rapproche de la définition que donne le sociologue Jean Davallon de la patrimonialisation : « l'acte par lequel un collectif reconnaît le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels, de sorte que collectif se trouve devenir ainsi héritier de ceux qui les ont produits, et qu'à ce titre il a l'obligation de les garder afin de les transmettre ». Il cite ensuite Marc Augé et met en lumière les deux caractéristiques de cette patrimonialisation que sont les « pratiques historiques » ainsi que la « dimension « symbolique »⁷⁷ ». Dans leur article « Du patrimoine à la patrimonialisation. Perspectives critiques. », Anne-Claude Ambroise-Rendu et Stéphane Olivesi ajoutent la dimension de

⁷⁷ Jean Davallon, « Une patrimonialisation des archives ? », version développée de la communication faite aux 14e Journées des Archives de l'UCL Louvain-la-Neuve, 2014.

« valeur sociale » : « : « Toute patrimonialisation s'apparente donc à un processus de légitimation historique. Elle s'en démarque cependant sur deux points : par sa dimension économique, puisqu'elle pose publiquement la question de la valeur sociale, culturelle, environnementale de son objet ; par les dispositifs institutionnels qui l'accompagnent et reviennent à valoriser, pour ne pas dire à sanctifier, les objets patrimoniaux, à les extraire du monde profane⁷⁸ ». Les archives peuvent ainsi jouer un rôle dans le processus de patrimonialisation d'un événement, cela sans pour autant être des objets patrimonialisés. Les archives peuvent alors être intégrées à des logiques d'usages patrimoniales, résultat d'un usage des archives en surface, qui au lieu de voir dans celles-ci des logiques plurielles et complémentaires, en cristallise la logique mémorielle sans apporter de nuance suffisante à une appréhension complexe.

Dans son article « Dépatrimonialiser l'exercice muséologique », l'anthropologue Noël Barbe se penche sur l'exposition « Vivre avec la grève du Joint français. Le conflit en anachronisme » et en analyse la dimension patrimoniale, notamment quant à l'usage et les énoncés produits autour des archives. Il étudie notamment sur la photographie devenue emblématique d'un échange tendu entre un ouvrier et un CRS. Le traitement de cette photographie, sujet central mêlé à des coupures de presses antérieures relatant de sujets sociaux est vu par Noël Barbe comme une séparation « du sujet de l'objet », s'inscrivant alors dans un « régime d'apparition [...] [qui] relève d'une dépossession de l'énonciation d'un sens donné à la situation⁷⁹ ». Ainsi, en n'éclairant pas le contexte précis de la photographie, en interrogeant l'ouvrier par exemple, il est alors possible de lui donner une multitude de sens sans accorder d'importance au sens initial. Le document d'archives incarne alors une valeur symbolique dont le sens a moins d'intérêt que l'interprétation. Noël Barde ajoute : « Dans cet absentement organisé, la primauté accordée aux collections et à l'objet [...] nous renvoie au poids de l'État dans l'imposition de leur caractère cardinal⁸⁰ ».

⁷⁸ Anne-Claude Ambroise-Rendu, Stéphane Olivesi, « Du patrimoine à la patrimonialisation. Perspectives critiques », *Diogène*, n°258-259-260, 2017, p. 276.

⁷⁹ Noëlle Barde, « Dépatrimonialiser l'exercice muséologique », *Ethnologie française*, vol. 55, 2025, p. 72.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 73.

Ainsi, les archives des mouvements sociaux peuvent être intégrées à des stratégies de fixation de la mémoire qui cristallisent les traces des luttes dans un système d'« énoncés ». Les logiques d'usage des archives sont alors centrales dans cette appréhension, et conditionnent le récit fait des mouvements sociaux à un discours sur les sources, que sont les archives.

CONCLUSION

Ainsi, cet état des connaissances nous a permis d'étudier les enjeux que recouvrent les archives des mouvements sociaux, et l'évolution de leurs usages et formes avec le numérique. La première partie centrée sur l'histoire de Lip et ses archives a permis de faire le lien avec l'étude de cas et d'introduire le conflit long et complexe, et les archives qu'il en reste. La partie étudiant les archives militantes et leur devenir a alors mis en lumière les liens dans la gestion de celles-ci entre les producteurs eux-mêmes et les institutions publiques, travaillant alors souvent de façon commune pour la conservation des documents. La problématique de la définition a toutefois mis en avant une opposition, dont l'origine repose en partie sur l'usage fait des archives. Cet usage a alors été étudié dans la dernière partie, qui en plus de réfléchir aux évolutions des archives avec le numérique, a démontré que les logiques d'usage dans lesquelles étaient intégrées les archives dépendaient du discours produit et du contexte de réemploi.

BIBLIOGRAPHIE

Le conflit Lip : généralités

CROS (Lucie), *Les ouvrières et le mouvement social : retour sur la portée subversive des luttes de chez Lip à l'épreuve du genre*, thèse de doctorat en sociologie (Dominique Jacques-Jouvenot dir.), Université de Franche-Comté, 2018, 443 p.

DAUMAS (Jean-Claude), « Lip, les archives et l'histoire », dans BONIN (Hubert) et QUENOUËLLE-CORRE (Laure), sous la dir. de, *Explorer les archives et écrire l'Histoire Autour de Roger Nougaret*, Genève, Librairie Droz, 2022, p. 109-119.

GOURGES (Guillaume), NEUSCHWANDER (Claude), *Pourquoi ont-ils tué Lip ? De la victoire ouvrière au tournant libéral*, Paris, Raisons d'agir, 2018, 384 p.

PERNIN (Pauline), *LIP quarante ans après, des commémorations en tensions*, mémoire de Master en science politique (Nathalie Ethuin dir.), Université Lille II, 2014, 78 p.

REID (Donald), *L'affaire Lip*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 538 p.

Archives syndicales et militantes

BATTAIS (Louisette), « Les archives syndicales CFTC-CFDT », *Bulletin de l'Institut du Temps Présent*, n°66, 1996, p. 35-44.

BRESSOL (Élyane), GONCALVES (Myriam), MAZET (Aurélie), « Valorisation de l'histoire du mouvement social, notamment celle de la Confédération générale du travail (CGT) et de ses archives : les objectifs de l'Institut CGT d'histoire sociale », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 21-32.

BOSMAN (Françoise), PUTFIN (Guy), « Collecte, traitement et usages des archives syndicales », dans *La fédération de l'Éducation nationale (1928-1992)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 255-274.

DEZÈS (Marie-Geneviève), « Les fonds de militants syndicaux de l'Institut français d'histoire sociale », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 65-86.

LAVIGUEUR (Élisabeth), « Numérisation d'archives syndicales », *Archimag*, n°313, 2018, p. 34.

MAVRAGANIS (Élise), « Un exemple de dépôt de structures locales de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans les services d'archives territoriaux : le Maine-et-Loire », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 9-20.

NOYER (Manuella), « Le Centre d'histoire du travail de Nantes et les archives de militants syndicaux », *La Gazette des archives*, n°221, 2011, p. 103-115.

SCHAFFER (Valérie), « Sous les pavés, l'archive ! Luttes sociales et archives du Web », *Le Temps des Médias*, n°35, 2020, p. 121-138.

SINNO (Henri), MAGNIEN (Agnès), « Les archives syndicales CGT », *Bulletins de l'Institut du Temps Présent*, n°67, 1997, p. 47-58.

Archivistique

BASTIAN (Jeannette), « The records of memory, the archives of identity : Celebrations, texts and archival sensibilities », *Archival Sciences*, vol. 13, 2012, p. 121-131.

BROWN (Elspeth H.), « Archival Activism, Symbolic Annihilation, and the LGBTQ2+ Community Archive », *Archivaria*, n°89, 2020, p. 6-33.

CASWELL (Michelle), Michelle Caswell, « A matter of time », dans *Urgent Archives. Enacting liberatory memory work*, Routledge, 2021, p. 26-47.

CHABOT-LAGANA Clara, *Retour sur une opération d'ampleur nationale entre 2016 et 2018 : la Grande Collecte Archives de femmes, Histoire des femmes XIXe-XXIe siècles*, mémoire de master en archivistique (Bénédicte Grailles dir.), Université d'Angers, 2022, 173 p.

DAVALLON (Jean), « Une patrimonialisation des archives ? », version développée de la communication faite aux 14e Journées des Archives de l'UCL Louvain-la-Neuve, 2014.

FLINN (Andrew), « Archival Activism : Independant and Community-led Archives, Radical Public History and the Heritage Professions », *InterActions*, vol. 7, 2011, p. 2-21.

FLINN (Andrew), ALEXANDER (Ben), « "Humanizing an Inevitability Political Craft": Introduction to the Special Issue on Archiving Activism and Activist Archiving », *Archival Science. International Journal on Recorded Information*, n°15, 2015, p. 329-335.

GRAILLES (Bénédicte), « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme », dans PÉQUIGNOT (Stéphane), POTIN (Yann), sous la dir. de, *Les conflits d'archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 138.

GREGOIRE (Valérie), SIMARD-EMAIRE (Laura), « L'archivistique dans le contexte militant : défis et mise en pratique », *Convergence*. Blogue de l'Association des archivistes du Québec, 2023, [en ligne], disponible sur : [L'archivistique dans le contexte militant: défis et mise en pratique | Convergence AAQ](https://www.aaq.ca/actualites/2023/05/larchivistique-dans-le-contexte-militant-defis-et-mise-en-pratique) (consulté le 7 mai 2025).

KETELAAR (Eric), « Archival turns and returns », dans GILLILAND (Anne J), MCKEMMISK (Sue), LAU (Andrew J), sous la dir. de, *Research in the Archival Multiverse*, Clayton, Monash University Publishing, 2017, p. 228-268.

KETELAAR (Eric), « (Dé) Construire l'archive », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°82, 2006, p. 65-70.

KIHM (Christophe), « Ce que l'art fait à l'archive », *Critique*, n°759-769, 2010, p. 707-718.

LASCOUMES (Pierre), « Des « traces » au besoin d'"archive" dans l'activité militante », dans PEQUIGNOT (Stéphane), POTIN (Yann), sous la dir. de, *Les conflits d'archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 155-160.

VUKLIS (Vladan), GILLILAND (Anne), « Archival activism : emerging forms, local applications », dans *Archives in the Service of People – People in the Service of Archives*, Los Angeles, UCLA, 2016, p. 14-25.

DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, Vincennes, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, 888 p.

Sciences de l'information

BARATS (Christine), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin, 2013, 272 p.

DARNTON (Robert), « Robert Darnton : « L'initiative Google signe une étape dans la démocratisation du savoir » », *Books*, n°1, 2018, p. 16-17.

GROS (Nicolas), GUINARD (Pierre), « Numelyo, la bibliothèque numérique de Lyon », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2013, n°5, p. 12-15.

Collectif Roger T. Pédaueque, *Document : dorme, signe et medium, les reformulations du numérique*, CNRS, 2003.

SALAÜN (Jean-Michel), « Introduction : comprendre et maîtriser la redocumentarisation du monde », dans Roger T. Pédaueque, sous la dir. de, *La redocumentarisation du monde*, Toulouse, Cépadues Éditions, 2007, p. 4-16.

SALAÜN (Jean-Michel), « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de communication*, 2007, n° 30, p. 13-23.

Sociologie

FOUCAULT (Michel), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, 294 p.

GRANJON (Fabien), « De nouveaux répertoires d'action », dans *Mobilisations numériques. Politiques du conflit et technologies médiatiques*, Paris, Presses des Mines, 2017.

PÉCHU (Cécile), « Répertoire d'action » dans FILLIEULE (Olivier), MATHIEU (Lilian) et PÉCHU (Cécile), sous la dir. de, *Dictionnaire des mouvements sociaux.*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 454-462.

POISSENOT (Claude), RANJARD (Sophie), « Des besoins aux logiques d'usages », dans *Usages des bibliothèques. Approche sociologique et méthodologique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2005, p. 241-276.

TILLY (Charles), *La France conteste. De 1600 à nos jours.*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.

TILLY (Charles), TARROW (Sydney), *Politique(s) du conflit, de la grève à la révolution*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, 402 p.

Muséologie

POLI (Marie-Sylvie), « Le texte dans l'exposition, un dispositif de tension permanente entre contrainte et créativité », *La lettre de l'OCIM*, 2010, n°132, p. 8-13.

BARBE (Noël), « Dépatrimonialiser l'exercice muséologique », *Ethnologie française*, vol. 55, 2025, p. 69-86.

Patrimoine

AMBROISE-RENDU (Anne-Claude), OLIVESI (Stéphane), « Du patrimoine à la patrimonialisation. Perspectives critiques », *Diogène*, n°258-259-260, 2017, p. 265-279.

KOSMAN (Robert), « Sorti d'usine », *Conserveries mémorielles*, n°11, 2011, p. 12-18.

KOSMAN (Robert), *Sorti d'usines. La « perruque », un travail détourné.*, Paris, Éditions Syllepse, 2018, 184 p.

LEYRIS (Jean-Charles), « Objets de grève, un patrimoine militant », *In Situ*, n°8, 2007, p. 67-72.

ÉTAT DES SOURCES

Sources légales et réglementaires

Code du Patrimoine, article L 211-1.

Code du Patrimoine, article L 211-2.

Loi 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Sources imprimées

Documents relatifs à des manifestations culturelles

Catalogue de l'exposition « Lip, la force du collectif », 2013, [en ligne], disponible sur : [Lip, la force du collectif - Archive ouverte HAL](#) (consulté le 25 mai 2025).

Fiche technique « Les Yeux rouges ».

Articles

Archives du Féminisme, *Bulletin n°31*, 2023.

BnF, « Consulter les Archives de l'internet », [en ligne], disponible sur : [Consulter les Archives de l'internet | BnF - Site institutionnel](#) (consulté le 7 mai 2025).

Compagnie L'Occasion, *Le Cabaret Lip*, 2021 [en ligne], disponible sur : <https://www.compagnie-loccasion.fr/le-cabaret-lip> (consulté le 5 mai 2025).

Conseil économique, social et environnemental, « Publicisation des cahiers de doléances », 20 mars 2025, [en ligne], disponible sur : [Publicisation des cahiers de doléances | Le Conseil économique social et environnemental](#) (consulté le 26 mai 2025).

KONDRATUK (Laurent), « On lutte, on conserve, on témoigne. Archiver les mémoires des LIP. » *LIP. Les instants précieux*, Besançon, Université de Franche-Comté, Oct 2023, 6 p.

LARRIEUX (Claire), « Non, les cahiers de doléances ne sont pas cachés aux archives ! », *Association des archivistes français*, 15 décembre 2024, [en ligne], disponible sur : [Non, les cahiers de doléances ne sont pas cachés aux archives !](#) (consulté le 26 mai 2025).

Library of Congress, Timeless, [en ligne], disponible sur : <https://blogs.loc.gov/loc/2017/12/update-on-the-twitter-archive-at-the-library-of-congress-2/> (consulté le 7 mai 2025).

MORDER (Robi), « Lip, 29 janvier 1974, les accords de Dole », *Association Autogestion*, janvier 2014, [en ligne], disponible sur : [LIP, 29 janvier 1974, les accords de Dole - Association Autogestion](#) (consulté le 26 mai 2025).

SAUDRAIS (Hélène), « L'affaire Lip (1973) », *CFDT Archives et Mémoires*, 2023, [en ligne], disponible sur : [L'affaire LIP \(1973\)](#) (consulté le 26 mai 2025).

SÉGAL (Éva), « Fils de Lip », *Images de la culture*, n°23, novembre 2007.

Solidaires, « 50 ans après, que nous dit aujourd'hui la lutte des Lip ? », mai 2023, [en ligne], disponible sur : [50 ans après, que nous dit aujourd'hui la lutte des Lip ? | Solidaires](#) (consulté le 26 mai 2025).

Université Marie et Louis Pasteur, *Balades sonores*, [en ligne], disponible sur : [Balades sonores | L'ACTU de l'Université de Franche-Comté](#) (consulté le 25 mai 2025).

WEB (Colette), « Lip : 40 ans après, journée de commémoration à Besançon », *Association Autogestion*, novembre 2013, [en ligne], disponible sur : [Lip : 40 ans après, journée de commémoration à Besançon - Association Autogestion](#) (consulté le 26 mai 2025).

Presse

L'Est Républicain, « Lip : mort de Charles Piaget, une vie de luttes revisitées en images », 5 novembre 2023.

BILLY (Marielle), « 12 juin 1973 : Lip, bon anniversaire à l'autogestion », *Le club de Mediapart*, 12 juin 2013, [en ligne], disponible sur : [12 juin 1973 : Lip, bon anniversaire à l'autogestion | Le Club](#) (consulté le 26 mai 2025).

FAUCOUP (Yves), « Que sont devenus les Lip ? », *Le club de Mediapart*, 17 décembre 2023, [en ligne], disponible sur : [Que sont devenus les Lip ? | Le Club](#) (consulté le 26 mai 2025).

PERRAUD (Antoine), « Cahiers de doléances de 2019 : de l'impérieuse nécessité de leur publication », *Mediapart*, 19 novembre 2024, [en ligne], disponible sur : [Cahiers de doléances de 2019 : de l'impérieuse nécessité de leur publicité | Mediapart](#) (consulté le 26 mai 2025).

Sources d'archives

Archives départementales du Doubs, 45J Fonds Jeanningros.

Enquête orale Lip

- Témoignages collectés par les Archives départementales du Doubs.
- Témoignages récoltés par les Archives municipales de Besançon.

Sources audiovisuelles

Vidéos

AHMADI (Parastoo), *Karvansara Concert, Parastoo Ahmadi*, 2024, 27 min, [en ligne], disponible sur : [کنسرت کاروانسرا با صدای پرستو احمدی | Karvansara Concert, Parastoo Ahmadi](#) (consulté le 7 mai 2025).

Radio Bip, *Conférence avec Charles Piaget : « On fabrique, on vend, Lip 1973 »*, 2021, 1 h 31 min 57 secondes, [en ligne], disponible sur : [« On fabrique, on vend, Lip 1973 » Conférence-débat avec Charles Piaget et Georges Ubbiali | By Radio Bip 96.9FM | Facebook](#) (consulté le 25 mai 2025).

Documentaires

BRUNNARIUS (Isabelle), GAUTHIER (Bertrand), *Lip, le rêve et l'histoire*, France 3 Bourgogne Franche-Comté, 2005, 52 min.

DUFRESNE (David), *Un pays qui se tient sage*, Le Bureau, 2020, 86 min.

FAVERJON (Thomas), *Fils de Lip*, 2007, TS Productions, 51 min.

MARKER (Chris), *Puisqu'on vous dit que c'est possible*, 1973, 43 min.

ROUAUD (Christian), *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Les Films d'Ici, 2007, 118 min.

SEVERI (Matteo), *On n'est pas nos parents*, Agat Films, 2024, 88 min.

Podcasts

BERTINI (Aurélien), *Lip, les souterraines*, Acast, 2023, [en ligne], disponible sur URL : <https://shows.acast.com/65117ac69a13e00011a9f472> (consulté le 5 mai 2025).

MEY (Christophe), *Lip 73, les archives* [podcast], Radiofrance, septembre 2023, [en ligne], disponibles sur : [Lip 73, les archives](#) (consulté le 25 mai 2025).

Sources orales

Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, archiviste aux Archives municipales d'Alès, chargé des archives contemporaines et de la valorisation, fait en distanciel.

Entretien n°2 du 6 mars 2025 avec Laurent Kondratuk, ingénieur de recherche en analyse de sources à l'Université Louis et Marie Pasteur, fait en distanciel.

Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, archiviste à la CFDT, fait en distanciel.

Entretien n°4 du 20 mars 2025 avec François Guinchard, archiviste aux Archives départementales du Doubs, fait en présentiel.

Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, responsable de la documentation au musée du Temps, fait en distanciel.

Entretien n°6 du 18 avril 2025 avec Guillaume Gourgues, maître de conférences en science politique à l'Université Lyon II, fait en distanciel.

Sites Web

Plateforme *Mémoire Vive* de la ville de Besançon : [Mémoire Vive patrimoine numérisé de Besançon](#).

Blog Hypothèses, *L'affaire Lip : 50 ans après* : [« L'affaire LIP » – 50 ans après](#).

Archives de France, « Document (d'archives) », *Dictionnaire de terminologie archivistique* : [Dictionnaire de terminologie archivistique – ArchiSHS](#).

PARTIE 2 : LES ARCHIVES DE LIP : USAGES, ENJEUX DE MÉMOIRE ET ACTION POLITIQUE

La première partie a permis de mettre en lumière les usages faits des archives des luttes sociales, à la fois par les acteurs de ces luttes, mais également par les services publics. Nous avons vu que ces usages étaient déterminés par plusieurs facteurs : la proximité géographique, les liens entre militants et services publics ou encore le développement du numérique. Cette seconde partie vise ainsi à étudier ces dimensions à travers le cas précis du conflit Lip, qui s'étend de 1973 à 1981.

Nous nous emploierons d'abord à étudier la valorisation des archives par les services publics à l'occasion des dates anniversaires, en mettant en lumière les typologies les plus employées et leurs évolutions dans le temps. Nous réfléchirons ensuite aux enjeux de mémoire que soulève le conflit, tant concernant l'uniformisation d'un récit collectif que les conflits que celui-ci soulève. Il conviendra alors d'étudier le rôle des archives dans la construction de cette mémoire. Enfin, nous nous pencherons sur l'usage politique de ces archives, et sur la manière dont elles peuvent se muer en outils servant ce-dit usage, en nous penchant à la fois sur une action militante, et sur l'essence politique que peuvent incarner certains documents.

Cette étude repose alors sur une analyse des archives réemployées à l'issue du conflit, cela à partir du premier anniversaire, soit 1983 ; ainsi que sur six entretiens menés entre février et avril 2025, avec plusieurs professionnels ayant travaillé avec et sur les archives de Lip. Nous étudierons ainsi les témoignages d'Olivier Taxi, archiviste aux Archives municipales d'Alès, chargé des archives contemporaines et de la valorisation, anciennement archiviste aux Archives départementales du Doubs, Laurent Kondratuk, ingénieur de recherche en analyse de sources à l'Université Louis et Marie Pasteur, Hélène Saudrais, archiviste à la CFDT, François Guinchard, archiviste aux Archives départementales du Doubs, Camille Abbateci, responsable de la documentation au musée du Temps et Guillaume Gourgues, maître de conférences en science politique à l'Université Lyon II. Un tableau d'analyse des sources a également été établi pour analyser les

archives utilisées dans cette étude de cas, lesquelles proviennent en majorité du fonds Jeanningros aux Archives départementales et du blog Hypothèses des 50 ans du conflit. Ce tableau vise à appréhender les documents d'archives à la fois à travers leurs logiques d'usage, leurs fonctions et leur lien avec le texte quand il y en a (annexe 13).

I/ LA VALORISATION INSTITUTIONNELLE

Nous allons dans cette partie nous intéresser à la valorisation des archives de Lip par les services publics. Par l'action des services publics, nous entendons les actions de valorisation menées par les Archives municipales de Besançon, les Archives départementales du Doubs, le musée du Temps de Besançon, ainsi que les universités diverses qui se sont intéressées au conflit à l'occasion des anniversaires. Nous pouvons alors demander quel discours est produit à ces occasions, et comment les archives sont choisies pour répondre au mieux aux objectifs de valorisation.

1. La valorisation par les services publics : quelles actions pour quelles archives ?

Les 40 ans et les 50 ans de Lip marquent le début d'une commémoration pensée et commune du conflit Lip par les services publics. Étudier les archives mises en avant lors des deux anniversaires permet alors de réfléchir à l'évolution du discours et des acteurs qui leur sont relatifs.

1.1. Les 40 ans de Lip

La valorisation commence réellement à partir des 40 ans du conflit, marquée par plusieurs expositions, des conférences ou encore des projections de films. L'intérêt porté par les services publics au conflit est par conséquent accompagné d'une approche scientifique, en témoigne le colloque organisé par le CRJFC et l'Université de Franche-Comté « Actualité juridique de l'action collective / 40 ans après Lip ! »⁸¹. Ce colloque, abordant plus Lip comme illustration que comme sujet principal, démontre toutefois le caractère événementiel et divers du conflit qui justifie la tenue de l'intervention en même temps qu'il permet d'aborder différents thèmes. Cela est notamment observable dans les deux expositions, dont les angles d'approches et les supports sont tout à fait différents. Ainsi, « Lip, la force du

⁸¹ « 40 ans après Lip. Programme Besançon », Fonds Michel Jeanningros (45J101).

collectif », organisée par les étudiants en Master 2 « Droit de l'emploi et des relations sociales » et le chercheur Laurent Kondratuk, aborde le conflit d'un point de vue global, de 1973 à 1981, et intègre des archives très diverses qui rendent compte à la fois du contexte général, du rôle des syndicats, de la réaction du patronat ou encore des dissensions politiques. Les nombreux extraits de journaux illustrent la couverture du conflit par la presse dans la diversité des sensibilités politiques. De mêmes, les affiches et dessins produits par les travailleurs donnent un aperçu de la production de documents par les ouvriers eux-mêmes. Ainsi, les archives font partie intégrante de l'exposition et jouent un rôle qui dépasse la simple illustration du texte. Elles ont alors une importance égale au propos écrit et deviennent un support comme un autre. Les archives sont notamment particulièrement importantes concernant le vécu des travailleurs et les moyens mis en œuvre pour faire connaître leurs actions et résister. Cela passe par exemple par la mise en avant du Chômageopoly lors de l'exposition. Dans cette exposition, certaines archives sont ainsi présentées comme des moyens d'actions et s'intègrent à un répertoire d'action collective qui comprend plus largement les manifestations, le soutien des syndicats, les relais dans la presse... illustrés dans les autres archives de l'exposition. Il n'est alors pas question de mémoire mais d'une vision large qui donne à voir les différentes dimensions du conflit, notamment et surtout politiques, puisque les luttes sociales sont politiques.

La deuxième exposition « Lip 73, ça peut toujours servir » menée par l'École supérieure du professorat de l'éducation et la direction des affaires régionales, centre plutôt son approche sur la mémoire. Cette exposition, à l'initiative de l'association des Amis de la Maison du Peuple et de la Mémoire ouvrière a toutefois été source de tensions comme l'explique Pauline Pernin dans son mémoire *LIP quarante ans après, des commémorations en tensions*. Ainsi, les témoignages oraux constituent les archives principales et la trame de l'exposition. Se pose alors la question du discours qu'il est choisi de mettre en avant. C'est autour de ces questions, tant le discours que les supports, que les Amis de la Maison du Peuple et de la Mémoire ouvrière et le commissaire de l'exposition, l'ethnologue Noël Barbe ont eu du mal à s'entendre. En effet, Noël Barbe souhaitait alors mettre en lumière les difficultés qu'avait représenté le conflit quand l'association voulait au

contraire « éviter de prendre position vis-à-vis du conflit⁸² », notamment car les questions de mémoire étaient trop complexes. Les tensions ont également concerné les supports, l'association souhaitant mettre en avant plus de photographies, et ne pas faire des témoignages le centre de l'exposition. Ainsi, en focalisant l'exposition autour d'un nombre restreint de témoignages, celle-ci concentre son propos autour d'une mémoire non exhaustive, au risque de la figer. Il est toutefois notable que ces dynamiques de cristallisation peuvent venir des acteurs politiques eux-mêmes, en témoigne la volonté des Amis de la Maison du Peuple et de la Mémoire ouvrière de ne pas mentionner les difficultés du conflit. Ainsi, contrairement à « Lip, la force du collectif », « Lip 73, ça peut toujours servir » semble s'orienter plus clairement vers une dynamique de patrimonialisation et de commémoration. Il ne s'agit pas vraiment de rendre compte de la diversité des opinions et des acteurs mais plus de mettre en exergue une mémoire finalement plutôt figée reposant sur un nombre limité de supports. Nous pouvons alors observer que les services publics ont différentes façons d'approcher le conflit, et distinguent deux dimensions : mémorielle et politique ; et que celles-ci sont conditionnées par les acteurs des médiations. Ainsi, il a été plus compliqué pour des personnes directement concernées d'aborder des points politiques, tant la mémoire était en conflit, ce qui n'a pas été le cas pour « Lip, la force du collectif », qui a finalement eu plus de libertés dans sa constitution.

Les archives orales ont également été utilisées par Radio Campus Besançon dans le cadre de balades sonores mêlant enregistrements audios d'époque, témoignages rétrospectifs et musique électro-acoustique. Le travail sur les archives est alors central. Aurélien Bertini, à l'origine de ce projet, explique : « Plutôt que de commémorer ces évènements qui ont marqué l'histoire locale, j'ai voulu créer une résonnance avec l'actualité. La musique électroacoustique s'y prête tout à fait⁸³ ». Les archives d'époque sont donc réemployées pour un double usage : rendre compte d'une réalité historique, recréer une atmosphère, et en même temps faire un lien avec l'actualité en les associant avec des sons

⁸² Pauline Pernin, *LIP quarante ans après, des commémorations en tensions*, mémoire de Master en science politique (Nathalie Ethuin dir.), Université Lille II, 2014, p. 25.

⁸³ Université Marie et Louis Pasteur, *Balades sonores*, [en ligne], disponible sur : Balades sonores | L'ACTU de l'Université de Franche-Comté (consulté le 25 mai 2025).

contemporains. L'unique usage de archives orales a alors pour objectif de créer une focale sur l'audio qui devient le sujet principal. La sélection des archives est ainsi primordiale et les caractéristiques de ce choix sont donc à repenser complètement. En effet, les critères ne peuvent se baser sur des considérations visuelles, esthétiques. On cherche donc quelque chose d'autre dans le document d'archives, qui peut être une dimension émotionnelle ou bien encore historique. Les archives orales deviennent en ce sens des supports inédits en raison de leur typologie. La volonté d'Aurélien Bertini de ne pas commémorer l'événement mais plutôt de l'intégrer dans une forme de continuité démontre les différentes approches du conflit, bien que ce projet se focalise sur un événement emblématique qu'est la marche des 100 000. Les archives orales restent ainsi appréhendées comme des objets historiques, et de mémoire puisque faisant écho à un moment significatif du conflit.

Il est dans tous les cas important de noter l'événement que constitue les 40 ans de Lip pour la ville de Besançon. En effet, la présence d'un programme commun établi par l'université de Franche-Comté⁸⁴, et la mobilisation de nombreux acteurs démontre l'engagement des services publics dans la commémoration de l'événement qui est alors pensé en amont. Les archives deviennent des sujets centraux de cette commémoration et sont appréhendées comme des objets mémoriels et historiques. Nous pouvons toutefois nous demander pourquoi cette valorisation globale n'a eu lieu qu'à partir des 40 ans. En effet, si des médiations avaient déjà été organisées pour les 30 ans, par le musée du Temps par exemple, les 40 ans marquent le début d'une action commune et organisée, actant ainsi l'acte commémoratif par diverses manifestations, dont les archives sont un outil.

Plus largement, nous pouvons nous interroger sur les raisons de cette commémoration tardive. Nous pouvons premièrement supposer que les questions de mémoire étaient trop vives et complexes pour être abordées plus tôt, et valorisées. En effet, l'exposition « Lip 73, ça peut toujours servir » démontre les conflits qui persistent encore quarante ans après le mouvement. De plus, les

⁸⁴ « 40 ans après Lip. Programme Besançon », Fonds Michel Jeanningros (45J101).

années 2000 voient la production de plusieurs documentaires et films sur le conflit, ainsi que des travaux universitaires. Cet intérêt grandissant pour Lip a ainsi pu mettre en perspective l'importance de Lip, aider à enrichir un discours en train d'être produit et impulser des commémorations plus larges en inscrivant le conflit dans l'histoire de Besançon.

1.2. Les 50 ans de Lip

Les 50 ans de Lip sont marqués de façon un peu plus importante, tant dans les approches du conflit que dans le nombre des actions de valorisation.

Ce sont premièrement deux expositions qui ont été organisées : « Lip.ologie » par le musée du Temps et « Au cœur de Lip » par les Archives départementales du Doubs. Les deux expositions ont pour particularité qu'elles ne traitent pas le sujet selon le même angle. En effet, le musée du Temps choisit d'axer l'approche du sujet sur l'entreprise dans sa globalité et non sur le conflit uniquement, contrairement aux Archives départementales. Ainsi, le conflit s'intègre à une large mémoire de l'entreprise, moins connue, comme l'explique Camille Abbiateci, responsable de la documentation au musée du Temps de Besançon : « Cette exposition [...] s'insérait dans un projet qui concernait plusieurs structures bien sûr pour valoriser ces 50 ans du conflit de 73 [...] en prenant vraiment un angle [...] de se sortir un peu du prisme du conflit et de raconter vraiment l'histoire de l'entreprise, qui est quand même pas très connue et sur laquelle y'a quand même peu d'écrits⁸⁵ ». Le conflit restait toutefois un des grands angles d'approches : « l'angle d'approche c'était [...] autour de pourquoi Lip c'est une entreprise emblématique. Elle l'est par ses montres [...] mais elle l'est aussi bien entendu à cause de son conflit⁸⁶ » ; qui était donc abordé dans l'un des trois grands espaces qui comptaient l'exposition. La scénographie se distinguait toutefois par une reproduction réaliste de la passerelle de l'usine de Palente, dont le travail autour des archives a permis une reconstitution fidèle : « on est partis de photographies

⁸⁵ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, responsable de la documentation au musée du Temps, 00 : 02 : 01.

⁸⁶ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 05 : 54.

anciennes qui avaient été prises au moment du conflit où on voyait apparaître des affiches, et il se trouve que ces affiches on les conserve au musée. Et donc c'était vraiment l'idée d'être au plus près du réalisme⁸⁷ ». Les archives ont donc été utilisées à des fins historiques de reproduction, la reproduction ayant été construite « à partir de photos de la passerelle ». Cette reconstitution pose alors la question des lieux comme archives, puisque dans ce cas précis, cette passerelle a été reproduite à partir d'archives, pour en accueillir puisque des affiches y ont été exposées, et à des fins mémorielles, en témoigne les réactions du public : « quelques personnes étaient [...] émues de l'effet de réel, [...] qui étaient en larmes⁸⁸ ». Ce lieu est alors appréhendé de façon similaire aux archives par le public, et est indissociable de celles qui y sont exposées. Celles-ci agissent donc dans un contexte, une scénographie précise, qui justifie d'autant plus leur pertinence. Les archives sont replacées dans leur contexte de production et permettent de mettre en lumière les moyens d'action mis en place par les travailleurs. Camille Abbiateci explique alors : « on avait pris le parti de pas raconter une histoire chronologique parce que du coup les Archives départementales faisaient déjà un récit très détaillé des différentes phases du conflit. Mais nous on est parti plutôt sur des thématiques sur les moyens de lutte notamment. Et donc là les affiches, les documents [...] tout ça a été choisi en fait pour que ce soit le plus parlant pour les gens et qu'on puisse raconter des bouts de cette chronologie en prenant [...] ces documents comme appui⁸⁹ ». Les archives ont donc été le centre du propos dans l'approche du conflit, et ont dépassé une simple fonction illustrative : « Le reste des archives, elles ont été choisies pour servir un propos qui était déjà d'expliquer un peu le conflit parce malgré tout c'est pas forcément, même à Besançon, des choses qui sont très connues⁹⁰ ». La démarche du musée du Temps a donc été de présenter l'histoire de l'entreprise, dont le conflit par conséquent, à travers les archives disponibles dans leurs fonds. Le document d'archives devient alors le sujet principal et guide l'exposition plus qu'il ne l'image. La réflexion menée sur la scénographie intègre alors les archives

⁸⁷ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 07 : 53.

⁸⁸ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 08 : 24.

⁸⁹ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 09 : 01.

⁹⁰ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 08 : 47.

dans un contexte historique et mémoriel large. Ainsi, si les archives sont le corps principal de l'exposition, elles le sont grâce à une réflexion sur leur présentation et le sens qui peut leur être donné par des objets extérieurs.

L'exposition des Archives départementales, « Au cœur de Lip », centrait quant à elle bien plus son propos sur le conflit de 1973 et s'inscrivait dans une « logique historique » selon Olivier Taxi, archiviste aux Archives départementales du Doubs et chargé des archives privées au moment de l'exposition. Ainsi, le conflit a été replacé dans un contexte plus général, à la fois dans sa chronologie et dans son histoire plus globale : « on voulait quand même parler de Lip avant et Lip après. Parce que nous on se devait aussi, parce que c'est Besançon et que l'industrie horlogère est importante à Besançon, de situer ça aussi dans une histoire horlogère [...] et évidemment de parler aussi de ce qui s'est passé après le mouvement de 1973⁹¹ ». La variété des typologies d'archives a été une problématique à traiter pour les Archives départementales, notamment pour les photographies : « On avait très peu de photographies ». Il a toutefois été possible d'alterner les typologies, notamment en diffusant des extraits de témoignages oraux pour illustrer certaines parties de l'exposition. Olivier Taxi explique alors les objectifs de cet usage : « donner un peu du vivant à nos expos parce que ça permet d'avoir une autre dimension [...]. Ça permet aussi de [...] donner de l'affect à certains aspects, ce qu'on a peut-être pas développé dans l'exposition [...] et puis faire du lien⁹² ». Les archives orales sont donc empreintes d'une forte dimension émotionnelle, et sont en partie utilisées pour apporter une part d'affect que les autres typologies n'incarnent pas. L'exposition se base alors sur un travail d'équilibre des sources, afin de mettre en œuvre à la fois un récit historique, et un objet émotionnel, notamment en raison de la forte dimension mémorielle du conflit à Besançon. En effet, Olivier Taxi met en lumière la « charge mémorielle de ce qu'a représenté Lip et ce mouvement cinquante ans après », et les effets positifs que celle-ci a eu sur la fréquentation de l'exposition, notamment quant à l'accès au bâtiment situé dans « le quartier difficile de Besançon » : « Cette charge

⁹¹ Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, archiviste aux Archives municipales d'Alès, chargé des archives contemporaines et de la valorisation, 00 : 06 : 46.

⁹² Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, 00 : 21 : 39.

mémorielle a fait aussi que l'on passe au-delà de ces difficultés [...] et ça nous a permis de toucher un public très très large, beaucoup plus large que d'habitude⁹³ ». L'importante fréquentation conjuguée aux retours positifs sur l'exposition ont par conséquent mené à plusieurs petits dons : « Assez fréquemment, à la sortie d'expo les gens disaient « Ah mais j'ai peut-être un truc pour vous »⁹⁴ ». L'exposition et plus largement la commémoration du conflit a ainsi permis au public une sensibilisation à ses propres archives, et un enrichissement des fonds relatifs à ce sujet.

Les Archives municipales de Besançon n'ont pas organisé d'exposition comme le musée du Temps ou les Archives départementales du Doubs. Elles ont cependant mené une conférence, ensuite publiée sur le site des archives de la ville, « Mémoire Vive », nommée « Lip et la ville », relatant l'action des services municipaux durant le conflit, à travers les archives⁹⁵. Cette médiation permet alors de rendre compte du point de vue des services municipaux au moment du conflit. Sont ainsi présentées des archives assez diverses : dessins, comptes-rendus de réunions, factures ou encore photographies. Ce point historique a pour particularité de faire des archives les éléments principaux, que le texte explicite. Les critères ne sont donc pas uniquement visuels ou esthétiques mais conditionnés par l'intelligibilité des documents et la variété des fonds conservés aux Archives municipales. À cela s'ajoute une intervention intitulée « Les nouvelles archives Lip » afin de valoriser les fonds récemment collectés sur le sujet. Dans la même optique de mettre en avant les archives a été numérisé un fonds d'archives d'affiches du PSU, « en se dépêchant un peu de le faire pour que ça colle au niveau des dates⁹⁶ », comme l'explique François Guinchard, archiviste aux Archives départementales du Doubs. Une réflexion sur les archives mises en avant a alors été menée par les Archives municipales qui se sont basées sur trois critères : « un critère pas seulement esthétique mais visuel au sens où quand on montre des documents, c'est quand

⁹³ Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, 00 : 35 : 34.

⁹⁴ Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, 00 : 44 : 01.

⁹⁵ *Mémoire Vive*, « Lip et la ville », [en ligne], disponible sur : [Lip & la Ville](http://lip-et-la-ville.com) (consulté le 25 mai 2025).

⁹⁶ Entretien n°4 du 20 mars 2025 avec François Guinchard, archiviste aux Archives départementales du Doubs, 00 : 10 : 12.

même bien qu'ils aient un aspect visuel ; un critère un peu anecdotique parce que c'est aussi un peu comme ça qu'on accroche les gens [...] ; et puis quand même du contenu avec soit des documents qui illustrent bien des aspects, soit des documents qui synthétisent pleins d'informations⁹⁷ ». L'objectif était alors de toucher un public averti, ce qui n'a pas forcément été le cas : « On n'était pas tellement dans la découverte, initiation au conflit Lip. Le propos, il se voulait compréhensible par tout le monde mais [...] plutôt à permettre à des gens déjà intéressés d'aller approfondir un des aspects du sujet [...]. En fait on partait du principe, qui est absolument faux, qu'à Besançon tout le monde connaît Lip. Bah en fait tout le monde passé 40 ans oui, et encore mais en dessous c'est beaucoup moins vrai⁹⁸ ».

Les Archives municipales de Besançon ont également travaillé avec la Médiathèque de Palente sur plusieurs projets, notamment sur l'organisation de parties de Chômageopoly. Jeu de société sur le modèle du Monopoly créé par les ouvriers et distribué en 1977, cette perruque de grève avait pour but de « familiariser les joueurs avec les problèmes du chômage et de l'occupation de leur usine par des travailleurs menacés de licenciement, tout en leur faisant prendre conscience des différentes formes de soutien qu'ils pouvaient offrir ou recevoir⁹⁹ ». Le jeu, dont seul un exemplaire était conservé aux Archives municipales lors de la proposition de cette médiation, a donc été sujet à un appel au don. François Guinchard explique alors : « elles [la Médiathèque] ont fait un appel au don dans le quartier de Palente [...] qui a permis de récolter [...] deux ou trois exemplaires supplémentaires du Chômageopoly¹⁰⁰ ». Le Chômageopoly a donc été traité comme un document d'archives, ce que François Guinchard justifie alors : « Il nous a semblé que ça avait un sens documentaire évident au sens où y'a de l'écrit. Y'en a même plutôt pas mal, et de l'écrit qui informe beaucoup sur le contexte [...]. Pour nous, il nous a semblé que ça avait vraiment sa place dans un fonds d'archives¹⁰¹ ». Les objets peuvent donc être considérés comme de

⁹⁷ Entretien n°4 du 20 mars 2025 avec François Guinchard, 00 : 10 : 46.

⁹⁸ Entretien n°4 du 20 mars 2025 avec François Guinchard, 00 : 12 : 57.

⁹⁹ Donald Reid, « Lip est en fait *Madame Bovary* », *op. cit.*, p. 359.

¹⁰⁰ Entretien n°4 du 20 mars 2025 avec François Guinchard, 00 : 05 : 48.

¹⁰¹ Entretien n°4 du 20 mars 2025 avec François Guinchard, 00 : 37 : 52.

véritables documents d'archives par des services publics, notamment en raison de leur valeur d'information, qui justifie certaines logiques d'usages, notamment éducatives. Ainsi, les parties organisées ont par exemple permis une introduction ludique au conflit : « Sur le Chômageopoly, y'avait le côté ludique, un peu accessible à tous. Les gens venaient parce qu'ils connaissaient déjà le conflit ou qu'ils en avaient entendu parler, éventuellement pour introduire un membre de la famille par un biais ludique¹⁰² ». La valorisation est donc tout à fait différente, puisqu'elle ne repose pas sur une approche historique peut être plus sérieuse, ni sur des archives traditionnelles. Le document d'archives concrétise alors le propos en même temps qu'il informe dessus, et rapproche le public du sujet puisqu'il est tangible. Cette valorisation se distingue donc par sa « forme [...] interactive ». Par son côté ludique, le document permet alors d'aborder des questions politiques de fond, en témoigne la demande du syndicat Sud des agents municipaux d'organiser une partie, ce qui ne s'est finalement pas fait : « On avait même été sollicités par un syndicat pour organiser une partie de Chômageopoly, un peu en guise de formation interne [...] ou support pour évoquer tout un tas de questions¹⁰³ ».

La médiathèque des Tilleuls de Palente a de son côté organisé une exposition du fonds photographique de Bernard Faille, photographe à l'*Est Républicain*, qui selon le blog Hypothèses *L'affaire Lip*, « s'attache à présenter des scènes, parfois méconnues, du conflit LIP dans le quartier de Palente¹⁰⁴ ». Elle a également proposé des visites guidées du quartier en partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon. Le quartier de Palente semble donc occuper une place particulièrement importante dans la valorisation du conflit, en témoigne les réunions organisées par la mairie pour préparer l'anniversaire comme l'explique Olivier Taxi : « Il y a eu [...] un comité [...] qui s'est tenu à la maison de quartier de Palente [...] de tous les gens qui travaillaient sur Lip. [...] Tous les acteurs qui ont travaillé sur Lip [...] on se rencontrait régulièrement¹⁰⁵ ». Le quartier de Palente

¹⁰² Entretien n°4 du 20 mars 2025 avec François Guinchard, 00 : 14 : 04.

¹⁰³ Entretien n°4 du 20 mars 2025 avec François Guinchard, 00 : 44 : 00.

¹⁰⁴ Blog Hypothèses, *L'affaire Lip : 50 ans après*, [en ligne], disponible sur : [« L'affaire LIP » – 50 ans après](http://www.hypotheses.org/10333) (consulté le 25 mai 2025).

¹⁰⁵ Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, 00 : 28 : 12.

est donc difficilement dissociable de la valorisation, et marque une forme de continuité dans les actions relatives à Lip et les archives qui lui sont associées.

Enfin, un colloque intitulé « L'affaire Lip : 50 ans après »¹⁰⁶ a été conjointement organisé par l'Université de Franche-Comté, l'Université de Lausanne, l'Université de Haute-Alsace ainsi que le centre Lucien Febvre, entre autres. Ainsi, si le quarantième anniversaire marque le début d'une approche scientifique du conflit, le cinquantième poursuit et affirme cette lancée. Le conflit est alors abordé à travers des axes divers, historiques, politiques, sociologiques, et appelle à une ouverture sur la postérité du conflit dans les luttes. Si seulement deux interventions, « Lip en archives : un nouvel outil » par Elie Hartmann-Hanf et « Paroles de Lip. Collecter les archives orales d'un conflit à 50 ans de distance » par François Guinchard et Olivier Taxi, concernent les archives de Lip à proprement parler, leur usage n'en est pas moins absent. Ainsi, le programme du colloque mobilise plusieurs documents. La première page du programme est illustrée par une photographie de la marche des 100 000, montrant des gens de plusieurs âges en action. L'usage de cette photographie répond donc à une logique communicationnelle : il est choisi de mettre en avant un moment emblématique de la lutte pour illustrer le colloque. Le sujet est donc d'emblée parlant, ce qui suppose aussi que le colloque s'adresse à un public ayant déjà connaissance du conflit. Les autres documents illustrant le programme sont deux affiches annonçant la marche du 29 septembre, ainsi que deux photographies des Lip au Larzac. Nous pouvons donc supposer que le colloque abordant le conflit de façon tellement diverse, il a semblé plus judicieux de le présenter avec des archives rappelant des moments phares. Les archives ont donc une fonction illustrative plus qu'historique ou (encore moins) mémorielle.

Pour conclure, les 50 ans sont marqués par des approches assez diverses du conflit comme l'explique Camille Abbateci à propos de l'exposition du musée du Temps : « le parti pris c'était [...] de compléter l'offre qui était proposée en

¹⁰⁶ Blog Hypothèses, « Colloque international. « L'affaire Lip » : 50 ans après », *L'affaire Lip, 50 ans après*, [en ligne], disponible sur : [« L'affaire LIP » – 50 ans après](https://hypothese.fr/index.php?post/2025/05/26/Laffaire-LIP--50-ans-apres) (consulté le 26 mai 2025).

2023¹⁰⁷ ». La différence avec les 40 ans du conflit est ainsi marquée par la diversité des approches du conflit, avec une focalisation se voulant plus globale et inscrivant le mouvement dans l'histoire de l'entreprise. Toutefois, les archives mobilisées restent les mêmes, et elles conservent leur rôle commémoratif et mémoriel central. Les acteurs qui les mobilisent évoluent toutefois nettement. De plus, l'approche scientifique du conflit marque un tournant en appréhendant celui-ci en objet d'étude et non de mémoire, ce qui pose la question d'une sortie de la commémoration vers une entrée scientifique dans l'Histoire. En effet, nous pouvons supposer que la multiplication des travaux universitaires, couplée à cette approche scientifique lors des dates anniversaires rend compte, en parallèle de la mémoire, de son caractère historique pertinent et d'objet d'étude. Il reste toutefois notable que les 50 ans de Lip s'inscrivent dans une démarche de patrimonialisation du conflit, tant les récits mis en avant relatent d'une « dimension symbolique » comme d'une reconnaissance d'une forme d'héritage par le collectif pour reprendre Jean Davallon¹⁰⁸. Les archives, au-delà de jouer un rôle dans la patrimonialisation du conflit, deviennent des objets patrimoniaux incarnant une dimension symbolique forte et une essence historique centrale.

2. Archives audiovisuelles, témoignages oraux et photographies : prépondérance et évolutions

Nous observons dans les archives utilisées pour la valorisation du conflit dans les deux dernières décennies une prépondérance des archives orales, audiovisuelles et photographiques. Il convient alors d'en étudier la portée et d'éclairer les raisons de ces choix tout en mettant en lumière les enjeux portés par le numérique dans l'approche de ces archives.

¹⁰⁷ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 03 : 47.

¹⁰⁸ Jean Davallon, « Une patrimonialisation des archives ? », version développée de la communication faite au 14e Journées des Archives de l'UCL Louvain-la-Neuve, 2014.

2.1. Des typologies d'archives plus adaptées ?

Les archives orales sont des supports particulièrement présents pour les 40 ans comme pour les 50 ans du conflit. Elles ont notamment pour avantage d'illustrer les événements de façon inédite, et de répondre à des logiques différentes en fonction de leur nature. Il convient toutefois d'établir les différentes médiations qui les intègrent pour comprendre l'objectif dans lequel elles sont mobilisées.

Ainsi, les archives orales peuvent agir seules, sans autre support. C'est notamment le cas de la série de podcasts menée par Radiofrance intitulée « Lip 73, les archives », de dix courts épisodes d'environ deux minutes composés d'archives d'époque enrichies de brefs commentaires historiques¹⁰⁹. Les archives, dont les seules introductions sont de courtes phrases de remise en contexte sont alors appréhendées par leur nature propre comme objets historiques seuls. Le choix des documents mis en avant renseigne toutefois sur les logiques qui motivent cet usage. En effet, en présentant des archives ne couvrant que les grands moments du conflit, la démarche, de neutralité historique en apparence, revêt également une forte dimension mémorielle s'inscrivant dans un récit collectif maintes fois raconté. Le récit qui en est fait se centre toutefois sur des archives, en mettant l'emphasis sur une approche non pas rétrospective du conflit, mais focalisée sur le passé, sur l'histoire. Les archives orales en ce sens ne semblent pas s'inscrire de façon assumée dans une dynamique de commémoration, mais plutôt dans un récit qui se veut scientifique et détaché d'une forme d'affect.

L'affect peut toutefois être une motivation dans la mobilisation des archives orales. C'est notamment une des raisons pour lesquelles celles-ci ont été mobilisées dans l'exposition « Au cœur de Lip », comme l'a expliqué Olivier Taxi. Dans ce cas-là, les archives sont appréhendées dans un contexte précis. Elles illustrent des moments, des vécus, et visent à enrichir les autres documents d'une dimension émotionnelle. Le contenu de ces archives joue d'autant plus un rôle dans cette logique émotionnelle. Ainsi, des témoignages oraux rendent compte d'un vécu direct, plus vivant et donnent accès à une dimension supplémentaire au contenu qu'est la voix. La dimension sociale des archives dans ce cas-là repose

¹⁰⁹ Christophe Mey, *Lip 73, les archives* [podcast], radiofrance, septembre 2023, [en ligne], disponibles sur : [Lip 73, les archives](https://www.radiofrance.fr/france-3/lip-73-les-archives) (consulté le 25 mai 2025).

alors sur la capacité du document à toucher le public. Pour cela, ces archives orales sont replacées dans un contexte général qui conditionne les logiques d'usages dans lesquelles lesdites archives sont imbriquées, et qui, dans le cas d'un usage à visée émotionnelle, est déterminé par un discours préexistant définissant les points d'affect.

Enfin, les archives orales peuvent être mobilisées comme des objets scientifiques, des supports à une réflexion plus large. Les témoignages notamment jouent ce rôle. En effet, les témoignages rétrospectifs intègrent une réflexion, un recul sur la situation, et peuvent par conséquent être partagés lors d'interventions scientifiques. C'est alors un choix dans ce cas-là de faire appel à un témoignage rétrospectif, et non pas d'utiliser un témoignage d'époque car ils permettent « d'expérimenter *un regard rétrospectivo-prospectif* qui permette aux acteurs du présent de réfléchir sur les acquis et les échecs du passé et de guider leur action¹¹⁰ ». C'est ainsi le cas de la conférence-débat menée par Charles Piaget et Georges Ubbiali, maître de conférences en sociologie, sur l'ouvrage de Charles Piaget « *On fabrique, on vend, Lip 1973* » en 2021¹¹¹. La création d'archives orales par la mobilisation de ces témoignages démontre les approches qui se développent : des approches scientifiques dans lesquelles l'objet historique n'est pas figé mais sujet à réflexion. Cette approche scientifique, reconnaissance de l'importance historique de Lip, est également observable dans les manifestations organisées pour les anniversaires, avec les colloques notamment. Nous pouvons alors observer un déclin du témoignage direct au profit d'un discours préparé et réflexif, et par conséquent la création d'archives orales par des acteurs n'ayant pas participé au conflit.

Les archives orales sont en cela particulièrement présentes lors de la valorisation du conflit Lip. Leur usage devient un outil dans les approches

¹¹⁰ Florence Descamps, « La valorisation des archives orales et leurs produits dérivés » dans *L'historien, l'archiviste et le magnétophone*, Vincennes, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005, p. 701-738.

¹¹¹ Radio Bip, *Conférence avec Charles Piaget : « On fabrique, on vend, Lip 1973 »*, 2021, 1 h 31 min 57 secondes, [en ligne], disponible sur : [« On fabrique, on vend, Lip 1973 » Conférence-débat avec Charles Piaget et Georges Ubbiali | By Radio Bip 96.9FM | Facebook](https://www.facebook.com/RadioBip969FM/videos/1022501111111111/) (consulté le 25 mai 2025).

mémorielles et scientifiques du mouvement, ce qui démontre la façon dont la mémoire peut être à la fois objet de commémoration, et objet intellectuel. Cette dernière dimension marque l'évolution qu'il est fait des archives orales au travers des anniversaires. En effet, si bien que même avant les 40 ans plusieurs témoignages aient été mobilisés, la dimension mémorielle et événementielle semblait prévaloir. L'approche scientifique des archives orales dans un contexte de valorisation atteste alors d'un dépassement de la simple commémoration du conflit pour l'inscrire dans une historiographie multidisciplinaire.

Les photographies font également partie des archives couramment mobilisées dans les commémorations du conflit. Cela s'explique notamment par le choix de mettre en avant des archives visuelles, esthétiques, comme expliqué par François Guinchard pour l'action des Archives municipales. Ces archives sont d'autant plus parlantes et simples à valoriser qu'elles rendent le sujet tangible. En effet, le conflit Lip est intrinsèquement historique. Les photographies jouent alors par essence un rôle illustratif : elles montrent le passé, imagent un récit emblématique. Elles sont en cela facilement appréhendables à la fois à travers le « *lu* » et le « *su* »¹¹². En effet, le contenu du document est directement accessible, et ne nécessite pas systématiquement des précisions, encore plus lorsque les photographies représentent des événements emblématiques connus de tous. La marche des 100 000, érigée comme événement symbolique du conflit et utilisée comme illustration pour la majorité des médiations n'a plus besoin d'être explicitée. De même, les photographies, par leur caractère courant et leur facilité d'appréhension, constituent un « *medium* » significatif et par conséquent utile lors d'actions de valorisation. Dans le cas de Lip, les archives sont d'autant plus nombreuses que le conflit a été couvert de façon importante par la presse.

Cette importante couverture médiatique a conséquemment mené à la création de nombreuses archives audiovisuelles, réemployées par la suite lors de dates anniversaires. Le documentaire *Lip, le rêve et l'histoire* diffusé en 2005 sur

¹¹² Jean-Michel Salaün, « La redocumentarisation... », *op. cit.*, p. 15.

France 3 Bourgogne-Franche-Comté¹¹³ donne à voir ces archives d'époque pour illustrer le conflit, et fait intervenir des spécialistes (historien, sociologue...) pour approfondir les images. Les images d'archives ont alors pour fonction d'illustrer les faits, comme pour attester d'une forme de réalité¹¹⁴, quand les explications servent à revenir sur le vécu, selon les mêmes logiques qu'un témoignage rétrospectif. Ainsi, la diffusion au cinéma Eldorado en juin 2023 de deux documentaires, *Non au démantèlement ! Non au licenciement* de Dominique Dubosc et *Monique – Lip 1* de Carole Roussopoulos, en présence du sociologue Georges Ubbiali et en lien avec la journée d'étude organisée à l'université¹¹⁵ se place dans cette dynamique. Les images diffusées ont alors pour objectif d'être discutées et analysées, tout en rendant le conflit tangible. Les archives audiovisuelles revêtent alors, comme les photographies, une forte dimension historique par nature. Les approches qui en sont ensuite faites obéissent donc à un discours préétabli. Ainsi, le choix d'ajouter une musique triste par-dessus les images de l'usine abandonnée dans le documentaire *Lip, le rêve et l'histoire* reflète par exemple la volonté d'inscrire ces archives dans une approche mémorielle et émotionnelle.

Les archives les plus courantes dans la valorisation par les services publics sont donc les archives audiovisuelles, orales et les photographies. Utilisées à des fins mémorielles, historiques ou scientifiques, elles ont pour caractéristique d'avoir une forte dimension illustrative et émotionnelle, ce que ne revêt pas, ou moins directement, la nature des archives écrites. Nous pouvons également émettre l'hypothèse qu'elles illustrent mieux l'imaginaire de la lutte : les manifestations, les assemblées générales, l'opposition au patronat... Nous pouvons donc supposer que les archives mobilisées s'inscrivent aussi malgré elles dans un imaginaire qui conditionne la valorisation.

¹¹³ Isabelle Brunnarius, Bertrand Gauthier, *Lip, le rêve et l'histoire*, France 3 Bourgogne Franche-Comté, 2005, 52 min.

¹¹⁴ Florence Descamps, « La valorisation des archives orales et leurs produits dérivés », *op. cit.*, 701-738.

¹¹⁵ Blog Hypothèses, « Soirée LIP », *L'affaire Lip : 50 ans après*, [en ligne], disponible sur : Soirée LIP – 9 juin 2023 à 20h – « L'affaire LIP » (consulté le 25 mai 2025).

2.2. *La valorisation à l'ère du numérique*

Ainsi, si nous pouvons observer une continuité dans la nature des archives valorisées, les méthodes pour ce faire ont grandement évolué avec le numérique, ce qui a eu conséquemment un impact sur l'appréhension desdites archives.

En effet, les 40 ans et les 50 ans de Lip ont été valorisés, de façon plus ou moins importante, avec l'aide d'internet. Si cet outil a surtout été utilisé à titre informatif pour les 40 ans du conflit, les 50 ans s'en sont emparés de manière bien plus conséquente, inscrivant la valorisation du mouvement dans des espaces et des temporalités intangibles. Le numérique devient alors un véritable objet de communication et de médiation, qui permet de repenser les formes que prennent la postérité de la lutte. Ainsi, le site de la ville de Besançon « Mémoire Vive », qui met alors à disposition le « patrimoine numérisé » des archives, bibliothèques et musées municipaux¹¹⁶, rend accessible, par ses campagnes de numérisation, des archives qui peuvent être réemployées par différents acteurs, et non exclusivement par les services publics. Le choix de numériser le fonds photographique de Bernard Faille, photographe à l'*Est Républicain* ayant couvert le conflit Lip, est par exemple tout à fait utile à la valorisation plus globale. Beaucoup de ces photographies ont notamment été utilisées comme illustration, comme c'est le cas avec le programme du colloque « L'affaire Lip : 50 ans après » qui a choisi d'imager la première page de son programme avec un document issu de ce fonds. Au-delà de la valorisation, la libre mise à disposition de ces archives assure une postérité, au moins dans la représentation historique qui est faite du conflit. Le rapport aux archives évolue ainsi, tant le processus d'accès est modifié par la redocumentarisation induite par le numérique. Ainsi, les documents n'ont plus à être tangibles pour être consultés. Le choix des Archives municipales de Besançon de mettre en ligne leur intervention « Lip et la ville » démontre alors que les services pensent la communication des archives de manière double : un accès direct, en salle de lecture ou dans le cadre d'exposition, encadré par des

¹¹⁶ Ville de Besançon, *Mémoire vive*, [en ligne], disponible sur : [Mémoire Vive patrimoine numérisé de Besançon](#) (consulté le 26 mai 2025).

professionnels ; et un accès indirect, en ligne et consultable sans contrainte d'encadrement ou de temps. Cette approche modifie ainsi le rapport à l'espace public et décentre la valorisation de Besançon. En effet, la ville devient plus un objet d'Histoire dans le conflit qu'un lieu de manifestations culturelles tant la valorisation ne nécessite plus un déplacement impératif. Pour le public en ligne non bisontin, le rapport au lieu est alors premièrement défini par les archives, et non par la mémoire directe qui le lie au conflit. Ainsi, nous pouvons supposer que le public bisontin appréciera cette médiation de façon distincte, tant le rapport au lieu, tangible, fait de Besançon et du quartier de Palente un objet de mémoire à part entière. Le quartier serait alors abordé de manière similaire aux archives par un public averti et sensible au conflit : comme un sujet de mémoire, comme une preuve de lutte. Cette dimension n'est pas transmissible en ligne avec le numérique, qui induit conséquemment un rapport tout à fait différent entre un public sensibilisé et un public qui ne l'est pas.

Il semblerait toutefois que l'usage qui est fait des archives en ligne ne prenne pas systématiquement en compte les différences de public. Ainsi, le blog Hypothèses « L'affaire Lip : 50 ans après »¹¹⁷, créé par les organisateurs du colloque du même nom, communique les différentes manifestations à l'occasion des 50 ans du conflit ainsi que de nombreuses ressources, notamment des archives audiovisuelles. L'objectif de ce blog semble alors être communicationnel et ainsi s'adresser à toute personne intéressée par les manifestations culturelles autour du conflit, dont, et nous pouvons supposer, majoritairement, un public bisontin. Les archives en ligne semblent donc être traitées et considérées de la même manière que les autres médiations, soit comprises dans la célébration du cinquantième anniversaire de manière générale. L'approche aux documents ne diffère pas. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que le blog est appréhendé dans sa globalité comme un document seul, c'est-à-dire comme un agenda des manifestations à l'occasion de l'anniversaire. En effet, ce blog constitue, à l'ère de la redocumentarisation, un document d'archives. Le rapport qu'entretient le public à celui-ci est ainsi conditionné à ses logiques d'usages, qui ont pour finalités la

¹¹⁷ Blog Hypothèses, *L'affaire Lip : 50 ans après*, [en ligne], disponible sur : [« L'affaire LIP » – 50 ans après](http://www.hypotheses.org/11793) (consulté le 25 mai 2025).

communication plus que la mémoire ou l'histoire. En cela, les différences de public ne sont pas réfléchies car le document, par sa nature, n'a pas vocation à construire un rapport avec le public. Toutefois, nous pouvons réfléchir à l'usage des archives au sein du blog pour comprendre comment le numérique peut modifier ce rapport, et créer des approches distinctes en fonction des publics. Il est alors tout à fait important de noter que sont mises en avant des archives en grande majorité orales, audiovisuelles et photographiques. Ainsi, les photographies sont les archives les plus présentes, notamment car elles illustrent un grand nombre de médiations. L'usage fait des photographies à l'ère du numérique ne semble alors pas grandement différer. En effet, elles conservent leur fonction illustrative. Le numérique n'en modifie alors ni le « *lu* », ni le « *su* », puisqu'elles restent des « *medium* » significatifs et facilement appréciables. Ainsi, le blog mais également les nombreux articles écrits à l'occasion des 50 ans du conflit, mobilisent les photographies de la même manière que lors des anniversaires précédents. Le « *vu* »¹¹⁸ cependant est modifié puisque la forme du document est différente : la photographie n'est plus tangible, ce qui altère le « *contrat de lecture* ». Le rapport à la photographie évolue alors puisqu'il est possible de l'agrandir, de l'enregistrer, de la partager... Elle n'est plus seulement un objet historique, et sort des cadres institutionnels pour devenir un outil de communication, ou bien un sujet personnel par rapport au public, qui peut, en raison de sa facilité d'accès, construire un rapport propre à celle-ci. Le rapport aux archives audiovisuelles se construit différemment, et dépend alors plus du contexte de communication que du support. En effet, les anniversaires du conflit ont mené à la projection fréquente de documentaires accompagnés par des intervenants comme les réalisateurs ou d'anciens acteurs de Lip. La projection de ces documents était donc accompagnée d'un cadre contextuel, mémoriel ou historique, absent lors du visionnage d'archives en ligne. Ainsi, le blog met en avant plusieurs documents d'archives comme les reportages faits du conflit à l'époque, disponibles sur l'INA. Le rapport du public à ces archives dépend donc du contexte qu'il leur est apporté, contexte alors influencé par le mode de médiation de ces dites archives, dont le numérique peut être un outil. Se pose

¹¹⁸ Jean-Michel Salaün, « La redocumentarisation... », *op. cit.*, p. 15.

alors la question de la légitimité des acteurs numériques, et de leur contrôle, à enrichir les archives d'informations supplémentaires. Comme les archives audiovisuelles, les archives orales ont moins une fonction illustrative que les photographies. Encore une fois, le rapport du public est donc défini par leur accessibilité et le contexte qui leur est lié.

Le numérique assure alors une forme d'archivage supplémentaire qui échappe plus ou moins aux services d'archives. Il reste toutefois important de noter que les actions de valorisation menées pour les anniversaires sont également comprises dans la postérité du conflit, et qu'appréhender les sources dans toutes les formes et enjeux qu'elles soulèvent rentre dans cette dimension. En effet, nous pouvons nous poser la question de la postérité des traces mêmes de la valorisation du conflit laissées par les actions de médiation sur Internet. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que celles-ci pourront être des objets d'étude dans l'approche chronologique et thématique du conflit dans le futur.

II/ LA MÉMOIRE, LES MÉMOIRES : RÉCITS HIÉRARCHISÉS, COMPLÉMENTAIRES, SUBIS

Nous allons dans cette partie nous attacher à étudier l'approche de la mémoire du conflit, centrale, au travers de ses archives. Il conviendra alors de se pencher sur la construction des récits autour de ce mouvement, et les enjeux que soulève la mise en avant d'un exposé linéaire.

1. Les récits collectifs, un moyen de fédérer ?

La mémoire collective de Lip s'est bâtie sur un ensemble d'énoncés et de symboles, qui se sont cristallisés au fil des années. Nous pouvons alors nous demander comment ces derniers se sont imposés.

1.1. Les dates anniversaires, fixation d'un récit ?

La valorisation du conflit a mené à la cristallisation autour d'une mémoire collective, caractérisée à la fois par des événements phares et par certains acteurs

du conflit. La construction de cette mémoire s'observe dans l'évolution de l'approche du mouvement social lors des premières dates anniversaires.

Ainsi, nous pouvons, dès les 10 ans du conflit, observer la mise en avant d'événements symboliques, et une focale sur Charles Piaget. L'article du journal *Les Dépêches* titré « Lip : dix ans après »¹¹⁹ est illustré par quatre photographies d'archives : les forces de l'ordre le 12 juin 1973, la marche des 100 000 le 29 septembre 1973, un ouvrier au travail dans les ateliers et enfin le départ de Charles Piaget à la retraite. Les archives semblent donc ici utilisées pour retracer le conflit, en donnant un début et une fin, marquée par le départ de Charles Piaget à la retraite, et une image globale avec une représentation du travail chez Lip. Déjà se fixent donc des moments, et acteurs, centraux dans le conflit. L'utilisation d'archives symboliques est d'autant plus importante que celles-ci servent à illustrer ce qui n'est pas dit. En effet, dans l'article, il n'est pas question de la marche des 100 000 ou de la séquestration. Ce sont donc des choses considérées comme assez explicites pour ne pas les expliquer. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que le public visé est bisontin, car l'article n'est pas dans une démarche d'expliquer le conflit mais plutôt d'en donner les actualités. En effet, les coopératives sont encore en marche, comme le rappelle le titre de l'article du journal *Le Pays de Franche-Comté*, « 10 ans après, Lip ce n'est toujours pas fini », qui donne d'ailleurs la parole aux « rêveurs déçus¹²⁰ ». Cet article met alors en avant les conflits de mémoire qui commencent à se former autour de Lip. Il n'est pas le seul. L'article « Lip : au temps en emporte l'autogestion » dans *Le Matin de Paris* développe une analyse particulièrement critique, et met lui aussi en avant des témoignages d'expériences négatives¹²¹. Le choix du document d'archives est tout à fait parlant : une image d'une machine à scier les fibres optiques. Nous pouvons supposer qu'il reflète une volonté de ne pas montrer le conflit mais plutôt le travail. L'utilisation des archives est donc pensée, elle veut montrer le conflit sous un autre jour, en se focalisant sur le savoir-faire et les travailleurs de Lip, et

¹¹⁹ *Les Dépêches*, « Lip : dix ans après », 1983. Fonds Jeanningros (45J87).

¹²⁰ *Le Pays de Franche-Comté*, « 10 ans après, Lip ce n'est toujours pas fini », 1983. Fonds Jeanningros (45J87).

¹²¹ *Le Matin de Paris*, « Lip : au temps en emporte l'autogestion », n°1954, 13 juin 1983. Fonds Jeanningros (45J87).

non sur la lutte. De même, si les articles sur les 10 ans semblent majoritairement se concentrer sur le conflit de 1973, la lettre de Monique Piton dans le journal *L'Estocade* remet en cause cette focale en reprochant au journal de ne s'intéresser qu'aux « rescapés » : « Que sont devenus les Lip ? » Les 1000 que vous ignorez, c'est sur ceux-là que vous devriez travailler¹²² ». Le peu d'articles sur les 10 ans permettent alors de déceler deux dynamiques : la mise en place, déjà, d'un discours dominant, d'un récit global où les leaders et grands moments du conflit caractérisent le mouvement ; et la réaction des déçus, de ceux qui souhaitent de la reconnaissance mais également de la nuance sur la manière dont le conflit a été mené par ces dits leaders. Nous pouvons alors observer un conflit de mémoire en construction, en opposition à un discours linéaire. Ceux qui prennent la parole sont les femmes (Monique Piton, Fatima Demougeot) et les laissés pour compte, qui sont finalement globalement tus lors les anniversaires suivants. Les archives, des photographies uniquement, servent plutôt le discours dominant, sûrement car elles sont plus nombreuses à aller dans ce sens. Nous pouvons ainsi supposer que cette disparité dans les sources pousse les acteurs du conflit en désaccord avec ce discours à se tourner vers le témoignage.

Ce conflit de mémoire s'efface au moment des 20 ans, qui continue la focale sur des figures majeures, sur des événements symboliques et sur le conflit de 1973. Ainsi, les documents d'archives sont choisis à des desseins de montrer la lutte. Les photographies montrent les accomplissements de Lip, et non ce qui n'a pas marché. L'article de *L'Est Républicain* intitulé « Les 20 ans de Lip » du 20 avril 1993 revient en photographie sur le conflit¹²³. Figurent alors les moments et acteurs considérés comme majeurs comme la première « paie sauvage » ainsi que Charles Piaget et Claude Neuschwander. Chaque photographie est accompagnée d'un texte, qui l'explique. Le document d'archives est alors le sujet principal. Toutefois, cette approche s'inscrit de manière globale dans l'action collective des travailleurs et dans une réflexion sur la mémoire. En effet, le discours comme le choix des archives semble mettre en avant une action commune, globale, et poser

¹²² *L'Estocade*, « Que sont devenus les Lip ? », n°21, novembre-décembre 1983. Fonds Jeanningros (45J87).

¹²³ *L'Est Républicain*, « Les 20 ans de Lip », 20 avril 1993. Fonds Jeanningros (45J92).

la question de la mémoire collective. Toujours dans l'article « Les 20 ans de Lip », le travail de la chercheuse Joëlle Beurier sur la mémoire des Lip est mis en avant. Sont sélectionnées des photographies de la marche des 100 000, de la séquestration du personnel administratif ou encore des représentants syndicaux mais majoritairement des photographies de groupe, qui mettent en lumière la pluralité des acteurs. Figure même, fait exceptionnel, une photographie des SCOP en 1977. En effet, le conflit de 1973 reste le seul raconté, imagé et mis en lumière. Cette réflexion sur la mémoire se retrouve également dans l'exploitation d'autres formes d'archives, audiovisuelles notamment. Ainsi est diffusé sur France 3 Bourgogne-Franche-Comté le 20 mai 1993 une émission en trois parties sur Lip, comprenant « un rappel historique avec des documents de l'Institut National de l'Audiovisuel sur les grandes dates du conflit », des témoignages des « anonymes » et enfin un bilan du conflit¹²⁴. Un intérêt est donc apporté à d'autres acteurs que les figures majeures, aveu de l'article d'ailleurs qui nomme les « principaux animateurs du mouvement ». Le réemploi d'archives audiovisuelles marque une différence avec les 10 ans dans l'usage global des archives. Elles servent alors à replacer un contexte historique et montrer le conflit en action. Dans ce contexte, les archives servent de préambule aux témoignages, induisant alors le fait qu'elles ne sont pas complètes et doivent être enrichies par des témoignages, comme pour les 10 ans. Les 20 ans du conflit ne semblent ainsi pas vraiment s'inscrire dans la commémoration mais plus dans la cristallisation d'un récit, encore en construction toutefois. L'article « Lipomania : 20 ans après » tire notamment des leçons de l'épisode en dressant un bilan par la même occasion : « Aujourd'hui, cette saga des Lip appartient sûrement à l'histoire. Une pièce à verser au dossier des grands combats sociaux de l'époque contemporaine¹²⁵ ». Ainsi, la mémoire du conflit semble se construire sur l'action collective, menée cependant par un groupe d'individus précis, les femmes étant très peu présentes. Les moments symboliques se figent autour du conflit de 1973, et les voix des mécontents sont finalement peu mises en avant, à quelques exceptions près. Lip devient donc, à partir des 20 ans, un événement historique emblématique de la

¹²⁴ *L'Est Républicain*, « Spécial Lip sur France 3 », 20 mai 1993. Fonds Jeanningros (45J92).

¹²⁵ *Le Pays de Franche-Comté*, « Lipomania : 20 ans après », 11 mai 1993. Fonds Jeanningros (45J92).

ville de Besançon, dont la mémoire tâtonne vers un récit linéaire, malgré de faibles résistances dans les médias. Ainsi, si l'usage des archives ne répondait pas vraiment à des logiques mémorielles à l'occasion des 10 ans du conflit, il semble pour les 20 ans suivre cette direction.

Les 30 ans du conflit mettent finalement de côté la réflexion sur la mémoire opérée à l'occasion des 20 ans. Les archives servent alors toujours à illustrer les événements symboliques du conflit. Ainsi, les photographies de la marche des 100 000, de la vente des montres et des accords de Dole servent à imager le récit linéaire, centré sur les moments forts de Lip fait par *l'Est Républicain* dans son article « Il y a trente ans, Lip » en mai 2003¹²⁶. De même, la *Voix du Jura* centre son article « Un victoire éphémère »¹²⁷ sur les accords de Dole et l'illustre par une photographie des accords et de Charles Piaget. La logique événementielle conditionne alors toujours l'usage des archives, lesquelles, pour les 30 ans, semblent plus illustrer le discours produit que d'en produire un. L'usage de ces photographies répond tellement à une forme de symbolisme du conflit que les archives sont parfois utilisées pour illustrer un texte qui ne mentionne pas l'événement représenté. Ainsi, *La Croix* illustre son article « En 1973, la saga Lip s'achève »¹²⁸ par une photographie de la vente de montres sans s'attarder spécialement sur le moment. La photographie sert alors plus à imager ce moment symbolique, sans en donner de détails. Le vécu pluriel et la question de mémoire collective ne sont pas vraiment abordés dans les réflexions qui accompagnent l'anniversaire, qui semble s'intégrer dans une démarche de commémoration plus claire que lors des 20 ans. Le journal *La Croix* constitue l'exception avec son article « Trente ans après, Besançon n'oublie pas l'affaire Lip »¹²⁹ dans lequel le conflit est présenté non pas selon une logique historique, événementielle mais bien plus à partir du vécu et des témoignages. La photographie qui l'accompagne, des

¹²⁶ *L'Est Républicain*, « Il y a trente ans, Lip », 20 mai 2003. Fonds Jeanningros, (45J95).

¹²⁷ *La Voix du Jura*, « Une victoire éphémère », n°3088, 20 janvier 2004. Fonds Michel Jeanningros (45J95).

¹²⁸ *La Croix*, « En 1973, la saga Lip s'achève », 12 août 2001. Fonds Michel Jeanningros (45J95).

¹²⁹ *La Croix*, « Trente ans après, Besançon n'oublie pas l'affaire Lip », 15 juin 2003. Fonds Michel Jeanningros (45J95).

ouvriers et ouvrières discutant dans l'usine occupée, illustre cette pluralité des vécus et le choix de ne pas se focaliser sur les figures centrales du conflit.

Le récit collectif se met ainsi en place dans les premières décennies suivant le conflit, en grande partie grâce à la couverture médiatique qui reprend les grands événements et acteurs suivis déjà en 1973. Si nous pouvons observer des conflits quant à la construction de la mémoire au moment des 10 ans, celle-ci semble se cristalliser à partir des 20 ans, pour livrer un récit linéaire et globalement positif, repris pour les anniversaires suivants. Il faut alors attendre les 40 ans du conflit pour que des questions de mémoire se posent à nouveau. En effet, les tensions autour de la question du récit à livrer lors de l'exposition « Lip 73, ça peut toujours servir » démontre la complexité pour les acteurs du conflit de raconter la lutte, en raison des enjeux de mémoire sous-jacents. Nous pouvons alors supposer qu'il est compliqué de sortir d'un récit pré-écrit depuis des décennies pour les personnes concernées. Ainsi, le cinquantième anniversaire se distingue des commémorations précédentes en cela qu'il travaille à mettre en avant de nouveaux récits. La collecte orale de témoignages oraux relatifs à Lip initiée fin 2021, menée conjointement par Olivier Taxi aux Archives départementales du Doubs et François Guinchard aux Archives municipales de Besançon, atteste de cette démarche. Olivier Taxi nuance en effet : « 73 c'était formidable pour tout le monde, 76 ça l'est beaucoup moins, et l'après ça l'est beaucoup moins¹³⁰ » en expliquant que l'objectif de cette collecte était de recueillir des témoignages divers sur des acteurs n'ayant pas pris la parole à différents moments du conflit pour « sauvegarder une mémoire ». La mémoire reste toutefois le point principal d'approche du conflit. En effet, la peur du musée du Temps de « trahir cette mémoire¹³¹ » lors de leur exposition « Lip.ologie » ou encore l'importante charge mémorielle lors de l'exposition « Au cœur de Lip », effaçant alors la dimension politique du conflit¹³², illustrent les difficultés à prendre un autre angle d'approche, figeant le conflit dans la commémoration plus que dans une analyse politique des violences liées au travail et au néolibéralisme. Ainsi, les archives mises en avant lors de ces anniversaires servent à illustrer les luttes,

¹³⁰ Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, 00 : 58 : 24.

¹³¹ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 26 : 08.

¹³² Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, 00 : 34 : 12.

mais beaucoup moins les souffrances. Il semble alors difficile de trouver une lecture à la fois mémorielle et politique du conflit, en tout cas en dehors des réseaux militants et scientifiques. Les anniversaires sont ainsi des moments commémoratifs au sein desquels la mémoire collective et l'usage qui lui est associé des archives deviennent des outils dépolitisant, et finalement moins des occasions de questionner les violences sociales.

1.2. Événements symboliques et figures majeures dans la construction du récit collectif

Cette cristallisation de la mémoire comprend donc deux caractéristiques : une focalisation sur les événements symboliques de 1973 et une mobilisation fréquente des grandes figures du conflit, dont la présence répétée crée une forme d'invisibilisation des autres acteurs. Ainsi, dans l'étude des archives relatives à Lip, Lucie Cros observe « une version des faits qui a tendance à se focaliser sur la lutte de 1973, faisant ainsi des anciens leaders – masculins – du conflit les protagonistes d'un scénario victorieux¹³³ ».

Le premier conflit, celui de 1973, est donc le centre de la mémoire de Lip. Le second, débuté en 1976 n'est que peu abordé. Les archives de Lip réemployées sont alors, dans la grande majorité, des photographies et illustrent des moments symboliques et parlants. Ainsi, le choix de ne pas mentionner 1976 est lié au récit qui est fait de Lip au moment des anniversaires : un récit victorieux, une lutte autogestionnaire collective. La décision de Christian Rouaud de se focaliser sur le premier conflit dans son documentaire *Les Lip, l'imagination au pouvoir*¹³⁴, dont le modèle repose pourtant sur des témoignages individuels et met en lumière les récits de chacun, démontre le symbolisme de 1973 et les difficultés à aborder le second conflit, plus complexe et moins couvert de manière générale. Parmi les seuls documents s'intéressant à 1976 et aux coopératives, on peut compter le documentaire de Thomas Faverjon, *Fils de Lip*¹³⁵, dans lequel est interrogé un

¹³³ Lucie Cros, *op. cit.*, p. 47.

¹³⁴ Christian Rouaud, *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, 2007, 118 min.

¹³⁵ Thomas Faverjon, *Fils de Lip*, 2007, 51 min.

certain nombre de personnes n'ayant jamais pris la parole. Ce documentaire, et les archives précieuses qu'il constitue, n'a cependant pas été réemployé lors des dates anniversaires, contrairement à celui de Rouaud, pourtant sorti la même année, en 2007. De même, les films de Carole Roussopoulos traitant de cette période, comme *Jacqueline et Marcel* ou *Monique* n'ont pas été mis en avant. Les archives relatives à 1976 sont pourtant d'autant plus précieuses que le second conflit a bien moins été couvert par la presse. Nous pouvons donc tirer deux tendances de ce non-réemploi : une préférence pour les archives d'époque, très nombreuses pour 1973, qui rentrent bien plus dans le cadre de la commémoration car agissent comme un renvoi solennel vers le passé ; et le choix de valoriser des archives produites à posteriori focalisées sur 1973, puisque seul conflit mis en avant, ce qui ne semble alors pas pertinent pour le conflit de 1976 pour lequel le rapport au conflit et à ses archives est presque inexistant. Ce point est notamment perceptible dans les événements symboliques mis en avant, tous issus de 1973. La valorisation du mouvement Lip semble donc en ce sens s'inscrire dans une forme de commémoration figée, au sein de laquelle les archives sont centrales, car conditionnent le discours créé, c'est-à-dire la mémoire, les manières de la conserver, et les représentations du conflit.

En mai 1993, l'émission consacrée à Lip diffusée sur France 3 Bourgogne-Franche-Comté diffuse des témoignages « pas seulement des principaux animateurs du mouvement, les Piaget, Vittot, Jeanningros, Raguénès¹³⁶ ». Cette mention met alors en lumière l'omniprésence de certains acteurs dans la mémoire de la lutte, et cela dès les 20 ans du conflit.

Charles Piaget est le plus mobilisé dans la mémoire du mouvement. Cela s'explique notamment par sa position de leader de la lutte dès 1973, et sa couverture médiatique déjà importante à l'époque. Dans *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Jean Raguénès le décrit comme « celui qui de très loin, a traduit le mieux l'âme de Lip¹³⁷ ». Les archives concernant Charles Piaget sont alors aussi diverses que nombreuses : photographies, ouvrages, archives audiovisuelles et orales. Dès

¹³⁶ *L'Est Républicain*, « Spécial Lip sur France 3 », 20 mai 1993. Fonds Jeanningros (45J92).

¹³⁷ Christian Rouaud, *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, 2007, 118 min.

les 10 ans du conflit, il est un des seuls à avoir sa photographie dans les journaux. Cette date anniversaire, concordant avec son départ à la retraite, offre alors l'occasion de revenir sur son parcours, mais ne centre toutefois pas autant Lip autour de lui que les décennies suivantes. Ainsi, le vingtième anniversaire marque le début de l'importante sollicitation de Charles Piaget, tant pour son expérience que pour la figure qu'il représente. L'usage conséquent des archives à son sujet, et ses nombreuses invitations, tendent à construire et entretenir une forme de symbole de Lip. Des articles entiers lui sont mêmes consacrés comme dans *l'Est Magazine* en juin 1993. L'article « À ma montre Lip il est vingt ans », illustré d'une photographie de lui en 1974, retrace alors son parcours au sein de l'entreprise et en tant que leader syndical¹³⁸. Le choix d'axer le sujet sur Charles Piaget plutôt que sur la lutte pour l'anniversaire du mouvement social donne alors une idée de l'importance que celui-ci représentait dans le conflit. De plus, sa présence systématique lors de tables rondes ou d'échanges avec d'anciens Lip atteste de son caractère indispensable, tant concernant la mémoire que la portée politique de la lutte. Charles Piaget lui-même ne voit toutefois pas dans la figure du leader un besoin indispensable, au contraire. Il explique ainsi : « La réussite c'est de ne plus avoir besoin des leaders. [...] Ou tout du moins, leur voix ne compte que pour un¹³⁹ ». Sa mort en novembre 2023 est couverte de façon assez importante par la presse. Les photographies d'archives sélectionnées pour illustrer les articles en son hommage renseignent alors sur la manière dont il était perçu. En effet, la grande majorité sont des clichés datant de 1973, le représentant s'adressant à la foule lors de manifestations ou d'assemblées générales. Ces choix ne sont pas anodins et traduisent l'image qui s'est construite de lui durant 50 ans : celle d'un leader syndical emblématique dont la parole a obtenu un écho conséquent auprès des travailleurs comme des personnes extérieures au conflit. *L'Est Républicain* lui consacre d'ailleurs un article intitulé « Lip : mort de Charles Piaget, une vie de luttes revisitées en images »¹⁴⁰. Sur les seize photographies sélectionnées,

¹³⁸ *Est Magazine*, « À ma montre Lip il est vingt ans », n°174, 20 juin 1993. Fonds Michel Jeanningros (45J92).

¹³⁹ Christian Rouaud, *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, 2007, 118 min.

¹⁴⁰ *L'Est Républicain*, « Lip : mort de Charles Piaget, une vie de luttes revisitées en images », 5 novembre 2023.

seulement six ne sont pas des scènes de manifestations et d'échanges. De plus, le choix de certains médias comme France Bleu de mettre en avant son engagement dans le mouvement AC ! replace alors Charles Piaget dans son militantisme et sa lutte contre le chômage tout au long de sa vie. Les archives jouent donc un rôle central dans la mémoire que l'on choisit de conserver à propos de certains individus, et peuvent créer une forme de dépossession de son propre vécu tant elles deviennent des objets sociaux évocateurs, émotionnels ou politiques, dont l'usage a échappé à ses sujets principaux.

Roland Vittot et Jean Raguénès sont les Lip les plus mis en avant après Charles Piaget. Roland Vittot en particulier a été très présent pour témoigner lors des dates anniversaires. Dans l'article du *CFDT Magazine* de novembre 1993 titré « Lip : une leçon d'impertinence syndicale »¹⁴¹, il raconte aux cotés de Charles Piaget le conflit au travers de son prisme de délégué syndical. En photographie pour accompagner le texte, Roland Vittot, Charles Piaget et Jean Raguénès, preuve de l'importance des trois hommes dans la postérité du conflit. Jean Raguénès comme Roland Vittot apparaissent tous deux dans les deux reportages les plus mis en avant lors des dates anniversaires que sont *Les Lip, l'imagination au pouvoir* de Christian Rouaud et *Puisqu'on vous dit que c'est possible* de Chris Marker, dans lequel Roland Vittot narre le conflit en introduction. Les archives laissées sont donc plutôt conséquentes et donnent un clair aperçu du rôle que les deux hommes ont occupé dans la lutte. Elles ne sont toutefois pas aussi significatives de leur implication que pour Charles Piaget. Ainsi, la mort de Jean Raguénès, bien qu'elle soit relativement couverte par la presse, ne donne pas lieu à la mobilisation d'archives de la période 1973 et bien que Lip semble marquer fortement son parcours, les archives qui y sont associées ne sont pas remobilisées. De même, pour Michel Jeanningros qui fait partie des grands noms du conflit souvent remobilisés dont les archives à son sujet sont moins nombreuses. Archiviste du conflit, il a permis la conservation d'un nombre de documents particulièrement important et la couverture du conflit sur près de 50 ans. La conservation d'archives permet donc un réel travail de mémoire, qui permet d'appréhender le conflit dans une relative globalité. Ainsi, la

¹⁴¹ *CFDT Magazine*, « Lip : une leçon d'impertinence syndicale », n°187, novembre 1993. Fonds Jeanningros (45J92).

conséquence matérielle des archives de Lip lui est grandement attribuée, et son fonds reste un objet d'étude important.

Dans les anciens Lip toujours, Fatima Demougeot et Monique Piton font également partie des figures souvent interrogées. Monique Piton reste la seule femme à s'être racontée dans *C'est possible ! le récit de ce que j'ai éprouvé durant cette lutte de Lip*, et s'est faite filmer par dans *Monique. Lip I et Christiane et Monique*. Fatima Demougeot a quant à elle également participé à des reportages dans lesquels elle partage son expérience comme *L'imagination au pouvoir* ou *Fils de Lip*. Elle est également souvent invitée pour des tables rondes. Elle participe par exemple au colloque sur l'emploi du 29 septembre 1993 organisé par la CFDT aux cotés de Rolland Vittot et Charles Piaget¹⁴². Moins de photographies sont réemployées pour les deux femmes cependant, dont les archives sont plutôt orales et audiovisuelles.

Enfin, Claude Neuschwander occupe également une place particulière dans la mémoire du conflit. L'usage des archives est donc différent puisqu'il ne participe pas à la lutte. Les archives réemployées sont ainsi plutôt centrées sur le travail, ou des photographies de lui-même. Il est particulièrement présent pour les 20 ans du conflit, à l'occasion desquels il publie un livre, *Lip, vingt ans après : propos sur le chômage*. Il travaille également avec le chercheur Guillaume Gourgues à qui il prête ses archives pour l'écriture de l'ouvrage *Pourquoi ont-ils tué Lip ?: De la victoire ouvrière au tournant néolibéral*, paru en 2018. Cet ouvrage comme son témoignage dans le reportage de Christian Rouaud, *Les Lip, l'imagination au pouvoir* démontre toutefois que le conflit est sujet à une mémoire parfois difficile à porter pour certains acteurs.

Pour conclure, le récit collectif se construit donc sur un ensemble d'emblèmes : figures majeures, événements symboliques... Ceux-ci orientent alors notre vision du conflit et la mémoire qui en est faite. Ce qui n'entre pas dans ce système d'emblèmes est alors exclu de la commémoration de l'événement. Ainsi, si le récit collectif fédère autour de ses objets, il est par nature excluant car soumis à un

¹⁴² Fonds Jeanningros (45J92).

système de production d'énoncés lui-même conditionné par la commémoration peu à peu figée qui se met en place au fil des années. Ainsi, la marche de 100 000, les ventes de montres et les payes sauvages sont autant d'énoncés que les récits des figures principales qui sont mis en valeur. Ce qui sort de ce cadre ne peut entrer dans la commémoration car n'obéit plus à au symbolisme historique ni à la mémoire qui caractérise ce symbolisme. La mémoire devient alors, dans cette forme, un objet de patrimonialisation du conflit, lequel est défait à la fois de sa nature politique et de la complexité des vécus qui le caractérisent. Les archives en deviennent en ce sens des outils puisqu'elles justifient, comme preuves historiques, la mise en avant de ces énoncés. Ainsi, se pencher sur des récits individuels permet de repenser l'usage des archives et d'appréhender le conflit de manière plus critique.

2. L'avènement de la mémoire individuelle pour enrichir un récit collectif

Le récit collectif répond donc à une histoire figée, et contribue à faire taire des vécus distincts, voire douloureux. Nous nous attacherons alors à étudier les formes que prennent les enjeux de mémoire, et la place des archives dans la révision de ce récit.

2.1. Une mémoire en conflit ?

Dans l'article de *L'Estocade*, « Que sont devenus les Lip ? » paru en novembre 1983, Monique Piton livre une version des années 1976-1977, qui remet en question la portée positive de la lutte, et qui appelle à une lecture globale du conflit : « Certains sont en retraite. Comment la vivent-ils ? Ceux-celles qui sont en pré-retraite ont connu cette époque terrible dont je vous parle. Ils ont peut-être des choses à dire, ne croyez-vous pas ? Même s'ils ne sont pas leaders ? ». Elle met alors en lumière les conflits de mémoire particulièrement douloureux qui animent les acteurs du conflit : « Les Lip, nous mourrons l'un après l'autre et des gens écriront, raconteront n'importe quoi. Si la vérité sur ces années abominables

76-78 etc... n'est pas faite, nous ne connaîtrons jamais la paix¹⁴³ ». Cette approche du second conflit n'est alors que très peu abordée, et les profondes difficultés résultant de celui-ci pour les travailleurs globalement tués. Dans le reportage *Fils de Lip*, centré sur 1976-77, Thomas Faverjon aborde ces questions. Il explique toutefois avoir fait face à des difficultés quant au recueil des témoignages sur cette période : « En 2003, j'ai commencé à tourner des entretiens. Ce dont les gens me parlaient, c'était toujours du premier conflit et ça ne ressemblait pas du tout à ce que j'avais ressenti. Ils racontaient un combat victorieux, glorieux, alors que mes parents m'avaient transmis un sentiment complètement opposé¹⁴⁴ ». Il raconte également que « certains ont refusé de parler car le deuxième conflit avait laissé des blessures ». Ainsi, l'approche victorieuse et positive de Lip a contribué à effacer les traces de vécus plus douloureux, dont les archives n'ont pas été dépouillées et mises en avant. Il mentionne notamment un faire-part dans *Lip-Unité* annonçant le suicide d'un ouvrier. L'approche de Thomas Faverjon se distingue d'autant plus qu'elle traite de la mémoire intergénérationnelle. En effet, en se penchant sur le vécu de ses parents, et en conservant la mémoire, il développe également une réflexion sur la postérité du conflit et l'héritage laissé aux descendants des Lip : « je pars du non-dit, d'un héritage qui ne m'est pas transmis. Je tâche de comprendre ce qui bloque, pourquoi mes parents ne peuvent pas mettre des mots sur ce qu'ils ont vécu ». Ainsi, le peu d'archives produites en 1976, en comparaison à 1973, rend leur dépouillement complexe, d'autant plus qu'elles sont animées de sentiments particulièrement difficiles. La difficulté de créer des archives sur cette période par la suite démontre alors le rôle que celles-ci peuvent jouer, un rôle de remémoration. Il est spécialement délicat à occuper quand les acteurs et potentiels producteurs de ces archives souffrent de ce vécu, et ne souhaitent ni mettre en avant les archives déjà existantes, ni contribuer à en produire de nouvelles. Nous pouvons supposer que ce sentiment est d'autant plus important que la focale sur le conflit de 1973 contribue à invisibiliser et donc taire des vécus déjà douloureux. Le conflit de mémoire qui fait l'objet des 10 ans ne semble alors pas avoir marqué les dates anniversaires

¹⁴³ *L'Estocade*, « Que sont devenus les Lip ? », n°21, novembre-décembre 1983. Fonds Michel Jeanningros (45J87).

¹⁴⁴ Éva Ségal, « Fils de Lip », *Images de la culture*, n°23, novembre 2007.

suivantes, tant le caractère emblématique ayant marqué Lip aurait pu souffrir de cet épisode. La complexité de la situation dans les coopératives est pourtant abordée en 1983. Ainsi, le journal *Les Dépêches* donne dans son article « Lip : dix ans après » la parole à plusieurs anonymes qui rendent compte des difficultés : « C'est vrai que les gens de Lip, qui sont assez âgés en général, on l'air accablés. Ils se sont défoncés pendant 10 ans¹⁴⁵ ». Le choix délibéré des 20 ans de ne pas mobiliser des archives des événements plus récents, ni de solliciter des acteurs, hors leaders, ayant subi le conflit démontre la construction délibérée d'un discours basé sur l'optimisme et le positif. Le non-réemploi des archives devient alors une forme de non-mémoire, puisque conditionné à un discours voulant omettre certains éléments à des fins précises. Cela est notamment perceptible dans la présentation du travail de Joëlle Beurier, présenté dans *l'Est Républicain*¹⁴⁶ en avril 1993, dans lequel les difficultés de 1976, pourtant mises en lumière dans les entretiens menés par la chercheuse, ne sont abordées que très rapidement. De plus, les archives sélectionnées pour illustrer sont toutes issues de 1973, à l'exception d'une. La création d'archives relatant de ces récits difficiles dès les années 1990 éclaire cependant le besoin pour les acteurs du conflit de raconter cette histoire, à un moment où la mémoire du conflit commence juste à s'uniformiser. L'expérience de Lip reste en tous cas source d'une certaine souffrance pour de nombreuses personnes. Hélène Saudrais, archiviste de la CFDT explique ainsi que « certains encore n'avaient jamais dit à leurs enfants qu'ils ou elles avaient participé à Lip de peur d'être stigmatisés¹⁴⁷ ». Elle trouve alors dans ces témoignages un réel intérêt : « Je pense que ce serait intéressant aussi d'aller voir ces femmes et ces hommes qui ont vécu le conflit de l'intérieur pour leur garder trace de ça et contrebalancer un peu l'histoire entre guillemets officielle » ; et voit donc dans leur collecte une avancée historiographique importante.

La mémoire en conflit est toutefois également perceptible dès 1974. Ainsi, le documentaire *Les Lip, l'imagination au pouvoir* met en lumière la profondeur des tensions qui animent les acteurs du conflit, et qui persistent des décennies après

¹⁴⁵ *Les Dépêches*, « Lip : dix ans après », 1983. Fonds Jeanningros, (45J87).

¹⁴⁶ *L'Est Républicain*, « Et si c'était à refaire ? », 20 avril 1993. Fonds Jeanningros (45J92).

¹⁴⁷ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, archiviste à la CFDT, 00 : 26 : 42.

le conflit. Rolland Vittot explique notamment en parlant de Raymond Burgy : « Et puis t'apprends qu'un... que une personne qu'a été rembauché sur la qualité technique, au bout d'un mois elle est... elle se retrouve dans un bureau, adjoint au chef du personnel par exemple. Y'a pas l'utilité à un adjoint du chef du personnel. Et ça la fout moche parce c'était un des principaux responsables de la section ». Raymond Burgy décrit alors de son côté l'« opposition frontale » à laquelle il a dû faire face après avoir accepté un poste d'adjoint à la direction en expliquant : « je suis toujours un traître pour certains¹⁴⁸ ». Ces tensions, finalement peu mises en avant durant les premières dates anniversaires qui se focalisent sur le collectif, sont donc tout autant invisibilisées par la lecture positive du conflit, et le recours à des archives prônant l'action commune.

Ces conflits de mémoire également sont perçevables à travers l'attitude de la municipalité lors de l'anniversaire de Lip. Ainsi, pour les 20 ans du conflit, le maire Robert Schwint dresse un bilan positif de la lutte en mettant en avant le dynamisme du quartier de Palente¹⁴⁹. Le choix de la photographie, Georges Séguy et Edmond Maire lors d'un meeting avec les Lip en 1973, est réfléchi pour mettre délibérément en avant les négociations et non les affrontements. L'objectif est de donner une image apaisée du conflit. La photographie d'archives est alors utilisée à des fins politiques et instrumentales. Il n'est pas question de parler de conflits de mémoire ni des enjeux politiques qu'a incarné le mouvement social. Le maire explique d'ailleurs au *Pays de Franche-Comté* en mai 1993 : « Il est vrai que certains reportages pouvaient laisser penser que notre ville était entre les mains de révolutionnaires avides d'en découdre avec le patronat. En réalité, ces effets négatifs ont été relativement mineurs et de courte durée. Je pense au contraire que les Lip ont fait connaître à travers le monde des qualités des Bisontins, frondeurs parfois mais sérieux et compétents¹⁵⁰ ». En effet, au-delà de la mémoire interne au conflit se joue également l'enjeu de la mémoire de Lip dans sa globalité.

¹⁴⁸ Christian Rouaud, *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, 2007, 118 min.

¹⁴⁹ *Besançon votre ville*, « Lip, un souvenir de 20 ans », n°164, mai 1994. Fonds Jeanningros (45J93).

¹⁵⁰ *Le Pays de Franche-Comté*, « Lipomania, 20 ans après », mai 1993. Fonds Jeanningros (45J92).

Ainsi, en octobre 2000 est organisée l'exposition « Lip : le temps d'une marque » aux Galeries Lafayette de Besançon dont l'objectif était de « rendre hommage au génie inventif, à la qualité, à la beauté enfin des montres¹⁵¹ », mais pas d'aborder le conflit. L'exposition se focalise donc sur les montres, l'évolution de la technique et des modèles ; et s'adresse par conséquent majoritairement aux Bisontins comme l'explique l'article que lui consacre *Le Bijoutier* : « cette exposition avait notamment pour but de mettre en valeur une véritable culture de Besançon, Lip étant présent dans le cœur de tous les Francs-comtois et plus spécialement des Bisontins¹⁵² ». Les montres exposées sont alors traitées de la même manière que les archives, et revêtent une dimension mémorielle et émotionnelle similaire pour les visiteurs, en témoigne l'exposition d'archives papier comme des affiches aux cotés des objets. La visite de Gérard Bohy, ancien horloger chez Lip, atteste de cette forte dimension émotionnelle aux objets, qui agissent au même titre que les archives, comme des vecteurs de mémoire que l'on conserve : « Ça me rappelle des souvenirs... Le grand drame de ma vie, c'est de ne pas avoir conservé une pièce de chaque modèle¹⁵³ ». Cette exposition témoigne ainsi plus globalement de l'importance de conserver la mémoire du savoir-faire de Lip, comme l'explique l'organisateur Philippe Weinzorn à *L'Est Républicain* : « Lip est intimement lié à la culture et à l'histoire de cette ville [Besançon]. Sans qu'il soit question de nostalgie, on a un devoir de mémoire ». Le musée du Temps s'inscrit également dans cette démarche en mai 2004, à l'occasion d'une invitation des anciens Lip « pour recueillir leurs témoignages en le confrontant aux archives photographiques¹⁵⁴ ». L'objectif n'est alors pas de parler du conflit, mais du savoir-faire et de l'innovation de l'entreprise « effacée par les images des manifs ». L'intérêt pour cette mémoire relative au travail et au savoir-faire fait également partie de la démarche de collecte orale des Archives départementales du Doubs et des Archives municipales de Besançon, pourtant axée sur le conflit. Olivier Taxi

¹⁵¹ *L'Est Républicain*, « Je reste Lip dans l'âme », 14 octobre 2000. Fonds Jeanningros (45J95).

¹⁵² *Le Bijoutier*, « Lip, Besançon se souvient », n°686, décembre 2000. Fonds Jeanningros (45J95).

¹⁵³ *L'Est Républicain*, « Je reste Lip dans l'âme », 20 octobre 2000. Fonds Jeanningros (45J95).

¹⁵⁴ *L'Est Républicain*, « Lip Besançon : le musée du Temps recueille la mémoire », 3 mai 2004. Fonds Jeanningros (45J95).

explique alors : « Quand j'interroge des anciens Lip [...] je leur fais quand même une petite part où ils m'expliquent un peu leur métier [...]. Se faire expliquer ce qu'était l'industrie horlogère avant et ce qu'ils faisaient en fait, ce qu'était leur métier, pour l'histoire de l'horlogerie, je me dis il faut que je les fasse parler de ça¹⁵⁵ ». La décision d'interroger des ouvriers n'ayant pas vécu le conflit entre aussi dans cette approche. C'est par exemple le cas de Suzanne Barbier, régleuse chez Lip à partir de 1946 qui ne vit pas le conflit, mais dont l'entretien offre un aperçu de la vie d'une ouvrière à Besançon dans la seconde moitié du siècle. La création d'archives peut donc permettre de revenir sur des aspects de Lip moins mis en avant, et jouer un rôle dans la postérité du conflit.

2.2. *Les 50 ans de Lip, avènement du récit individuel ?*

Nous pouvons observer une forme de considération dans les récits individuels à l'occasion du cinquantième anniversaire de Lip, et une volonté de se détacher d'un discours collectif ayant contribué à effacer certains vécus.

Cette dynamique est tout d'abord illustrée par la diversité des témoignages oraux collectés. Ces initiatives témoignent alors d'une volonté de produire des archives représentatives du conflit, mais également d'un d'aveu de l'insuffisance des témoignages sur le sujet. La collecte menée conjointement par les Archives départementales du Doubs et les Archives municipales de Besançon démontre cette volonté. Olivier Taxi explique alors la démarche de la collecte : « On est des spécialistes des sources en tant qu'archivistes, donc il faut qu'on crée des nouvelles sources. Pour créer des sources qu'est-ce qu'il faut faire ? Faut pas interroger des gens qui ont déjà parlé, faut aller interroger des gens, soit des anciens Lip qui ne se sont jamais exprimés, soit on va agir par cercle du proche au plus éloigné. [...] Donc interroger des gens qui n'avaient pas parlé sur ce sujet, pour apporter une information supplémentaire qui va être en complément de ce qui a déjà été fait¹⁵⁶ ». Cette collecte orale s'inscrit ainsi délibérément dans la volonté de créer des archives en réponse à la faiblesse de la documentation à la

¹⁵⁵ Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, 01 : 12 : 32.

¹⁵⁶ Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, 00 : 55 : 34.

fois concernant le vécu de certaines personnes, dont certaines n'ayant pas participé de façon directe au conflit, mais également dans la nature même des archives, orales, qui donnent majoritairement la parole aux leaders. Cela est notamment mis en lumière par le refus d'interroger Charles Piaget : « on lui a dit bah non on veut pas vous interroger, on veut interroger votre fille ». Cette collecte avait alors deux buts : « sauvegarder la mémoire » et l' « objectif archivistique de créer des sources complémentaires¹⁵⁷ ». La création de ces archives enrichit donc la postérité du conflit, en éclairant des aspects moins connus. Sont notamment abordées les difficultés de 1976, jusque-là globalement tues. Françoise Piaget, entre autres, relate alors la période complexe des coopératives pour son père : « mon père, il savait très bien, ça, je m'en rappelle, qu'il disait que : « Une coopérative, quand on est pas nombreux, c'est possible. Mais avec toutes ces personnes... » Ils étaient trop nombreux quoi. Ça allait être compliqué¹⁵⁸ ». Toutefois, le second conflit n'est pas exposé uniquement par cette collecte. Ainsi, le documentaire de Thomas Faverjon est mis en avant sur le blog Hypothèses « L'affaire Lip. 50 ans après »¹⁵⁹. La communication et valorisation d'archives traitant de cette période marquent alors une divergence lors du traitement du conflit au moment des dates anniversaires.

De même, un intérêt certain pour les vécus individuels se profile dans l'approche du mouvement par les individus eux-mêmes. Nous pouvons prendre en exemple le blog « Le Club de Mediapart », espace dédié à l'expression des abonnés du journal. Les 40 ans du conflit sont très peu couverts. Un des rares billets de blogs abordant le sujet annonce une rencontre organisée par Mediapart et CAMédia conviant Charles Piaget et Claude Neuschwander¹⁶⁰. Les 50 ans du conflit sont bien plus marqués, notamment d'un point de vue de la mémoire individuelle. Ainsi, le

¹⁵⁷ Entretien n°1 du 27 février 2025 avec Olivier Taxi, 01 :01 : 31.

¹⁵⁸ Témoignage de François Piaget, collecté par les Archives départementales du Doubs, 2022-2023.

¹⁵⁹ Blog Hypothèses, *L'affaire Lip. 50 ans après*, [en ligne], disponible sur : [Fils de LIP – 2007, 51 min – « L'affaire LIP »](#) (consulté le 26 mai 2025).

¹⁶⁰ Marielle Billy, « 12 juin 1973 : Lip, bon anniversaire à l'autogestion », *Le club de Mediapart*, 12 juin 2013, [en ligne], disponible sur : [12 juin 1973 : LIP, bon anniversaire à l'autogestion | Le Club](#) (consulté le 26 mai 2025).

billet « Que sont devenus les Lip » rend compte d'une rencontre organisée par la CFDT en novembre 2023 entre des anciens et anciennes de Lip. Les nombreux intervenants retracent alors les difficultés du conflit, de l'après-Lip mais également les aspects positifs qu'ils en retiennent, enrichissant l'approche du conflit de vécus très divers et peu entendus¹⁶¹. L'organisation de cette journée par la CFDT, et l'intérêt porté par des individus extérieurs au conflit à cette mémoire, démontrent alors que le rapport à celle-ci évolue, tant du côté des acteurs du conflit que du public.

Cette journée commémorative organisée par l'union territoriale CFDT des retraités du Doubs à l'occasion des 50 ans du conflit, a alors mobilisé « énormément de témoignages de militants Lip de l'époque » selon les mots d'Hélène Saudrais. La parole a été donnée à des acteurs du conflit moins visibles : « dans le conflit Lip on se souvient de quelques figures qui ont marqué l'organisation, [...] de grandes figures qui ont pris toute la lumière, mais on a peu valorisé par exemple, les femmes de ces militants qui ont permis à ces militants d'être très visibles pendant plusieurs années¹⁶² ». Avoir recours au témoignage oral permet alors de restituer une dimension du conflit « moins dorée », qui racontait « l'envers du décor ». Une attention au vécu est donc priorisée sur une approche événementielle, et rend compte des difficultés qu'ont rencontré certains travailleurs : « C'est-à-dire qu'à partir du moment où on avait su qu'ils faisaient partie de cet essai d'autogestion, ils avaient été marqués au fer rouge dans toutes les entreprises de la région et finalement ça avait été très difficile pour eux de retrouver du travail¹⁶³ ». Ce changement de paradigme dans l'approche du conflit peut s'étudier à travers le rapport aux sources, aux archives choisies pour aborder les mouvements sociaux. En effet, le réseau Archives Mémoire CFDT mène une collecte d'archives orales au niveau national, notamment pour rédiger des biographies pour le dictionnaire Maitron, ce qui justifie une certaine sensibilisation à ces formes d'archives. Hélène Saudrais explique alors que cette démarche « peut être décliné à un niveau territorial » et reconnaît par conséquence l'intérêt « d'aller

¹⁶¹ Yves Faucoup, « Que sont devenus les Lip ? », *Le club de Mediapart*, 17 décembre 2023, [en ligne], disponible sur : [Que sont devenus les Lip ? | Le Club](https://www.mediapart.fr/article/171223/que-sont-devenus-les-lip) (consulté le 26 mai 2025).

¹⁶² Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 24 : 58.

¹⁶³ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 26 : 14.

collecter cette parole-là [des Lip] et de contrebalancer un petit peu les récits¹⁶⁴ ». Elle voit ainsi dans les témoignages collectés lors de cette journée une importance certaine, et une réelle pertinence dans leur communication : « Je pense que ce serait important de les valoriser, en tout cas de les conserver d'une manière ou d'une autre [...] parce que c'est justement un témoignage peu présent et qui pourrait être réutilisé par la suite¹⁶⁵ ». Le potentiel réemploi des archives met alors en lumière une réflexion sur le rôle de ces archives dans la conservation de la mémoire d'un conflit. Cependant, cette mémoire semble appartenir à la CFDT qui n'envisage pas un travail avec d'autres organisations politiques : « La CFDT a été très importante à ce moment-là [...]. Y'a pas de partage possible [...] de cette histoire mémorielle, en tout cas pour la CFDT¹⁶⁶ ». Ainsi, le traitement de la mémoire des Lip à la CFDT repose grandement sur l'action et le vécu des militants, plus que de l'action commune et globale.

L'angle de la mémoire est donc central lors du cinquantième anniversaire et s'attache à mettre en avant de nouveaux vécus, qui contrecarrent le récit collectif attesté depuis les 20 ans. Cette approche de la mémoire complexifie la postérité du conflit, qui n'est plus soumise à un récit linéaire mais enrichie par de nouvelles sources rétrospectives, qui permettent de rendre compte d'autres réalités.

III/ ARCHIVES POLITIQUES OU POLITISATION DES ARCHIVES : QUELS ACTEURS, QUELS USAGES ?

Les archives de Lip sont, par essence, éminemment politiques puisque traces d'un conflit social long, ayant mobilisé des enjeux qui ont dépassé les uniques questions relatives au travail. Il conviendra alors d'étudier dans cette partie l'usage fait des archives par les acteurs politiques, et la manière dont les archives peuvent se muer en objets politiques.

¹⁶⁴ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 31 : 58.

¹⁶⁵ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 29 : 03.

¹⁶⁶ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 46 : 39.

1. Archives politiques : sortir du cadre institutionnel

Contrairement à ce qui en est fait par les services publics, l'usage des archives peut servir des objectifs politiques et transgresser une forme de rigidité institutionnelle, qui, à travers son discours comme sa nature, restreint les documents à un cadre fixe. Nous pouvons alors nous demander quelles formes prend cette transgression, et quels acteurs incarnent celle-ci. Il faut d'abord comprendre que la question politique est double : d'un côté certains acteurs utilisent les archives comme des moyens d'action, dans des logiques d'usages politiques (qui peuvent être conjuguées à d'autres) ; et d'un autre les archives sont soumises à des logiques institutionnelles dont lesdits acteurs souhaitent s'éloigner.

1.1. *La valorisation de la CFDT et des syndicats*

Parmi les acteurs politiques les plus importants, les syndicats, notamment et surtout la CFDT, ont alors un usage des archives particulier, puisqu'archives éminemment politiques. Les usages qui en sont fait sont plutôt divers mais servent majoritairement trois tendances : un usage des archives à visée éducative des militants, conjuguant donc logiques d'usages politique et éducative, un usage des archives dans l'objectif de servir et d'illustrer un propos plus général, alors plutôt orienté vers une logique d'usage politique, et enfin un usage de valorisation auprès du grand public répondant plutôt à une logique mémorielle.

Ainsi, lors du 20^e anniversaire du conflit, la CFDT a fait le choix d'ériger Lip en exemple de la nécessité absolue de la lutte en faveur de l'emploi, qui était alors l'actualité du syndicat à ce moment, plutôt que de favoriser une approche mémorielle visant à mettre en lumière les actions et revendications du conflit. Le choix des archives pour illustrer cet anniversaire démontre cette orientation. Ainsi, les photographies sélectionnées ne sont pas celles de la lutte comme la marche des 100 000, la vente de montre ou encore les affrontements avec les CRS, photographies pourtant omniprésentes dans les journaux de l'époque pour célébrer l'anniversaire ; mais des photographies des ouvriers au travail, des ateliers... Ce ne sont donc pas des images de lutte qui sont réemployées mais des images de travail dans un contexte où la date du 29 septembre, jour de la marche

des 100 000, est utilisée pour mener un colloque sur l'emploi et contre le chômage. La CFDT ne s'inscrit alors absolument pas dans la commémoration, mais bien plus dans une démarche de continuité politique dans les luttes. En septembre 1993, le journal *Le Pays* explique alors : « Pour le syndicat CFDT [...], il ne s'agit pas de commémorer [...] la nostalgie des combats passés ne sera pas au programme ». Le syndicat veut ainsi « tirer des enseignements du passé et profiter des situations nouvelles pour préparer l'avenir¹⁶⁷ ». C'est donc une lecture politique tout à fait décentrée de la mémoire, dans laquelle des enseignements du passé sont tirés sans montrer la lutte. L'article « De Lip à aujourd'hui », publié en septembre 1993 dans *l'Est Républicain* illustre les actions de la CFDT par la marche des 100 000, quand la CFDT n'a pas invoqué ces archives de son côté. Nous assistons donc à une forme d'inversement dans l'usage des archives, les journaux utilisant des images de lutte quand le syndicat principal préfère des images plus sages, qui prônent le travail. Les archives deviennent donc des outils pour la CFDT, destinées à illustrer le thème de l'emploi mais non de le replacer dans un répertoire d'action collective des luttes.

Le conflit reste toutefois une part importante de la mémoire de l'organisation. Ainsi, les 50 ans du conflit ont pris une double dimension : une valorisation à destination des militants et une valorisation à destination du grand public. Si les archives réemployées n'ont pas grandement différé, le discours qui leur était associé l'était, et illustrait un usage conditionné à celui-ci. Ainsi, la valorisation auprès des militants témoignait d'une volonté d'éduquer ces derniers mais également de mettre en avant la continuité des luttes : « Le discours est pas le même dans le sens où côté militant, on veut vraiment, en interne, acculturer les militants à leur histoire et montrer à quel point les revendications d'aujourd'hui ont leurs fondements dans les revendications du passé¹⁶⁸ ». Les archives sont donc utilisées dans une logique d'usage politique et éducative, et visent à illustrer la durabilité et les liens avec le présent des actions passées. Pour cela, le service archives a mis au point un film historique pour « donner envie aux militants d'aller voir plus loin », mêlant photographies, affiches, mais également chant militant de

¹⁶⁷ *Le Pays*, « Les leçons de l'affaire Lip », septembre 1993. Fonds Michel Jeanningros (45J92).

¹⁶⁸ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 36 : 40.

la chanteuse Claire qui avait soutenu les Lip. Les archives visuelles ont notamment été beaucoup mobilisées car « C'est beaucoup plus facile de valoriser ce qui est visuel, ce qui se voit¹⁶⁹ » selon Hélène Saudrais. En plus de la valorisation de ces documents a été organisée une table ronde avec Christian Rouaud notamment. Cette table ronde, à destination uniquement des militants, marque une différence avec la valorisation auprès du grand public qui ne contenait pas de témoignages. Elle a toutefois été filmée « pour l'histoire de l'organisation avec l'idée que ce soit conservé dans les archives [...] audiovisuelles de la communication mais que ce soit pas forcément diffusé au grand public. Parce que l'idée c'était vraiment d'en faire un moment de formation interne qui puisse être réutilisé dans les films internes mais pas forcément pour le grand public¹⁷⁰ ». Les 50 ans ont donc mené à la création d'archives propres à l'organisation, notamment caractérisées par une exclusion du grand public. Le public militant conditionne alors l'usage des archives puisque l'anniversaire « répond à une attente des militants, notamment des anciens militants ». L'objectif est alors de mettre en place une « forme de valorisation de l'action militante » qui ancre l'usage des archives dans une logique politique, et dont le discours vise à « montrer aux militants d'aujourd'hui que, on n'oublie pas ce qui s'est fait par le passé donc on n'oubliera pas non plus ce qu'il s'est fait, ou ce qu'ils font à l'heure actuelle. Ça peut s'inscrire aussi dans une histoire, non seulement de l'organisation mais aussi une histoire sociale [...] de la France en fait¹⁷¹ ». Les archives jouent alors un rôle mobilisateur et sont vivantes : elles visent à mettre en lumière l'actualité des luttes et la concordance entre celles-ci. Elles n'ont pas valeur de passé, et ne sont pas renvoyées à leur caractère historique mais elles sont intégrées à une forme de répertoire d'action collective plus large dont l'objectif est de stimuler l'activité militante et les luttes de la CFDT. Encore une fois, les archives valorisées sont majoritairement audiovisuelles et orales. La dimension politique des archives ne dépend ainsi pas de leur forme mais du discours qui leur est associé.

¹⁶⁹ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 37 : 54.

¹⁷⁰ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 38 : 19.

¹⁷¹ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 40 : 04.

C'est toutefois bien le public visé qui détermine, pour la CFDT, l'usage fait des archives et les logiques qui lui sont associées. Ainsi, pour la valorisation auprès du grand public, et bien que les archives réemployées restent les mêmes : « Finalement ça reste toujours ce qui est visuel, ce qui est facilement valorisable¹⁷² » ; la dimension politique des archives est partiellement effacée pour toucher un grand nombre de personnes. Pour cela, le site des archives de la CFDT « Archives et Mémoire », distinct de celui de la CFDT, adopte une démarche non politique : « Sur le site internet des archives, nous on essaie d'être le plus neutre possible parce que l'idée avant tout c'est de valoriser nos archives et de faire venir des chercheurs, des médias, des personnes du monde culturel et heu, d'avoir un discours peut être un peu trop militant, [...] peut être que ça peut poser question sur le parti pris¹⁷³ ». Les archives présentées ont donc pour but de « faire connaître au plus grand nombre » le conflit sans en souligner la persistance avec le présent, et entrent plus dans le cadre d'une valorisation s'inscrivant dans une logique d'usage mémorielle. Une des formes de valorisation est notamment la mise en avant d'un document du moment dont l'objectif n'est « pas tant valoriser le document que de valoriser ce moment-là de l'organisation ». Ainsi, le document choisi pour Lip en septembre 2023 est un courrier du représentant de l'union locale CFDT au secteur confédéral Action Revindicative¹⁷⁴. Il est toutefois précédé par un résumé du conflit illustré par une photographie d'une conférence en août 1973 entre les délégués syndicaux et le représentant à échelle nationale. La photographie fait alors office d'illustration du texte, mais rappelle également officieusement le lien entre la CFDT au niveau national et le conflit, puisqu'Edmond Maire, secrétaire général d'alors, y figure. L'idée qu'il est question de « valoriser ce moment-là de l'organisation » prend alors son sens dans le choix du document d'archives qui rappelle l'implication forte du syndicat jusqu'au niveau national. Le document du moment est quant à lui utilisé de manière différente. En effet, le texte associé sert plus à approfondir le courrier que le courrier ne sert à illustrer le texte, et revient sur un moment précis qui permet toutefois de faire une

¹⁷² Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 37 : 55.

¹⁷³ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 35 : 15.

¹⁷⁴ Hélène Saudrais, « L'affaire Lip (1973) », *CFDT Archives et Mémoires*, 2023, [en ligne], disponible sur : [L'affaire LIP \(1973\)](#) (consulté le 26 mai 2025).

ouverture plus générale. Le choix du document d'archives mis en avant est donc doublement pensé : premièrement présenter un document possédé dans les fonds de la CFDT, et ainsi valoriser ses propres fonds, et deuxièmement choisir un document grâce auquel il est facile de développer sur la situation plus générale. Le public visé appelle donc à une approche presque pédagogique des archives, lesquelles permettent d'éclairer le conflit et de rappeler la forte implication du syndicat. Les archives sont donc appréhendées comme des objets historiques dans ce cadre.

Les archives de Lip ne sont toutefois pas exclusivement réemployées à l'occasion de l'anniversaire du conflit. Ainsi, le mouvement social peut être mentionné lors d'opérations de valorisation plus larges, comme celles pour Mai 68 : « Dans les dernières expos qu'on ait faites sur Mai 68, on a toujours un moment où on a évoqué cette partie Lip. Alors souvent c'est soit les photos, parce que c'est visuel en fait tout simplement ». Pour les 50 ans de la CFDT, le journal *CFDT Magazine* met en avant une photographie de l'usine avec la banderole « On fabrique, on vend, on se paie¹⁷⁵ », démontrant alors l'importance du conflit dans la mémoire de l'organisation. Le choix de la photographie se veut parlant, puisque reprend le célèbre slogan, symbole de Lip.

La CFDT n'est cependant pas la seule organisation politique à avoir réemployé le conflit. La CGT a pour les 50 ans pris part à un appel de plusieurs organisations, parmi lesquelles Solidaires, la Confédération paysanne ou encore Association Autogestion, à marquer deux temps forts en écho aux dates de l'assemblée générale du 18 juin et de la marche des 100 000¹⁷⁶. Les dates deviennent alors des marqueurs de mémoire. Ce ne sont alors pas des archives traditionnelles qui sont réemployées pour recontextualiser le conflit mais d'autres formes de remémoration, qui démontrent aussi peut être la volonté de marquer une continuité dans les luttes sans s'attarder sur le passé. Association Autogestion s'est

¹⁷⁵ *CFDT Magazine*, novembre 2014. Fonds Michel Jeanningros (45J102).

¹⁷⁶ Solidaires, « 50 ans après, que nous dit aujourd'hui la lutte des Lip ? », mai 2023, [en ligne], disponible sur : [50 ans après, que nous dit aujourd'hui la lutte des Lip ? | Solidaires](https://solidaires.fr/50-ans-apres-que-nous-dit-aujourd-hui-la-lutte-des-lip/) (consulté le 26 mai 2025).

de son côté beaucoup intéressée au conflit et organisé une « journée de commémoration » le 16 novembre 2013 faisant intervenir entre autres Charles Piaget et Monique Piton¹⁷⁷. Les témoignages oraux filmés ont ensuite été rediffusés sur leur site internet. En plus de cela, plusieurs articles ont été écrits, mobilisant presque systématiquement des archives, dont les plus nombreuses sont les photographies, mais pas seulement. L'article « Lip, 29 janvier 1974, les accords de Dole »¹⁷⁸ illustre le texte par des affiches et des dessins. Comme pour la CFDT, l'Association Autogestion mobilise plusieurs formes de valorisation, en présence et en ligne. Les archives numérisées permettent donc à quiconque n'est pas à Besançon de profiter de l'anniversaire du conflit. La redocumentarisation permet alors de toucher un public divers, et il est intéressant de réfléchir à la différence des usages d'archives quand elles sont en ligne, dans un cadre militant. En effet, quand d'autres organisations politiques comme Solidaires ! ont mené des actions à Besançon, comme une manifestation pour les 50 ans ou une journée pour les 40 ans, l'Association Autogestion (et la CFDT) a complété son action d'articles et d'images d'archives. Son action militante ne s'est donc pas limitée à un événement anniversaire mais comprend une diversité de moyens. Internet et le numérique deviennent alors des outils à travers lesquels les archives sont réemployées pour rendre la lutte concrète, l'illustrer, la replacer dans son contexte historique et politique.

1.2. *L'usage militant des archives*

Les syndicats ne sont toutefois pas les seuls acteurs à voir la centralité de la dimension politique dans les archives. Le chercheur Laurent Kondratuk, ayant organisé l'exposition « La force du collectif » à l'occasion des 40 ans, explique alors avoir eu un « biais idéologique » dans le choix des documents et dans les sujets

¹⁷⁷ Colette Web, « Lip : 40 ans après, journée de commémoration à Besançon », *Association Autogestion*, novembre 2013, [en ligne], disponible sur : [Lip : 40 ans après, journée de commémoration à Besançon - Association Autogestion](#) (consulté le 26 mai 2025).

¹⁷⁸ Robi Morder, « Lip, 29 janvier 1974, les accords de Dole », *Association Autogestion*, janvier 2014, [en ligne], disponible sur : [LIP, 29 janvier 1974, les accords de Dole - Association Autogestion](#) (consulté le 26 mai 2025).

abordés. Celui-ci se retrouve dans le choix de prêter l'exposition au PCF pour la fête de l'Humanité : « Quand on décide de faire un expo à la fête de l'Huma on le fait pas par hasard quoi [...] on a un vrai investissement politique aussi¹⁷⁹ ». L'usage des archives sert alors un objectif politique qu'est celui de placer le mouvement dans un contexte politique plus global. Cet usage est également observable du côté du PCF : « Le parti communiste a sélectionné un certain nombre de panneaux, voilà. [...] y'a des panneaux qu'elle [une membre du PCF] acceptait bien d'avoir et puis d'autres non. [...] Il y a aussi un biais idéologique de la part de ceux qui ont accepté de nous exposer après coup ». Ainsi, il marque alors une distinction claire entre commémorer et se remémorer, en mettant l'emphase sur le poids politique de la lutte : « La commémoration de l'événement, qui serait vécu collectivement, a ce défaut majeur de patrimonialiser, de figer l'événement, et de gommer la nuance. [...] Mettre des paillettes sur une lutte collective permet de taire la violence des vécus individuels [...] la violence de la destruction par l'État de l'industrie horlogère et, plus largement, la violence du capitalisme néolibéral. Commémorer ce n'est pas remémorer... en tout cas c'est afficher une image policée, et non rectifiable, de l'événement¹⁸⁰ ». Laurent Kondratuk voit alors dans les archives des objets de lutte utiles au luttes contemporaines et des « boîtes à outils¹⁸¹ » pour celles-ci. Leur usage et le discours qui leur est associé est donc central pour la mémoire du conflit, et peut par conséquent s'inscrire dans des répertoires d'action collective qui centrent les archives dans une continuité de la lutte. Le projet PALENTE, initié par les chercheurs Laurent Kondratuk et Guillaume Gourgues, visant à numériser les archives relatives à Lip pour les mettre à disposition du public avait aussi un objectif « militant » selon Guillaume Gourgues, « sur le modèle du Centre d'histoire du travail à Nantes¹⁸² », donc issu d'une volonté de créer un projet sur

¹⁷⁹ Entretien n°2 du 6 mars 2025 avec Laurent Kondratuk, ingénieur de recherche en analyse de sources à l'Université Louis et Marie Pasteur, 00 : 13 : 28.

¹⁸⁰ Laurent Kondratuk, « On lutte, on conserve, on témoigne. Archiver les mémoires des LIP. » *LIP. Les instants précieux*, Besançon, Oct 2023, p.3.

¹⁸¹ *Ibid.*, p.1.

¹⁸² Entretien n°6 du 18 avril 2025 avec Guillaume Gourgues, maître de conférences en science politique à l'Université Lyon II, 00 : 36 : 44.

un modèle communautaire et politique. Laurent Kondratuk explique alors que ces archives devaient « intégrer un projet [...] plus vaste, sur les archives des mouvements sociaux et notamment en Franche-Comté¹⁸³ ».

Les archives de Lip peuvent alors être replacées dans un répertoire d'action collective visant à conserver la mémoire des luttes sans la figer pour autant. Ainsi, l'implication des Lip au Larzac illustre la continuité et la concordance des mouvements sociaux, tant dans le soutien momentané que dans les liens conservés ensuite. Les archives jouent un rôle manifeste dans ces liens et dans la conservation de la mémoire, en témoigne l'appel par la commission archives du Larzac en novembre 2004, conservé dans le fonds Jeanningros, pour recenser les archives dispersées afin de « rendre vivante la mémoire de notre résistance pour les générations futures¹⁸⁴ ». De même, la constitution du fonds Jeanningros émane également des acteurs des luttes de conserver leurs propres traces. La tenue de la revue de presse du conflit, débutée dès 1973 s'inscrit donc dans l'ensemble des actions de résistances menées par les travailleurs. L'ethnologue Noël Barbe explique alors « en comblant les silences imposés par des récits des vainqueurs, en prenant part d'une action, faire archive peut être [...] la possibilité d'une puissance¹⁸⁵ ». Les archives deviennent donc des outils dont le partage, la conservation et la communication sont des moyens d'action au service de la concordance des luttes. Une réflexion sur ces dimensions est notamment proposée lors de la projection par le centre culturel populaire de Palente les Orchamps pour les 20 ans du conflit de deux films, *Lip 73-74, le goût du collectif* de Dominique Dubosc et *Lip 73* de Chris Marker. Les deux films sont alors précédés d'images de « scènes de grèves en Vendée », où « des ouvrières ont mené une grève à l'exemple de celle des travailleurs Lip ». Les archives sont donc mises en lien pour marquer une analogie dans les luttes. Une réflexion sur les archives-mêmes est prévue : « il sera important de comparer l'impact idéologique des deux films (importance du montage et du choix des images dans la transcription

¹⁸³ Entretien n°2 du 6 mars 2025 avec Laurent Kondratuk, 00 : 22 : 03.

¹⁸⁴ Fonds Jeanningros (45J95).

¹⁸⁵ Noëlle Barbe, « Dépatrimonialiser l'exercice muséologique », *op. cit.*, p. 76.

cinématographique d'une actualité)¹⁸⁶ ». Les archives deviennent ainsi des objets d'étude dans la mise en récit des luttes.

L'usage de ces archives peut également être pensé pour dépasser l'institution Archives qui crée une forme de « mise à distance du public » et « ne fait pas entrer les gens en dialogue » selon Laurent Kondratuk. Au-delà d'un accès parfois compliqué, le chercheur voit dans les Archives des rapports de force : « C'est un lieu de pouvoir l'archive, les archives officielles sont des lieux de pouvoir¹⁸⁷ ». Il propose alors de revoir les usages des archives, et de renforcer le lien entre les producteurs et leurs propres archives, en dehors d'un cadre institutionnel. Il propose notamment de permettre aux gens de se retrouver pour parler de leurs archives : « Venez avec vos cartons, passez du temps ensemble. [...] Montrez ce que vous avez chez vous ». Les temps de partage, les liens créés autour de ces archives et de ces histoires permettent alors de maintenir la mémoire : « Ça permet aussi aux gens de continuer d'en parler¹⁸⁸ » ; et le dialogue autour de ces archives permet de réfléchir à l'importance de celles-ci. Toutefois, la question de la forme des archives se pose dans le cadre d'un usage non professionnel et non normé. Ainsi, Laurent Kondratuk voit dans l'objet de lutte un intérêt réel car « il conserve une charge émotionnelle et affective majeure, et a en lui-même un grand pouvoir de remémoration, aussi anodin puisse-t-il être¹⁸⁹ ». Les objets induisent alors un usage distinct, notamment en raison de l'interprétation qui peut en être fait : « Sur les objets, je pense que le travail interprétatif ou le discours qu'on va faire autour de ça est différent, plus émotionnel peut-être¹⁹⁰ ». En ce sens, une réflexion sur la nature même des archives, sur ce qu'elles peuvent dire d'une lutte et sur leur pouvoir de remémoration replace celles-ci dans leur dimension politique puisque réfléchit aux discours qui sont produits à partir de ces caractéristiques. Ainsi, transgresser les normes et pratiques archivistiques institutionnelles peut permettre l'émergence d'une mémoire individuelle légitimante et plus riche dans ses sources comme dans ses interprétations.

¹⁸⁶ Fonds Jeanningros, (45J92).

¹⁸⁷ Entretien n°2 du 6 mars 2025 avec Laurent Kondratuk, 00 : 49 : 09.

¹⁸⁸ Entretien n°2 du 6 mars 2025 avec Laurent Kondratuk, 00 : 37 : 07.

¹⁸⁹ Laurent Kondratuk, « On lutte, on conserve, on témoigne », *op. cit.*, p.3.

¹⁹⁰ Entretien n°2 du 6 mars 2025 avec Laurent Kondratuk, 00 : 47 : 32.

Cette réflexion sur la nature des archives, et la possible ouverture aux objets semble toutefois se confiner au milieu militant, pour le cas de Lip en tout cas. En effet, le service archives de la CFDT reconnaît les objets comme archives, comme Hélène Saudrais l'explique : « Pour nous [les objets] c'est vraiment une partie prenante des archives CFDT. [...] c'est pas uniquement le papier mais ça va vraiment bien au-delà¹⁹¹ ». Ainsi, l'objet est considéré comme « quelque chose de très important dans le monde du militantisme » et comme « une manière de fédérer, manière d'être vu ». Cette réflexion n'est pas vraiment menée par les services publics, en témoigne l'approche du musée du Temps sur la question : « Au niveau statut, dans notre quotidien de gestion, c'est pas du tout les mêmes gestions [que les archives] ». Toutefois, Camille Abbiateci reconnaît que les objets et les archives ont sûrement été approchés de la même manière par le public : « par rapport au public, ça a fait le même effet, les gens sont venus et ils ont vu telle pub ou telle affiche et ça leur a rappelé des choses, mais ils ont eu la même réaction quand ils ont vu le modèle de montre qu'ils s'étaient fait offrir à leur première communion, et pour le coup ça a été catalyseur de [...] déclenchement de souvenirs¹⁹² ». Les objets incarnent donc une dimension mémorielle forte, et une forme de continuité avec les archives papier, pour le public au moins. Les Archives départementales conservent toutefois la perruque de grève des Lip, le Chomageopoly, déposé par Michel Jeanningros en 2004¹⁹³, démontrant alors que certains objets peuvent exceptionnellement trouver leur place avec les archives.

1.3. Mémoire et non-mémoire : comment les archives peuvent servir un discours politique ?

Le refus d'exploiter la dimension mémorielle des archives peut alors également exprimer une affirmation politique. Ainsi, le politologue Guillaume Gourgues s'oppose à toute dimension mémorielle dans l'usage des archives dans son travail : « Ce qui m'intéresse dans Lip, c'est pas forcément la mémoire du conflit ou la

¹⁹¹ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 07 : 00.

¹⁹² Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 12 : 01.

¹⁹³ *L'Est Républicain*, « Le Monopoly incorrect des Lip », 28 novembre 2004. Fonds Jeanningros (45J95).

mémoire des ouvriers [...]. Moi ce qui m'intéresse, c'est le néolibéralisme [...], c'est le moment où l'État siffle la fin de la récré sur le progressisme social en disant maintenant [...] c'est le patronat, la rentabilité actionnariale et c'est tout¹⁹⁴ ». Ainsi, l'usage qui est fait des archives sert un objectif de « dévoilement » : « je veux expliquer ce qu'on ne savait pas, et ce qui mérite d'être connu pour des raisons analytiques et politiques ». Dans son ouvrage *Pourquoi ils ont tué Lip ? : De la victoire ouvrière au tournant néolibéral* écrit en collaboration avec Claude Neuschwander, Guillaume Gourgues met en avant des documents d'archives pour expliciter son propos. Le but n'est alors pas d'illustrer le texte, mais plutôt de faire parler un document central et d'en extraire une analyse approfondie pour « marquer les esprits, et d'administrer la preuve [...] extrêmement empirique et extrêmement concrète à l'appui du propos que je suis en train de tenir¹⁹⁵ ». Il centre par exemple un de ses encadrés sur un document intitulé « Lip-la-Lune », « feuille propagandiste de l'UIMM pour dénigrer l'autogestion Lip et le sérieux des plans de relance économique par la CFDT et pas Syndex ». Ce choix est fait car il est « très intéressant de voir comment y'a un combat économique sur qui a raison et qui a tort, et qui est légitime pour parler du fonctionnement d'une entreprise¹⁹⁶ ». Cet usage des archives, et le choix de celles mises en avant, a toutefois été un point de divergence avec Claude Neuschwander qui « ne comprenait pas à quoi ça servait », notamment car ses objectifs pour ce livre n'étaient pas les mêmes. Les usages des archives selon Claude Neuschwander semblaient plutôt devoir correspondre au discours qu'il souhaitait produire, quand Guillaume Gourgues produisait un discours à partir de ces archives. Ainsi, l'usage des archives par ce dernier est analytique, et conditionné à une forme de véridicité : « Y'a des trucs que j'ai pas voulu utiliser [...] notamment il [Claude Neuschwander] avait des notes manuscrites à lui [...]. Je retrouvais aucune possibilité d'infirmer ou confirmer ce qu'il y avait là-dedans¹⁹⁷ ». La nature des archives utilisées déterminait également l'usage qui pouvait en être fait : « Je me suis tourné vers des archives qui sont impossibles à patrimonialiser. Parce que

¹⁹⁴ Entretien n°6 du 18 avril 2025 avec Guillaume Gourgues, 00 : 45 : 14.

¹⁹⁵ Entretien n°6 du 18 avril 2025 avec Guillaume Gourgues, 00 : 32 : 01.

¹⁹⁶ Entretien n°6 du 18 avril 2025 avec Guillaume Gourgues, 00 : 25 : 41.

¹⁹⁷ Entretien n°6 du 18 avril 2025 avec Guillaume Gourgues, 00 : 27 : 31.

l'enjeu patrimonial et de mémoire ça m'intéresse pas du tout¹⁹⁸ ». Ainsi, en se plaçant dans une démarche de chercheur, Guillaume Gourgues réfute toute forme de conservation de la mémoire, notamment en nuançant l'utilisation des archives par les services de Besançon dans un contexte mémoriel : « Les archives du Doubs ou le musée du Temps ont une vision extrêmement patrimoniale de Lip [...] c'est-à-dire quelque chose d'assez dépolitisé. C'est une figure de la ville [...] mais ça ne sert pas forcément à tenir un propos politique. Ce rapport très patrimonial et dépolitisé autour de la mémoire collective, alors que y'a d'énormes conflits de mémoire à Besançon [...], c'est vraiment l'idée de garder la mémoire de¹⁹⁹ ». Le travail de Guillaume Gourgues autour des archives se centre donc sur une démarche de recherche scientifique, dans laquelle les archives sont des objets de travail faisant office de preuve. Elles conditionnent le discours qui est produit, voire le produisent elles-mêmes, contrairement à un usage de valorisation dans lequel elles illustrent plutôt un récit. Les services publics jouent toutefois un rôle très important dans cet usage des archives, les Archives départementales du Doubs ayant été des « interlocuteurs prioritaires » selon Guillaume Gourgues. Un cadre normé et professionnel est donc absolument majeur et essentiel pour permettre l'accès aux archives aux chercheurs : « si y'a pas cet archivage public, rien ne pourra le remplacer et sûrement pas l'archivage militant²⁰⁰ ».

D'un autre côté, l'absence de mémoire caractérisée par l'absence de certaines archives peut être tout à fait significative d'objectifs politiques illustrant une volonté d'omettre, occulter voire effacer certains événements. Ainsi, lors du rachat de la société Lip par l'entreprise SMB en 2015, les journaux de l'époque ne font globalement que de rares mentions du conflit, sans utiliser aucune image d'archives d'époque, et cela malgré la présence de Charles Piaget, Raymond Burgy et Michel Jeanningros invités à l'occasion de l'ouverture. Les rares mentions du conflit sont donc portées par ces derniers, qui se remémorent rapidement le temps du conflit dans l'article intitulé « Le temps des montres. Lip conjugué au présent » dans *l'Est Républicain* du 3 juin 2016. Toutefois, le but est plus de marquer une

¹⁹⁸ Entretien n°6 du 18 avril 2025 avec Guillaume Gourgues, 00 : 43 : 59.

¹⁹⁹ Entretien n°6 du 18 avril 2025 avec Guillaume Gourgues, 00 : 40 : 51.

²⁰⁰ Entretien n°6 du 18 avril 2025 avec Guillaume Gourgues, 00 : 57 : 42.

continuité et de légitimer la reprise de la marque que d'inscrire l'entreprise dans une histoire politique, en témoigne ce choix de citation de Raymond Burgy : « Notre slogan en 1973, c'était « Lip vivra ». Donc pour nous c'est une forme de victoire²⁰¹ ». Ainsi, la présence des trois hommes semble servir des fins communicationnelles et non replacer l'entreprise dans une histoire globale, notamment de lutte. En effet, les autres articles ayant pour sujet cette reprise ne mobilisent pas non plus d'archives d'époque, pas plus qu'ils ne mentionnent le conflit. Le n°52316 du journal *Le Progrès* du 16 juillet 2015 fait même une chronologie de Lip dans son article « Les emblématiques montres Lip font leur retour à Besançon »²⁰², en mentionnant simplement un « dépôt de bilan » en 1973, omettant alors volontairement les luttes de 1973 jusqu'aux coopératives. Ce conflit est pourtant objet de mémoire central à Besançon, comme illustré par la mobilisation lors des dates anniversaires, et nous pouvons nous demander pourquoi ce sujet n'est même pas abordé quand celui-ci mobilise habituellement l'histoire du conflit et des images d'archives. L'absence de celles-ci paraît alors répondre à des fins capitalistes, dans une optique de bénéficier de la renommée du nom, acquise pas uniquement mais en partie lors du conflit, mais pas la dimension politique et sociale que les travailleurs ont porté durant des années. Ainsi, bien que le nom de Lip ne résume pas au conflit débuté en 1973, le non-emploi d'archives du conflit pose la question de la volonté de se détacher d'une image trop emblématique et politisée, tout en conservant sa renommée. Dans la même lignée, le site Lip-Musée créé par l'entreprise vise présenter non pas l'histoire de Lip mais plutôt celle de ses montres, et à mettre en lumière les évolutions de l'entreprise dans le temps. Ainsi, bien que la période de production sous Neuschwander, et les modèles développés durant celle-ci sont présentés de façon plutôt complète, la production durant l'année de 1973 n'est pas mise en avant. L'épisode autogestionnaire n'est illustré ni par des photographies, ni par les modèles de montres vendues durant celui-ci et n'est volontairement pas replacé dans l'histoire globale de l'entreprise. Il est alors évident que l'objectif du site, qui

²⁰¹ *L'Est Républicain*, « Le temps des montres conjugué au présent », 3 juin 2016. Fonds Jeanningros (45J102).

²⁰² *Le Progrès*, « Les emblématiques montres Lip font leur retour à Besançon », n°52316, 16 juillet 2015. Fonds Jeanningros (45J102).

renvoie vers la boutique, est commercial, et historique. L'absence de ces archives reflète toutefois la même volonté politique de bénéficier de la renommée du nom, sans mentionner les luttes sociales qui l'ont animé.

2. Des archives comme empouvoirement pour les femmes

Les travailleuses de Lip ont joué un rôle particulièrement important dans le conflit. Il est pourtant bien plus compliqué de recueillir des récits collectifs à ce sujet et les archives mobilisant des femmes sont bien moins réemployées que pour leurs homologues masculins. Nous allons ainsi nous employer à étudier les difficultés dans la production et mise en avant d'archives relatant des actions des travailleuses, et réfléchir à la dimension politique que ces archives revêtent.

2.1. Les archives de femmes de Lip

Une des premières observations que nous pouvons faire à propos des archives relatives aux femmes est qu'elles sont moins nombreuses. En effet, la majorité de ces archives sont audiovisuelles, ou bien orales lorsque les grandes figures féminines du conflit sont invitées à témoigner lors d'événements. Dans sa thèse *Les ouvrières et le mouvement social : retour sur la portée subversive des luttes de chez Lip à l'épreuve du genre*, Lucie Cros démontre toutefois les difficultés rencontrées auprès des ouvrières à raconter le conflit et à se raconter soi-même : « La mise en récit semblait pour elles plus désordonnée, moins habituelle et plus pénible aussi que pour leurs homologues masculins, qui semblaient prendre plus de plaisir à discourir, se raconter²⁰³ ». La trace d'archives orales témoignant de l'expérience féminine chez Lip semble donc réduite et surtout moins figée. En effet, le discours produit par les grandes figures masculines, à commencer par Charles Piaget, est construit, répété, et vise moins à donner une vision personnelle de son expérience que de produire un discours informatif. C'est dans la visée de ce discours informatif que la question de la légitimité intervient, caractérisée par soit

²⁰³ Lucie Cros, *Les ouvrières et le mouvement social : retour sur la portée subversive des luttes de chez Lip à l'épreuve du genre*, thèse de doctorat en sociologie (Dominique Jacques-Jouvenot dir.), Université de Franche-Comté, 2018, p. 37.

un refus de témoigner, soit un renvoi vers les hommes du conflit : « « je suis nulle pour vous aider » ; dans ce cas elles renvoient l'enquêteur vers Charles Piaget, « les syndicats »²⁰⁴ ». Hélène Saudrais, archiviste à la CFDT, observe un problème similaire : « Par le passé, on a essayé de contacter des femmes et militants et en fait pour beaucoup, elles voyaient pas l'intérêt non plus. Parce que, elles avaient l'impression de vraiment pas avoir participé au mouvement alors que finalement, sans elles, leurs hommes n'auraient pas pu travailler²⁰⁵ ».

Cette difficulté à se raconter soi-même ne comble donc pas le peu d'archives sur le mouvement des femmes chez Lip dans sa globalité, laissant alors des témoignages épars, qui ne rendent pas compte de celui-ci : « écart entre une documentation dense et volumineuse répertoriée aisément sur les luttes pour l'emploi de Lip (surtout celle de 1973), alors qu'une faible quantité d'informations est archivée sur le mouvement des ouvrières²⁰⁶ ». Une des pièces d'archives les plus notables sur ce sujet reste alors la brochure *Lip au Féminin*, publiée en 1975 par le groupe Femmes de Lip, composé de travailleuses ainsi que d'épouses de militants. Cette brochure, réalisée avec les militantes au PSU de Besançon, concentre témoignages individuels, discussions mais également photographies et dessins, offrant alors une vision large de la condition d'ouvrière chez Lip. Bien que jamais explicitement présentée comme féministe, voire rejetant cette dimension, cette brochure est influencée par les idées des groupes féministes de l'époque. Cette influence se traduit notamment par l'importance du sujet de la vie privée, sujet central dans les années 1970²⁰⁷. Plus largement, la brochure dénonce les inégalités de genre à propos des conditions de travail ou encore du salaire. Le peu d'intérêt accordé à cette brochure dans le bulletin d'information démontre les rapports conflictuels entre les hommes syndicalistes et les revendications et dénonciations des femmes : « Passant au crible l'ensemble des numéros de Lip-Unité, le « bulletin d'information des travailleurs de chez Lip » édité entre 1973 et 1981, on ne trouve seulement qu'un article consacré à la brochure Lip au

²⁰⁴ *Ibid*, p. 38.

²⁰⁵ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 44 : 02.

²⁰⁶ Lucie Cros, *Les ouvrières et le mouvement social*, op. cit., p. 47.

²⁰⁷ *Ibid*, p. 325.

féminin²⁰⁸ ». Nous pouvons alors émettre l'hypothèse que cette forme d'invisibilisation a contribué à mettre de côté les revendications des femmes chez Lip, et à en effacer la dimension collective. Ainsi, Lucie Cros rappelle : « Les archives où les ouvrières s'expriment directement et collectivement sont effectivement rares²⁰⁹ ».

La production de documents racontant collectivement les femmes a par la suite été globalement gommée, notamment en faveur d'un récit centré sur les événements majeurs et symboliques du conflit, comme la séquestration du personnel administratif, la vente de montres et les paies sauvages, ou encore la marche des 100 000. Cette construction d'un récit collectif linéaire, très centré sur 1973, a ainsi contribué à effacer les vécus divers et soumis à des dynamiques de domination. Cela est par exemple illustré par le choix, dans le téléfilm *L'été des Lip*, diffusé en mai 2012, à la fois de se concentrer sur l'été 1973 mais aussi et surtout de mettre en scène un personnage féminin fictif. Ainsi, alors que Charles Piaget, Claude Neuschwander ou encore Roland Vittot voient leur rôle incarné à l'écran, les femmes du conflit, mêmes celles médiatisées, n'ont pas bénéficié du privilège de marquer cette fiction par leur nom. Tulipe, personnage principal, « jolie brune aux jupes courtes²¹⁰ », n'incarne finalement pas les réflexions et problématiques avancées par les femmes de Lip. Ces réflexions ont pourtant été construites et partagées, notamment avec la commission femmes créée en 1974 qui avait pour but de réfléchir à la condition des femmes au travail, dans les rapports de hiérarchie, et également au rapport entre vie privée et lutte. Des archives relatant de la condition des femmes au travail sont toutefois produites dès 1973. Le documentaire *Puisqu'on vous dit que c'est possible*, de Chris Marker, laisse la parole à Monique Piton qui aborde ce sujet : « J'aimerais bien qu'on dise, qu'on dise à chaque fois les travailleurs et les travailleuses. [...] Alors heu, je crois qu'avec 800 femmes, si la lutte marche comme ça, c'est tout de même beaucoup aussi à cause des femmes²¹¹ ». La non-utilisation de ces archives relève donc d'un choix délibéré, témoignant de la durabilité des rapports de pouvoirs déjà présents

²⁰⁸ Lucie Cros, *Les ouvrières et le mouvement social*, op. cit., p.46.

²⁰⁹ *Ibid*, p.46-47

²¹⁰ *La Croix*, « Tulipe au milieu des Lip », mai 2012. Fonds Jeanningros, 45J101.

²¹¹ Chris Marker, *Puisqu'on vous dit que c'est possible*, 1973, 43 min.

durant le conflit. La non-archive est donc tout à fait significative dans la production d'un discours qui se veut retracer les moments emblématiques du conflit.

La deuxième logique qui justifie cette faible production est l'avènement du récit individuel pour informer sur le récit collectif. En effet, avec la cristallisation de grandes figures comme Charles Piaget ou encore Roland Vittot et leurs interventions couramment sollicitées, s'est formée une manière de raconter le conflit centrée sur le récit de soi, et qui pose donc des questions de légitimité. Certaines femmes se sont alors racontées, comme Monique Piton dans son ouvrage *C'est possible ! Le récit que j'ai éprouvé durant cette lutte des Lip*, également filmée par Carole Roussopoulos entre 1973 et 1976. Fatima Demougeot a pareillement été amenée à partager son expérience lors d'invitations pour les dates anniversaires. Un article lui est d'ailleurs consacré en 2007 dans le journal *Pays Comtois*, qui dresse une petite biographie sans toutefois évoquer l'expression collective des ouvrières durant le conflit²¹². Cette logique plus personnelle de récit, conjuguée à un besoin de légitimité peu cultivé par ceux qui réemploient le conflit, en témoigne *L'été des Lip*, réduit donc la production d'archives de vécu des femmes chez Lip à une production d'« énoncés » conditionnés à un récit et une méthode reflétant les rapports de force déjà présents au moment du conflit.

2.2. *La place faite aux femmes dans le réemploi*

On observe une évolution dans la mise en récit des vécus des femmes chez Lip, notamment au travers des archives mises en avant lors de dates anniversaires. Ainsi, lors des 10 ans du conflit, lorsque la mémoire n'est pas encore figée car les coopératives sont encore en marche, les conflictualités et vécus divers semblent se manifester, et cela notamment pour les femmes. Dans le n°21 de *L'Estocade* de novembre-décembre 1983, le journal donne, dans son article « Que sont devenus les Lip », la parole à Monique Piton ainsi qu'à Fatima Demougeot qui, toutes deux, racontent leur version du conflit. Fatima Demougeot en particulier insiste sur l'importance des femmes dans le mouvement, et appuie ainsi la

²¹² *Pays Comtois*, « D'un combat à l'autre », n°74, sept-nov 2007. Fonds Jeanningros, 45J99.

nécessité de se rappeler de leur rôle : « À la lecture de votre article [...], je m'étonne du peu de place accordée aux femmes [...]. Je trouve, ainsi que mes camarades, tout à fait anormal le vide qu'il laisse quant à l'expression des femmes²¹³ ». Le choix de la photographie d'illustration de l'article, qui n'est même pas issue du conflit, peut alors nous questionner sur l'emploi, ou plutôt le non-emploi, des archives sur les femmes à un moment où cette mémoire essaie de se maintenir. En effet, la question des femmes est relativement absente pour les 20 ans du conflit, à l'exception d'une série de podcasts par Radio Bip consacrant un épisode aux femmes intitulé « Lip et les femmes », marqué par l'intervention de Fatima Demougeot²¹⁴, et un article sur Monique Piton dans le journal *L'Est Républicain*²¹⁵. Les archives mobilisées, des photographies en grande majorité, illustrent globalement les grands moments du conflit, et les représentants masculins. Le traitement du sujet reste, dans l'ensemble, le même lors des 30 ans. L'article de *La Croix* du 15 juin 2003 intitulé « Trente ans après, Besançon n'oublie par l'affaire Lip » consacre toutefois un paragraphe entier à l'action des femmes et illustre le propos général par une photographie d'un groupe d'ouvriers et ouvrières discutant dans l'usine occupée²¹⁶. L'article, se concentrant sur le vécu des acteurs du conflit plutôt que sur son récit met alors en lumière le vécu personnel des femmes, mais également leur implication au même niveau que les hommes, par le choix du document d'archives.

Nous pouvons observer une évolution notable à partir des 40 ans du conflit. Laurent Kondratuk y voit notamment la responsabilité du documentaire *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, de Christian Rouaud : « On commençait déjà à beaucoup entendre ça, le rôle des femmes, heu, la possibilité pour les femmes de prendre part à tout ça, et je pense que le film de Rouaud a fait beaucoup aussi²¹⁷ ». Ce

²¹³ *L'Estocade*, « Que sont devenus les Lip ? », n°21, nov-dec 1983. Fonds Michel Jeanningros, 45J87.

²¹⁴ Fonds Jeanningros (45J91).

²¹⁵ *L'Est Républicain*, « Monique Piton : « Je peins du bonheur » », 29 septembre 1993. Fonds Jeanningros (45J91).

²¹⁶ *La Croix*, « Trente ans après, Besançon n'oublie pas l'affaire Lip », 15 juin 2003. Fonds Jeanningros (45J95).

²¹⁷ Entretien n°2 du 6 mars 2025 avec Laurent Kondratuk, 00 : 39 : 40.

documentaire aborde effectivement la question de la place des femmes dans le conflit, autant pour les ouvrières que pour les épouses de militants. Le sujet est abordé par tous les acteurs du conflit, hommes comme femmes. Raymond Burgy explique alors : « Le conflit Lip a aussi permis aux femmes de s'exprimer et je le dis heu, au début on était pas chaud non plus. Quand on était entre nous en section CFDT on avait très peu de femmes [...] mais on les écoutait pas trop hein, puis elles n'osaient pas trop parler parce que si elles avaient, les pauvres, le malheur de dire un petit mot de travers, on les regardait tous avec des gros yeux ». Cette sévérité est relatée par Jeannine Pierre-Émile : « Les femmes étaient peut-être comme moi, elles n'osaient pas. Quand on a affaire à des balèzes comme ça, vous savez on se sent écrasées. Même s'ils nous écrasent pas, on se sent écrasées ». Fatima Demougeot évoque alors la question des femmes comme « la révolution dans la révolution²¹⁸ ». La diversité de ces témoignages donne ainsi un aperçu des difficultés auxquelles ont dû faire face les femmes, et met en lumière les enjeux que les problématiques de genre soulèvent. La collecte de témoignages, et donc la démarche de création d'archives, reflète alors les enjeux politiques que soulèvent la parole des femmes dans les luttes ouvrières de façon générale.

De plus, nous pouvons observer une évolution quant aux sujets abordés dans les expositions. L'exposition « La force du collectif » consacre par exemple toute une partie aux femmes chez Lip. Pour illustrer ce sujet, les archives choisies dans le catalogue d'exposition sont les couvertures de la brochure *Lip au féminin* et du mensuel féminin de la CFDT, *Antoinette*, datant d'octobre 1973 titré « Changer les conditions de travail ». Ces deux documents d'archives, datant l'un comme l'autre du conflit, démontrent alors la place qu'ont réussi à occuper les salariées de Lip au moment du conflit, et les problématiques qu'elles ont soulevées. De manière générale, le choix de centrer une partie de l'exposition sur les femmes chez Lip, en exposant à la fois des archives sur le sujet, et des documents plus généraux, moins axés sur les événements symboliques et les grands leaders que sur les moyens de lutte et la réception du conflit, traduit un usage global des archives voulant refléter le mouvement social dans la pluralité de ses acteurs, de ses divisions et de ses revendications. Camille Abbiateci note toutefois une différence

²¹⁸ Christian Rouaud, *Les Lip, l'imagination au pouvoir*, 2007, 118 min.

dans le traitement du sujet des femmes entre les 40 et les 50 ans en comparant les expositions : « Je pense que c'était assez clair quoi [le sujet des femmes lors des expositions des 50 ans], beaucoup plus clair que pour les 40 ans²¹⁹ ».

En effet, les 50 ans du conflit suivent cette dynamique en couvrant le sujet des femmes de manière plus importante et diverse. Cela est notamment observable dans la diversité des témoignages recueillis. La collecte de témoignages oraux menée conjointement par les Archives départementales du Doubs ainsi que les Archives municipales de Besançon donne alors la parole à Françoise Piaget, fille de Charles Piaget, ainsi qu'à Suzanne Barbier, ouvrière avant le conflit. Dans une démarche plus assumée pour recueillir des témoignages de femmes directement actives chez Lip, la série de podcasts intitulée « Lip, les souterraines » se penche sur le vécu de cinq d'entre elles jusqu'ici assez peu entendues : Denise Meniotte, Madeleine Raffin, Marguerite Contini, Monique Linglois et Christiane Bonvet²²⁰. Nous observons ici une démarche de création d'archives, à posteriori et en réponse à la faiblesse de la documentation collectée et produite jusqu'alors. L'attention portée au vécu individuel des femmes dans le conflit permet alors de réfléchir à un vécu collectif au prisme de la question du genre. Ce sujet est également traité dans les expositions organisées. Ainsi, l'exposition du musée du Temps *LIP.ologie* présente de façon globale l'implication des femmes sans toutefois y consacrer un « propos dédié » selon Camille Abbiateci : « En discutant, on avait pas du tout envie de faire une section exprès de l'expo sur les femmes et Lip, pour nous ça avait pas vraiment de sens. Mais par contre, on a... c'est au fil en fait des cartels, du propos en fait qu'on a vraiment mis en avant, ne serait-ce des chiffres de pourcentage de femmes qui étaient dans les ateliers heu, de différents types de postes de travail qu'elles employaient, après notamment dans les photos... Et puis après en haut pour le conflit, dans le choix qu'on a fait dans les objets et dans les archives qu'on présentait, y'avait une partie un peu qui mettait [...] en avant la commission Femmes qui était présente à l'usine de Palente²²¹ ». L'exposition replace alors le vécu des femmes dans une histoire

²¹⁹ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 19 : 44.

²²⁰ Aurélien Bertini, *Lip, les souterraines*, Acast, 2023, [en ligne], disponible sur URL : <https://shows.acast.com/65117ac69a13e00011a9f472> (consulté le 5 mai 2025).

²²¹ Entretien n°5 du 24 mars 2025 avec Camille Abbiateci, 00 : 20 : 07.

générale, sans en faire un sujet principal mais plutôt en démontrant la dimension globale de leur activité dans l'entreprise, et cela notamment grâce aux photographies. Les photographies demeurent alors de manière générale la forme de document d'archives la plus réemployée. Toutefois, ce n'est pas tant la forme que le choix du document qui conditionne le discours qui est produit. Ainsi, en choisissant d'exposer des photographies montrant des femmes, et pas seulement durant la période du conflit, le musée du Temps contrebalance un usage des photographies visant à illustrer les moments phares du conflit, notamment dans les journaux, et utilise ces documents d'archives comme des objets historiques, dépassant la seule visée mémorielle ou patrimoniale.

2.3. Une politisation des archives des femmes ?

Ainsi, le traitement du sujet des femmes dans le conflit connaît une évolution dans le temps. Bien que les formes des archives mobilisées restent globalement les mêmes au fil des années (des photographies ainsi que des témoignages oraux), le discours qui les accompagne change, en accordant une place particulière aux femmes dans les derniers anniversaires, alors que les premières décennies suivant le conflit ne couvraient le sujet que de façon partielle et individuelle. Cette évolution dans le discours et dans l'attention accordée au sujet peut notamment être expliquée par la production de documentaires, comme celui de Christian Rouaud, mais également de travaux universitaires sur les femmes de Lip comme la thèse en sociologie de Lucie Cros (2018), ou encore le mémoire de master en histoire de Pauline Brangolo, *Les filles de Lip (1969-1981). Trajectoires de salariées, mobilisations féminines et conflits sociaux* (2016). Les uns comme les autres mobilisent alors des archives, et en tirent un discours qui dépasse le simple récit ou témoignage pour déboucher sur des analyses scientifiques. La création d'archives a posteriori du conflit, avec les témoignages oraux par exemple, démontre également une forme d'évolution dans la production d'« énoncés » au sens foucaldien du terme. La création de ces archives, focalisées sur le genre, peut être perçue comme une manière de s'inscrire dans un répertoire d'action collective plus large qui vise à visibiliser l'action des femmes dans les luttes sociales et les problématiques auxquelles elles sont confrontées. Le système de production de ces « énoncés » évolue donc en même temps que le discours qui lui est associé,

permettant alors à certaines archives d'émerger au service d'un nouveau récit. La forme des archives mobilisées étant la même, ce n'est donc pas celle-ci qui conditionne l'usage qui est fait des archives mais bien le discours et les logiques d'usages.

L'évolution dans le traitement de ces archives peut de manière générale être associée à la montée des mouvements féministes des dernières années, induisant la volonté de mettre en lumière l'action globale des femmes. Laurent Kondratuk y voit un lien : « La question des femmes est une question extrêmement actuelle²²² », tout comme Hélène Saudrais : « ça va aussi dans l'air du temps²²³ ». La production de ces « énoncés » découle alors de cette tendance et nous pousse à nous demander si l'usage de ces archives n'émane pas de logiques politiques plus larges. Ainsi, la volonté de la secrétaire générale de la CFDT de mettre en avant les femmes de militants traduit une évolution à la fois dans le discours, et dans la vision globale des luttes : « On voit que les parcours militants des hommes dans les années 70/80 ont été très importants, ils ont beaucoup marqué l'organisation, et c'est vrai qu'on se rend compte, [...] s'ils ont pu marquer autant l'organisation [...] c'est bien que les femmes étaient là pour gérer les enfants et la vie de famille²²⁴ ». De même, si les femmes de Lip restent délibérément éloignées du féminisme et de ses thèmes centraux à l'époque²²⁵, leur place dans le conflit est implicitement considérée comme telle. Ainsi, la pièce de théâtre « Cabaret Lip », monté par la compagnie « l'Occasion » et jouée pour les 50 ans avance explicitement l'objectif de mettre en scène « l'émancipation de la femme » tout en faisant « étinceler le souvenir et l'espoir des luttes²²⁶ ». Cette pièce s'oppose donc au discours produit jusqu'alors à partir des archives, et en propose une révision centrée sur la place des femmes. Les archives se muent donc en moyens d'action, qui par l'usage qui en est fait, permettent de visibiliser l'action des travailleuses et de réfléchir aux dynamiques de pouvoir qui ont provoqué le besoin pour les

²²² Entretien n°2 du 6 mars 2025 avec Laurent Kondratuk, 00 : 39 : 05.

²²³ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 41 : 56.

²²⁴ Entretien n°3 du 19 mars 2025 avec Hélène Saudrais, 00 : 41 : 13.

²²⁵ Lucie Cros, *Les ouvrières et le mouvement social*, op. cit. p.321.

²²⁶ Compagnie L'Occasion, *Le Cabaret Lip*, 2021 [en ligne], disponible sur : <https://www.compagnie-loccasion.fr/le-cabaret-lip> (consulté le 5 mai 2025).

femmes de Lip de se réunir au moment du conflit. Elles illustrent également la forme d'invisibilisation dans les premières années, et la mise en avant de figures essentiellement masculines. Ainsi, la pièce de théâtre « Les Yeux rouges » jouée en 2007 s'appuie sur des témoignages d'ouvrières lors du conflit. La pièce repose alors complètement sur des documents d'archives et a pour but de relater d'un vécu particulier, tout en s'inscrivant dans une démarche politique, un « théâtre engagé²²⁷ » selon les mots du metteur en scène Julien Bouffier. La mauvaise réception de la pièce par les femmes de Lip²²⁸ révèle toutefois l'existence de possibles conflits face aux logiques d'usages des archives, qui finissent par échapper aux individus concernés par celles-ci. La dimension politique de ces archives est néanmoins reconnue par certaines actrices du conflit, et témoigne d'une évolution du rapport au document, à ses usages et sa portée. Ainsi, le choix de Monique Piton de verser ses archives à la Bibliothèque Marguerite Durand spécialisées sur l'histoire des femmes et du féminisme démontre une reconnaissance de l'importance de l'action des femmes spécifiquement dans les luttes sociales. De même, la décision de Fatima Demougeot de déposer des documents sur Lip aux archives du féminisme²²⁹ en 2023 semble refléter une évolution quant à la question de la portée féministe du mouvement des femmes chez Lip, et rappelle dans tous les cas la portée intrinsèquement politique de ces archives.

CONCLUSION

Cette étude de cas nous a permis d'étudier les usages des archives du conflit Lip, dans une approche chrono-thématique qui a mis en lumière la construction et les évolutions de discours auxquelles elles étaient sujettes. Ainsi, la première partie a mis en lumière les archives les plus réemployées par les services publics lors des anniversaires, et en a étudié les raisons en éclairant notamment les

²²⁷ Fiche technique « Les Yeux rouges ».

²²⁸ Lucie Cros, *Les ouvrières et le mouvement social*, op. cit., p.49.

²²⁹ Archives du Féminisme, *Bulletin* n°31, 2023.

évolutions de formats induites par le numérique. Ces évolutions ont alors un impact concret sur l'appréhension de la commémoration du conflit par le public. Ainsi, la deuxième partie s'est focalisée sur cette commémoration, et les symboles qui y étaient associés. En centrant le conflit autour d'un nombre limité d'événements et de figures, la commémoration s'est figée autour d'une mémoire collective, peu remise en question avant les 50 ans du conflit. En cela, bien que des vécus individuels soient mis en avant, la mémoire reste un objet particulièrement conflictuel. La valorisation d'archives contrecarrant le discours dominant ou bien la création d'archives a posteriori relatant d'un récit distinct peuvent alors être des méthodes pour repenser l'approche de la mémoire du conflit. Enfin, la dernière partie s'est attelée à étudier l'usage politique des archives de Lip. Ainsi, nous nous sommes tout d'abord penchés sur les actions de la CFDT quant à la valorisation des archives de Lip, et l'approche qui en a été faite en fonction des objectifs du syndicat. Au-delà de la CFDT, il a été préconisé un usage des archives sortant des cadres institutionnels mais également une mise en lumière des enjeux politiques que revêtent le conflit. Ainsi, les archives peuvent devenir des outils dans la mise en lumière de la violence néolibérale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi, les archives des luttes sociales sont comprises dans des usages divers, qui résultent de gestions communes entre les producteurs et acteurs, et les services publics. Le réseau public d'archives assure donc un appui à la conservation de ces documents, qui sont toutefois souvent valorisés par les acteurs eux-mêmes quand cela est possible. La gestion des archives des mouvements sociaux par l'institution Archives agit en cela comme une reconnaissance d'un devoir de conservation des luttes qui animent et façonnent la société. L'encadrement de ces documents dans une méthodologie archivistique claire renvoie alors à une forme d'intégration de celles-ci au fonctionnement institutionnel, sans pour autant en défaire ses producteurs/acteurs. Ainsi, si la gestion est commune, les usages n'en sont pas les mêmes. Le point d'entente semble alors s'orienter autour de la nécessité de conserver les traces des mouvements sociaux. En effet, les évolutions documentaires notamment tendent à diversifier les usages tant les formes que celles-ci prennent sont diverses. Le numérique induit ainsi une production documentaire particulièrement riche et décentre le monopole de la conservation des sources et de la création des archives des cadres institutionnels. Il est alors plus simple pour les individus de constituer des traces des luttes, conservées par des biais qui sortent de la traditionnelle chaîne archivistique, voire qui tendent à exclure les services publics. Ces derniers mettent toutefois en place des moyens pour conserver ces nouvelles archives caractérisées par les nouvelles formes de luttes qu'elles incarnent. Il devient effectivement bien plus simple pour les militants de créer leurs propres archives et d'appeler à la conservation de récits marginalisés, tant l'espace public et l'institution Archives perdent de leur tangibilité pour s'inscrire dans des espaces connectés dont les limites temporelles et matérielles sont renouvelées. Les services publics ne se cantonnent toutefois pas systématiquement à la simple conservation de ces archives des luttes sociales. En effet, elles peuvent être conservées dans ces services en raison de l'importance de la lutte à un niveau local, et s'inscrire plus largement dans l'histoire d'un lieu. En ce sens, les services d'archives peuvent alors mener des actions de valorisation pour entrer dans cette dynamique historique. Les logiques motivant les usages des

archives sont toutefois moins politiques que mémorielles, et peuvent parfois être déterminées par des appréhensions patrimoniales des traces de ces luttes.

Ainsi, les archives du conflit Lip sont pour la majorité conservées dans des services publics : aux Archives municipales de Besançon, aux Archives départementales du Doubs ainsi qu'au musée du Temps. Il semble pourtant compliqué pour ceux-ci d'adopter une approche politique tant la mémoire du conflit semble centrale. L'usage des archives répond alors partiellement à des logiques patrimoniales. Cela s'observe notamment à travers le réemploi de photographies de manifestations ou encore d'assemblées générales, soit des archives illustrant l'opposition à la violence néolibérale et capitaliste. Ces documents particulièrement remobilisés au moment des dates anniversaires perdent alors leur essence politique pour s'inscrire dans une dynamique mémorielle, tant la centralité de la mémoire a tendu à sanctifier le conflit autour d'un récit figé et emblématique. Les archives les plus politiques deviennent finalement celles qui le sont le moins, puisque devenues des emblèmes non pas de la lutte, mais de l'événement que représente Lip pour la ville de Besançon. Toutefois, il est important de rappeler que les acteurs politiques peuvent parfois eux-mêmes répondre à ces logiques mémorielles et les prioriser à des approches politiques des archives. Cela est notamment déterminé par le public à qui s'adresse les actions de communication des archives. Ainsi, une distinction peut être faite entre une approche informative du conflit par les acteurs de la lutte, et une approche politique, visant à éduquer et inscrire le mouvement dans le présent dans une démarche militante. Cette approche peut notamment être caractérisée par un détachement des cadres archivistiques traditionnels pour s'inscrire dans des approches propres aux archives communautaires. Ainsi, l'intégration des objets dans la catégorie des archives comme à la CFDT ou le dépouillement de celles-ci en dehors d'une méthodologie formelle comme le préconise Laurent Kondratuk sont autant de démarches visant à appréhender les archives en dehors de cadres mémoriels figés. Le refus de focaliser ces approches sur la mémoire pour se centrer sur les violences dont relataient les archives peut également entrer dans cette visée. Les archives de Lip se muent alors en moyens d'actions. De plus, des archives qui à l'époque n'incarnaient pas une essence politique propre peuvent également devenir des moyens d'actions dans le présent. C'est notamment le cas des archives relatives à la condition des femmes chez Lip, dont à la fois l'absence, la remobilisation et la

création a posteriori s'inscrivent dans une problématique globale de genre sur le rapport au travail. La création d'archives a posteriori ne concerne toutefois pas uniquement les femmes, et peut être un moyen pour certains acteurs du conflit de s'opposer au récit mémoriel fixe centré sur 1973. Le besoin de créer ces archives démontre alors la manière dont les logiques mémoriales seules tendent à effacer certains vécus, en invisibilisant certaines archives ou en empêchant la production. Ces documents sont donc mis en avant à partir du cinquantième anniversaire du conflit qui s'attache à élargir les récits racontés jusqu'alors. Le bicentenaire est également marqué par une utilisation des outils numériques à des fins de valorisation. Toutefois, contrairement à ce que nous avons avancé dans l'état des connaissances, le numérique semble, dans le cas de Lip, plus éloigner l'approche politique, militante mais également mémoriale du sujet que l'en rapprocher. Ainsi, si la notion d'espace public tend à disparaître, elle emporte avec elle des dimensions tout à fait importantes. En effet, le quartier de Palente paraît central dans l'approche qui est faite du conflit, comme la plupart des cadrages scientifiques qui se font sur place. Le numérique ne peut alors rendre compte de ces aspects et aborde plus le conflit comme objet historique que sujet mémoriel ou politique. Toutefois, les typologies d'archives ne sont pas modifiées par le numérique. Les archives orales, audiovisuelles et photographiques restent alors les documents les plus mobilisés pour rendre compte du conflit, et cela peu importe les acteurs. Ainsi, ce qui détermine l'usage des archives n'est pas leur nature, mais le discours auquel elles sont associées. En effet, les acteurs politiques comme les services publics semblent mobiliser les mêmes documents. Ce qui différencie leur emploi réside alors dans les logiques d'usages qui défendent un discours distinct, lequel fait des mêmes archives tant des objets patrimoniaux que des moyens d'action.

L'étude de ce sujet a mis en lumière l'importance capitale des enjeux de mémoire, jusque dans l'usage fait des archives, autour du conflit Lip. Il semblerait alors pertinent d'axer un travail autour des archives du second conflit, celui de 1976, qui sont bien moins nombreuses. Une approche comparative plus poussée de 1973 et 1976 semblerait également intéressante pour mieux analyser la place des archives dans la construction de la mémoire. Plus largement, l'entrée aux Archives départementales de plusieurs fonds, dont ceux de Charles Piaget et Claude Neuschwander, appelle à de nouvelles études sur le sujet, en permettant

de se plonger sur des archives papier personnelles, ce qui n'a pas été le cas dans ce travail.

ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN OLIVIER TAXI

PRÉSENTATION		
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours professionnel, fonctions... 	
EXPOSITION		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi cette exposition (décision spontanée des AD, demande du public...) → quels critères ? • Logiques d'usages (mémorielle, éducative, historique...) • Place de la mémoire dans l'exposition 	
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Communication, mise en valeur • Qualification de cette exposition (valorisation, diffusion...) • Choix muséographiques 	<i>Qu'est-ce que les AD ont voulu raconter ? Quelle est la réflexion derrière les choix muséographiques ?</i>
ARCHIVES		
Types d'archives choisies (orales, vidéos, papiers, photos...)		<i>Est-ce que des objets ont été présentés ? Est-ce qu'un type d'archives en particulier est plus intéressant pour la valorisation ?</i>
Mémoire collective / mémoire individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Récits mis en avant 	<i>Est-ce que récits mis en avant plutôt collectifs ou place à des expériences individuelles ?</i>
PUBLIC		
Fréquentation	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation • Types de public <ul style="list-style-type: none"> ○ Âge ○ Catégorie socio-pro 	

Réception	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension mémorielle • Dimension éducative • Dons d'archives ? 	<i>Est-ce que des anciens Lip sont venus voir l'expo ? Est-ce que des gens ont découvert le conflit ?</i>
APRES L'EXPOSITION		
Retours	<ul style="list-style-type: none"> • Retours du public • Retours de la ville • Conclusion 	
Numérisation	<ul style="list-style-type: none"> • Disponible ou non en ligne • Numérisation de certaines archives après l'expo 	
COLLECTE ORALE		
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Projet • Objectifs • Date • Place de la mémoire 	<i>Cette collecte s'inscrit-elle dans un projet plus global ? Pourquoi avoir choisi l'oral uniquement et ne pas avoir filmé les témoins ?</i>
Témoins	<ul style="list-style-type: none"> • Approche 	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Public visé • Communication au public • Réutilisation 	<i>Est-ce que cette collecte orale a pour but de servir à des projets futurs de valorisation ? D'accueil du public ? De préservation de la mémoire ? Comment met on en valeur ce type d'archives dans une exposition notamment ? Sur quels supports dans but de valorisation ?</i>
Réception	<ul style="list-style-type: none"> • Retour du public • Retour de la ville 	
Remémorer	<ul style="list-style-type: none"> • Témoins/producteurs potentiels • D'autres types d'archives à collecter ? • Échanges avec d'autres services d'archives comme Roubaix ? 	

ANNEXE 2 : INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE OLIVIER TAXI

Olivier Taxi, archiviste aux Archives municipales d'Alès, chargé des archives contemporaines et de la valorisation.

Entretien réalisé en distanciel à Angers le 27 février 2025, d'une durée de 1 h 29 min.

Temps	Thème
00 : 00 : 00	Présentation de la démarche de l'entretien
00 : 01 : 04	Présentation de Olivier Taxi
00 : 02 : 15	Explication organisation de l'exposition et collecte archives orales
00 : 04 : 14	Choix de l'exposition Lip
00 : 05 : 39	Axe choisi pour l'exposition
00 : 08 : 03	Choix des archives exposées
00 : 10 : 26	Style d'écriture pour expo
00 : 11 : 24	Difficultés quant aux photographies
00 : 12 : 36	Entrée de fonds et témoignages aux Archives départementales
00 : 17 : 18	Objets dans l'exposition
00 : 18 : 18	Scénographie/muséographie
00 : 19 : 56	Témoignages oraux dans l'exposition
00 : 24 : 08	Vidéos

00 : 26 : 08	Relations avec autres services d'archives
00 : 27 : 08	Communication / 50 ans Lip à Besançon : Carrefour Lip
00 : 31 : 04	50 ans Lip à Besançon : coordination des actions
00 : 32 : 31	Importance de la mémoire
00 : 34 : 31	Importants déplacements du public pour l'exposition
00 : 35 : 51	Type de public
00 : 38 : 46	Entrée de fonds
00 : 42 : 28	Retours du public
00 : 43 : 31	Dons du public
00 : 44 : 27	Fonds Joëlle Beurier
00 : 47 : 13	Numérisation des archives après l'exposition
00 : 48 : 28	Présentation collecte orale et date
00 : 53 : 00	Méthodologie d'approche approche des témoins
00 : 56 : 00	Mémoire individuelle
01 : 00 : 47	Public visé
01 : 01 : 40	Réutilisation
01 : 01 : 54	Rencontres complémentaires à la collecte
01 : 02 : 45	Refus de témoigner
01 : 04 : 59	Fonds Marc Vatel
01 : 06 : 36	Recherche de témoins

01 : 09 : 45	Refus de témoigner
01 : 10 : 20	Question de la légitimité à témoigner
01 : 11 : 33	Témoignages et sujets qui auraient pu compléter la collecte
01 : 12 : 11	Nécessité faire parler témoins de leur métier
01 : 13 : 28	Grilles d'entretien
01 : 14 : 16	Archives des témoins
01 : 16 : 57	Contrats avec témoins
01 : 19 : 26	Réutilisation sans contrats sur le fonds Joëlle Beurier
01 : 20 : 21	Qualité du son
01 : 22 : 11	Colloque sur Lip et article sur la démarche de la collecte
01 : 23 : 07	Publications des transcriptions des témoignages prévues
01 : 24 : 25	Fin de l'entretien

ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN LAURENT KONDRATUK

Présentation		
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours professionnel, fonctions... 	
VALORISATION		
Projet de valorisation des 40 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Projet • Objectifs • Partenaires • Public visé • Aide d'autres services ? (AD, ANMT...) 	
Montage de l'exposition	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Choix des archives • Logiques d'usages • « Vertu esthétique » • Public visé 	
Colloque	<ul style="list-style-type: none"> • Archives mobilisées • Public visé ? • Témoignages CP et CN • Volonté analyses contemporaines. Mobilisation d'archives pour cela ? 	
PALENTE	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Public visé • Financements 	
Numérisation/archives numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Archives numériques intégrées dans l'exposition ? (podcasts, vidéos...) 	
40/50 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Thèmes abordés • Types d'archives • Différences 	
COLLECTE		
Approche de la collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Approche initiale • Difficultés • Échanges avec Claude Neuschwander • Entretiens oraux 	<i>Utile pour l'exposition ? D'autres initiatives de cette ampleur ?</i>
ÉLARGISSEMENT DES ARCHIVES		

Ouvrages publiés		
Objets	<ul style="list-style-type: none"> • Objets archives ? • Traitement, mise en valeur 	<i>Est-ce pertinent dans ce cas précis de considérer les objets comme archives ? De les traiter de manière similaire ?</i>
RÉUTILISATION MILITANTE		
« Boite à outils dans les luttes contemporaines »	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation est-elle forcément politique • Quels genres d'archives sont les plus utiles ? • Comment le document aide à lutter ? 	
Témoins	<ul style="list-style-type: none"> • Approche • Refus de témoigner ? 	
Transgression du lieu de conservation (« document et l'objet de la lutte devraient avoir des vies en dehors des lieux traditionnels de conservation »)	<ul style="list-style-type: none"> • Autres formes de vie 	
COMMÉMORER/REMÉMORER		
Commémorer	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire collective • Comment les archives peuvent-elles être utilisées de manière à ne pas figer l'événement ? 	<i>Est-ce qu'une mémoire collective ressort toutefois de l'ensemble hétérogène que forment les archives de LIP ?</i>
Remémorer	<ul style="list-style-type: none"> • « Conserver un mémoire de lutte plus anonyme » • Multiplicité et hétérogénéité des archives et témoignages • Mémoire individuelle 	<i>Est-ce que permet de fournir des récits alternatifs du conflit et d'en donner une image plurielle plutôt que figée ?</i>
ARCHIVES		

Archive(s) de Lip	<ul style="list-style-type: none"> • Archives • Formes des archives (matérielles/immatérielles) • Limites • Supports 	<p><i>Les archives de LIP constituent-elles un type particulier ? Sont-elles à part ?</i></p> <p><i>Est-ce qu'un support en particulier nécessite une valorisation, exploitation particulière ? Les pratiques archivistiques ont-elles de être adaptées au regard des supports, de la nature des archives ou du tout qu'elles constituent ?</i></p>
ET APRES		
Remémoration	<ul style="list-style-type: none"> • Retour du public • Maintenir/transmettre la mémoire des archives 	<p><i>À l'image du collectif archives LGBT, est ce que des initiatives de transmission de la mémoire sont/ont été possibles pour LIP ?</i></p>

ANNEXE 4 : INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE LAURENT KONDRATUK

Laurent Kondratuk, ingénieur de recherche en analyse de sources à l'Université Louis et Marie Pasteur.

Entretien réalisé en distanciel à Angers le 6 mars 2025, de 1 h 30 min.

Temps	Thème
00 : 00 : 00	Présentation de la démarche de l'entretien
00 : 00 : 47	Présentation de Laurent Kondratuk
00 : 01 : 11	Prise de connaissance de Lip
00 : 02 : 36	Fonds collectés
00 : 04 : 09	Objectifs du projet
00 : 05 : 35	Vie politique de l'exposition
00 : 06 : 14	Public visé
00 : 06 : 28	Difficulté de travailler avec des étudiants juristes
00 : 07 : 06	Sollicitation Archives départementales
00 : 09 : 01	Utilisation des documents audios
00 : 10 : 04	Choix des documents
00 : 11 : 59	Réutilisation dans un cadre politique
00 : 13 : 49	Archives pour le colloque
00 : 14 : 31	Colloque

00 : 15 : 28	Public et publicité du colloque
00 : 16 : 54	Projet PalentE : objectifs
00 : 20 : 20	Projet PalentE : difficultés
00 : 22 : 01	Projet PalentE : volonté de l'inscrire dans projet plus large sur archives des mouvements sociaux en Franche Comté
00 : 22 : 37	Mémoire individuelle qui enrichit un récit collectif
00 : 23 : 36	Collecte : approche de Claude Neuschwander
00 : 25 : 39	Collecte : réaction de Claude Neuschwander
00 : 26 : 42	Démarche pas archivistique
00 : 27 : 50	Numérisation archives audios
00 : 28 : 46	Dépassement méthodologie archivistique
00 : 29 : 41	Cadre idéologique et politique
00 : 30 : 57	Mémoire qui écrase le politique. Commémorer/remémorer (« boite à outils »)
00 : 34 : 02	Rapport des anciens au conflit Lip aujourd'hui
00 : 34 : 41	Comment faire en sorte qu'archives ne figent pas la lutte
00 : 38 : 25	Thème des femmes
00 : 40 : 17	Chomageopoly
00 : 41 : 26	Objets comme archives

00 : 44 : 14	Élargissement des archives
00 : 47 : 26	Accès aux archives compliqué, « mise à distance du public »
00 : 49 : 16	Vie des archives en dehors des institutions
00 : 51 : 22	Quelles archives en dehors des institutions ?
00 : 53 : 26	Archives trop élitistes
00 : 54 : 48	Récit individuel
00 : 56 : 18	Récit individuel chez Lip
00 : 58 : 10	Refus de témoigner
00 : 59 : 25	Volonté (non) de recueillir des témoignages
01 : 01 : 29	Intervention Neuschwander et Piaget au colloque
01 : 03 : 47	Retours publics sur les expos
01 : 05 : 26	Choix des sources/archives
01 : 06 : 15	Retours du public
01 : 07 : 46	Importance du fait que Lip était un quartier et était soutenu
01 : 09 : 17	Lieux comme archives : quartier de Lip
01 : 11 : 04	Lieux comme archives : autres lieux où il reste des choses
01 : 13 : 24	Disparition des témoins
01 : 15 : 34	Mobilisation politique des archives
01 : 19 : 48	Rapport émotionnel aux archives

01 : 22 : 30	Exposition réexposée pour les 50 ans
01 : 23 : 36	Rapport institution aux archives
01 : 25 : 16	Valorisation sans dimension politique
01 : 28 : 04	Fin de l'entretien

ANNEXE 5 : GUIDE D'ENTRETIEN HÉLÈNE SAUDRAIS

Présentation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation libre
Parcours professionnel	
Collecte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiatives de la CFDT ▪ Dons ? ▪ Volonté de mener d'autres collectes
Archives conservées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Types d'archives ▪ Archives orales ? ▪ Objets
Fonds conservés privés ailleurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté de la CFDT de les conserver ? ▪ Echanges avec les AD Doubs, AM Besançon, musée du Temps...
Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets ▪ Objectifs ▪ Public visé ▪ Choix des archives
Dimension politique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre de la valorisation ▪ Est-ce que s'inscrit dans une démarche politique ▪ Est-ce que lien avec contexte politique
Dates anniversaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Depuis quand projets de valo pour dates anniversaires ▪ Evolutions dans la valorisation ? ▪ Est-ce que travail avec unions locales, départementales pour le Doubs par ex ?
Services extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sollicitation des AD ▪ Sollicitation d'autres acteurs ▪ Prêts d'archives
Acteurs extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Archives sollicitées par d'autres syndicats ▪ Militants qui viennent travailler sur archives ?

ANNEXE 6 : INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE HÉLÈNE SAUDRAIS

Hélène Saudrais, archiviste à la CFDT.

Entretien réalisé en distanciel à Angers le 19 mars 2025, d'une durée de 50 min.

Temps	Thèmes
00 : 00 : 00	Présentation de la démarche de l'entretien
00 : 00 : 51	Présentation d'Hélène Saudrais
00 : 02 : 55	Archives de Lip à la CFDT
00 : 06 : 28	Objets à la CFDT : des archives au même titre que les documents
00 : 07 : 45	Objets à la CFDT : mission de collecte
00 : 08 : 43	Collecte d'objets pour Lip
00 : 09 : 42	Collecte des archives de Lip
00 : 11 : 44	Objectifs de la valorisation
00 : 16 : 19	Types d'archives et formes de valorisation
00 : 19 : 33	Valorisation pour public large
00 : 21 : 28	Liens avec d'autres services d'archives (AD, AM Besançon...)
00 : 23 : 32	Liens avec organisations CFDT (union locale, départementale...)

00 : 27 : 40	Témoignages conservés à la CFDT et la question de la mémoire
00 : 30 : 08	Réseau Archives Mémoire CFDT
00 : 34 : 33	Valorisation militants / valorisation grand public
00 : 37 : 27	Types d'archives en fonction du public
00 : 38 : 58	Évolution dans le discours aux dates anniversaires
00 : 42 : 19	Difficultés témoignages de femmes
00 : 44 : 41	Liens avec autres organisations politiques
00 : 47 : 29	Fin

ANNEXE 7 : GUIDE D'ENTRETIEN FRANÇOIS GUINCHARD

PRÉSENTATION		
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours professionnel, fonctions... 	
VALORISATION ARCHIVES MUNICIPALES		
Actions de valorisation	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition ? • Ateliers 	
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Communication, mise en valeur • Travail avec les ADs ? avec le musée du Temps ? 	
Public	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation • Type de public <ul style="list-style-type: none"> ◦ Âge ◦ Genre ◦ Catégorie socio-pro 	
Réception et retours	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension mémorielle • Dimension éducative • Dons d'archives ? 	
Choix des archives		<i>Est-ce que des objets ont été présentés ? Est-ce qu'un type d'archives en particulier est plus intéressant pour la valorisation (ex. vidéo ou audios) ?</i>
Mémoire collective/individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Récits mis en avant 	<i>Est-ce que récits mis en avant plutôt collectifs ou place à des expériences individuelles ?</i>
ARCHIVES AUX ARCHIVES MUNICIPALES		
Fonds conservés	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités d'entrée • Collecte • Objets ? 	
EXPOSITION AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS		
Retours	<ul style="list-style-type: none"> • Retours du public • Retours de la ville 	
Numérisation	<ul style="list-style-type: none"> • Disponible en ligne ? 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Numérisation de certaines archives de l'exposition ? 	
COLLECTE ORALE		
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Projet • Objectifs • Date • Place de la mémoire 	<p><i>Cette collecte s'inscrit-elle dans un projet plus global ?</i></p> <p><i>Pourquoi avoir choisi l'oral uniquement et ne pas avoir filmé les témoins ?</i></p>
Témoins	<ul style="list-style-type: none"> • Approche • Refus de témoigner ? 	
Communication	<ul style="list-style-type: none"> • Public visé • Réutilisation • Modalités et supports de réutilisation 	<p><i>Est-ce que cette collecte orale a pour but de servir à des projets futurs de valorisation ? D'accueil du public ? De préservation de la mémoire ?</i></p> <p><i>Comment met-on en valeur ce type d'archives dans une exposition notamment ? Sur quels supports dans but de valorisation ?</i></p>
Réception	<ul style="list-style-type: none"> • Retours 	
Collecte complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Témoins/producteurs potentiels ? • Autres types d'archives à collecter ? • Échanges avec d'autres services ? Roubaix ? 	

ANNEXE 8 : INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE FRANÇOIS GUINCHARD

François Guinchard, archiviste aux Archives départementales du Doubs.

Entretien réalisé à Besançon le 20 mars 2025, d'une durée de 56 min.

Temps	Thèmes
00 : 00 : 00	Archives Départementales du Doubs centre de ressources référence sur Lip
00 : 01 : 00	Présentation de la démarche de l'entretien
00 : 01 : 31	Contacts
00 : 04 : 03	Actions des Archives municipales de Besançon pour les 50 ans
00 : 09 : 07	Public
00 : 09 : 55	Numérisation et mise en ligne fonds d'affiches
00 : 10 : 22	Choix des archives
00 : 12 : 39	Public
00 : 14 : 55	Question de la mémoire collective/individuelle
00 : 16 : 42	Archives orales et collecte
00 : 19 : 35	Projet et approche de témoins
00 : 21 : 55	Refus de témoigner
00 : 25 : 04	Valorisation autour des femmes
00 : 27 : 27	État des sources Lip

00 : 28 : 54	Versement fonds Charles Piaget et Claude Neuschwander
00 : 32 : 38	Lien CFDT / réseau d'archives publiques
00 : 33 : 38	Comité Palente (vérifier nom) / coordination de l'action
00 : 37 : 27	Objets comme archives et valorisation
00 : 41 : 56	Public
00 : 44 : 54	Retours
00 : 47 : 14	Communication autour des 50 ans
00 : 50 : 00	Actualité Lip aux Archives départementales
00 : 56 : 23	Fin de l'entretien

ANNEXE 9 : GUIDE D'ENTRETIEN CAMILLE ABBIATECI

PRESENTATION		
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation libre 	
VALORISATION		
Projet de valorisation des 50 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Projet • Objectifs • Partenaires • Public visé • Aide des services publics d'archives ? Sollicitation ? (AD Doubs, Roubaix...) 	
Montage de l'exposition	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Choix des archives • Logiques d'usages • Vertu esthétique ? • Public visé 	
Elargissement des archives	<ul style="list-style-type: none"> • Objets archives ? • Traitement, mise en valeur 	<i>Est-ce que des montres ont été mises en avant ? Ont-elles été considérées comme archives ?</i>
PUBLIC		
Fréquentation	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation importante ou non • Type de public <ul style="list-style-type: none"> ◦ Age ◦ Catégorie socio-professionnelle ◦ Genre ◦ Scolaires 	
Réception	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension mémorielle • Dimension éducative • Retours du public • Retours de la ville 	<i>Quelle réaction quant au fait qu'expo non centrée sur le conflit ? Anciens Lips ?</i>

ANNEXE 10 : INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE CAMILLE ABBIATECI

Camille Abbiateci, responsable de la documentation au musée du Temps.

Entretien réalisé en distanciel à Angers le 24 mars 2025, d'une durée de 37 min.

Temps	Thèmes
00 : 00 : 00	Présentation de la démarche de l'entretien
00 : 00 : 40	Présentation de Camille Abbiateci
00 : 01 : 36	Présentation et objectifs exposition Lip au musée du Temps
00 : 02 : 58	Collectes de fonds par le musée du Temps
00 : 04 : 02	Échanges avec archives municipales de Besançon et archives départementales du Doubs
00 : 05 : 21	Conflit de 1973 dans l'exposition
00 : 07 : 22	Choix des archives
00 : 09 : 39	Objets/Archives
00 : 13 : 20	Retours sur l'exposition
00 : 15 : 17	Week-end de clôture
00 : 16 : 50	Mémoire collective/individuelle
00 : 18 : 33	Angle du genre
00 : 21 : 57	Retours de la ville
00 : 23 : 34	Public
00 : 25 : 39	Visite d'anciens de Lip

00 : 27 : 29	Visites guidées à deux voix avec anciens de Lip
00 : 28 : 52	Partages d'archives en retour (propositions d'acquisition, personnes qui apportent des photos juste pour montrer...)
00 : 30 : 59	Prise de contact avec anciens de Lip
00 : 32 : 49	Fonctionnement des visites à deux voix
00 : 35 : 12	Contacts avec les femmes
00 : 36 : 24	Fin de l'entretien

ANNEXE 11 : GUIDE D'ENTRETIEN GUILLAUME GOURGUES

Présentation introductory		
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation libre 	
Rapport à Lip	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels travaux ? ▪ Connaissance initiale 	
Collecte des archives		
Approche de la collecte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Approche initiale ▪ Difficultés/facilités ▪ Refus ? 	
Archives collectées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formats, supports... ▪ Exploitation 	Est-ce que l'exploitation a été différente en fonction des supports ?
Claude Neuschwander	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail commun avec ses archives ▪ Approche ▪ Retour/réaction 	<p>Comment réussir à prendre du recul sur les archives de qqn quand on travaille avec cette personne ?</p> <p>Quelle réaction et quel rapport CN a-t-il eu avec cette collecte ?</p> <p>Avec le travail sur ses archives ?</p>
Réutilisation militante		
« Boîte à outils dans les luttes contemporaines » (Laurent Kondratuk)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels genres d'archives sont les plus utiles ? ▪ Comment le document aide à lutter ? 	Est-ce que votre ouvrage s'inscrit dans une démarche militante ?

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autres formes de vie des archives 	
Commémorer / remémorer (Laurent Kondratuk)		
Commémore	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire collective • Comment les archives peuvent-elles être utilisées de manière à ne pas figer l'événement ? 	
Remémorer	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplicité et hétérogénéité des archives et témoignages • Mémoire individuelle 	<p>Est-ce que l'ouvrage s'inscrit plutôt dans un travail de commémoration ou de remémoration ?</p> <p>Est-ce que permet de fournir des récits alternatifs du conflit et d'en donner une image plurielle plutôt que figée ?</p>

ANNEXE 12 : INVENTAIRE CHRONO-THÉMATIQUE

GUILLAUME GOURGUES

Guillaume Gourgues, maître de conférences en science politique à l'Université Lyon II.

Entretien réalisé en distanciel à Angers le 18 avril 2025, d'une durée de 1 h 7 min.

Temps	Thèmes
00 : 00 : 00	Présentation de la démarche de l'entretien
00 : 00 : 45	Présentation de Guillaume Gourgues et de son travail
00 : 02 : 37	Collecte des archives : premiers contacts avec Lip
00 : 06 : 10	Collecte des archives : Claude Neuschwander
00 : 08 : 58	Prépondérance des archives privées dans son travail
00 : 10 : 28	Travail avec Claude Neuschwander sur ses archives
00 : 14 : 23	Compromis et désaccords avec Claude Neuschwander
00 : 17 : 33	Diversité et richesse des archives fournies par Claude Neuschwander
00 : 22 : 25	Encadrés/focus sur certaines archives
00 : 28 : 01	Choix des archives pour encadrés
00 : 33 : 05	Lip Unité

00 : 34 : 55	Méthode de sélection
00 : 36 : 02	PALENTe : objectifs
00 : 39 : 31	Services publics interlocuteurs privilégiés
00 : 40 : 48	Vision patrimoniale de Lip
00 : 43 : 21	Pas d'intérêt pour les enjeux de mémoire
00 : 46 : 37	Objectif de dévoilement / désintérêt pour la mémoire
00 : 47 : 44	Travail centré sur l'État, recherche utile aux ouvriers mais non sur les ouvriers
00 : 53 : 11	Importance des archives publiques pour la recherche
00 : 58 : 21	Valorisation : colloque pour les 40 ans
01 : 01 : 02	Interventions et invitations pour les 50 ans
01 : 02 : 42	Sujets/angle abordés
01 : 06 : 28	Fin de l'entretien

ANNEXE 13 : EXTRAIT DU TABLEAU D'ANALYSE DES SOURCES

Qu'est-ce que c'est	Types d'archives	Logiques d'usages	Public visé	Disponibilité en ligne (pas dispo, uniquement en ligne, les deux)	Observations	Pour les photographies				URL
						Fonctions	Intégrité	Type de scène	Lien texte / image	
Blog Hypothèses										
Photo de la marche des 100 000 mobilisée par billet de blog présentant projet pluridisciplinaire	Photographie	Mémorielle ?	?	Oui			Est-ce que prise en entier	Choix de la marche des 100 00 par présenter le projet : qu'est-ce que cela nous dit ?	Présentation pluridisciplinaire projet	Accueil - « L'affaire LIP »
Programme de colloque	Photographie S.	Communication : du coup vu la nature du colloque je dirai plus communication. Ce n'est pas vraiment mémoriel mais plutôt par illustrer et « appâter » en quelque sorte	Public déjà au courant du mouvement, plutôt universitaire.	Programme en ligne oui	Bien regarder si dimension politique dans le programme	Illustration	<u>Un tout petit peu complè</u> mais intéressant de se demander pourquoi celle-ci sur les 78 photos de la manif : mouvement, action ?	Marche des 100 000 Photo originale : Septembre : 28-29-30 (n°52-1) - Ph 50086 - 50162 - Mémoire Vive patrimoine numérisé de Besançon	Choix de mettre une photo de la marche des 100 000, moment emblématique de la lutte Ce n'est pas explicite mais c'est assez évident à ce titre Lip : 50 ans après. Vraiment pensé pour que l'on sache de quoi il s'agit ➔ Le public visé n'est donc sûrement pas un public novice sur le sujet, d'autant plus que ce sont des interventions de chercheurs qui approfondissent le sujet plus qu'ils l'introduisent	Colloque - « L'affaire LIP »
	Affiches (p.4) : appel marche Besançon	Y a-t-il vraiment une logique d'usage ?			<u>surtout</u> pour illustrer ? A noter quand même que c'est encore la marche des 100 000 donc événement très mobilisable concernant archives, et veut	Illustration				

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien Olivier Taxi	151
Annexe 2 : Inventaire chrono-thématique Olivier Taxi	153
Annexe 3 : Guide d'entretien Laurent Kondratuk	157
Annexe 4 : Inventaire chrono-thématique Laurent Kondratuk ..	161
Annexe 5 : Guide d'entretien Hélène Saudrais.....	165
Annexe 6 : Inventaire chrono-thématique Hélène Saudrais	167
Annexe 7 : Guide d'entretien François Guinchard.....	169
Annexe 8 : Inventaire chrono-thématique François Guinchard .	171
Annexe 9 : Guide d'entretien Camille Abbiateci	173
Annexe 10 : Inventaire chrono-thématique Camille Abbiateci ..	175
Annexe 11 : Guide d'entretien Guillaume Gourgues.....	177
Annexe 12 : Inventaire chrono-thématique Guillaume Gourgues	179

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement	7
Engagement de non-plagiat	9
Remerciements.....	11
Liste des abréviations	13
Sommaire.....	15
Introduction générale	17
Partie 1 : Archives des luttes : cadre institutionnel et formes d'action	21
I/ Lip et les archives	21
1.Histoire de Lip	22
1.1. Le conflit de 1973 et ses influences.....	22
1.2. L'après 73 : la reprise et les coopératives	25
2.Les archives de Lip.....	28
2.1. Les archives de l'entreprise : les grandes disparues ?	28
2.2. Les archives relatives au conflit	30
II/ Les archives syndicales et militantes : quels acteurs, quels usages, quelles définitions ?	34
1.Les archives syndicales et militantes	34
1.1. Les archives syndicales	35
1.2. Les archives militantes.....	37
1.3. Les nouvelles formes d'archives militantes	40
2.Archives : essai de définition	43
2.1. Définition et limites du document d'archives dans son cadre légal	
43	
2.2. Rapports de pouvoir et archives communautaires : comment se détacher du cadre institutionnel permet-il de repenser la nature des archives ?	47

2.3. Les objets, les lieux... Nouvelles formes d'archives ? ..	50
III/ Nouvelles formes d'archives, nouvelles formes d'actions.....	54
1.La redocumentarisation.....	54
1.1. Définition.....	54
1.2. Défis et usages de la redocumentarisation	58
2.Les archives des mouvements sociaux : moyens d'action ou fixation de la mémoire ?	60
2.1. Répertoires d'action collective et logiques d'usages ...	61
2.2. Patrimonialisation et mémoire	65
Bibliographie	69
État des sources	75
Partie 2 : Les archives de lip : usages, enjeux de mémoire et action politique	81
I/ La valorisation institutionnelle	83
1.La valorisation par les services publics : quelles actions pour quelles archives ?	83
1.1. Les 40 ans de Lip.....	83
1.2. Les 50 ans de Lip.....	87
2.Archives audiovisuelles, témoignages oraux et photographies : prépondérance et évolutions	94
2.1. Des typologies d'archives plus adaptées ?	95
2.2. La valorisation à l'ère du numérique.....	99
II/ La mémoire, les mémoires : récits hiérarchisés, complémentaires, subis	102
1.Les récits collectifs, un moyen de fédérer ?	102
1.1. Les dates anniversaires, fixation d'un récit ?.....	102
1.2. Événements symboliques et figures majeures dans la construction du récit collectif.....	108

2.L'avènement de la mémoire individuelle pour enrichir un récit collectif	113
2.1. Une mémoire en conflit ?	113
2.2. Les 50 ans de Lip, avènement du récit individuel ? ..	118
III/ Archives politiques ou politisation des archives : quels acteurs, quels usages ?.....	121
1.Archives politiques : sortir du cadre institutionnel.....	122
1.1. La valorisation de la CFDT et des syndicats	122
1.2. L'usage militant des archives	127
1.3. Mémoire et non-mémoire : comment les archives peuvent servir un discours politique ?	131
2.Des archives comme empouvoirement pour les femmes....	135
2.1. Les archives de femmes de Lip.....	135
2.2. La place faite aux femmes dans le réemploi	138
2.3. Une politisation des archives des femmes ?.....	142
Conclusion générale	147
Annexes	151
Annexe 1 : Guide d'entretien Olivier Taxi	151
Annexe 2 : Inventaire chrono-thématique Olivier Taxi	153
Annexe 3 : Guide d'entretien Laurent Kondratuk	157
Annexe 4 : Inventaire Chrono-Thématique Laurent Kondratuk .	161
Annexe 5 : Guide d'entretien Hélène Saudrais.....	165
Annexe 6 : Inventaire Chrono-Thématique Hélène Saudrais	167
Annexe 7 : Guide d'entretien François Guinchard.....	169
Annexe 8 : Inventaire Chrono-Thématique François Guinchard	171
Annexe 9 : Guide d'entretien Camille Abbiateci	173
Annexe 10 : Inventaire Chrono-Thématique Camille Abbiateci .	175
Annexe 11 : Guide d'entretien Guillaume Gourgues.....	177

Annexe 12 : Inventaire Chrono-Thématique Guillaume Gourgues 179

Table des matières	185
Abstract	189
Résumé	189

RÉSUMÉ

Les archives des luttes sociales : réemploi, mémoire et postérité

Objets historiques et politiques, les archives des luttes sociales répondent à des usages divers tant les acteurs qui les emploient sont multiples. Ainsi, les services publics comme les militants eux-mêmes sont amenés à traiter ces documents, de la collecte à la valorisation. Le réemploi des archives est donc motivé par des objectifs distincts et répond à des logiques conditionnées à la fois par les moyens de communication, et par les acteurs qui les mobilisent. Nous étudierons dans ce mémoire ces problématiques au travers de l'exemple du conflit Lip débuté en 1973. Il conviendra de réfléchir à la manière dont les usages des archives répondent à des discours mémoriels, politiques ou encore historiques ; et d'en étudier les enjeux.

Mots-clés : archives, mémoire, conflit, luttes, syndicat, services publics, valorisation, réemploi, objets

ABSTRACT

Archives of social struggles: reuse, memory and posterity

As historical and political objects, the archives of social struggles are used in a variety of ways by so many different people. Both the public services and the activists themselves have to deal with these documents, from collection to use. The reuse of archives is therefore motivated by distinct purposes and responds to logics conditioned both by the means of communication and by the actors who mobilize them. In this dissertation, we will examine these issues through the example of the Lip conflict, which began in 1973. We will consider the way in which the use of archives responds to memorial, political and historical discourse, and examine the issues involved.

Key words : archives, memory, conflict, struggles, trade union, public services, recovery, reuse, objects